

CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD N° 2

Rapport annuel des résultats en éducation 2006 – 2007



Vision

Le Conseil scolaire offre à tout enfant sous sa juridiction
une éducation de qualité en français dans un climat
qui valorise son appartenance à la communauté canadienne-française
et à la société canadienne et mondiale.

Approuvé le 11 décembre 2007

Mot du président du Conseil scolaire

En tant que conseillère de longue date, mais surtout en tant que nouvelle présidente du Conseil scolaire Centre-Nord, il me fait plaisir en cette période mouvementée d'apporter une réflexion sur les événements marquants et leurs impacts observés sur nos écoles et le Conseil scolaire dans son ensemble. Cette année encore, plusieurs projets, succès, collaborations et défis ont marqué notre parcours. Voici un résumé du fruit de nos efforts et pour commencer, si un thème a dominé l'année, c'est bien celui de...

Gérer la croissance

Ces trois mots sont devenus le crédo de tous. Qui aurait pu prévoir une augmentation aussi forte de nos effectifs scolaires ? En fait, nous avons vécu la plus importante augmentation en 13 ans. Nos inscriptions ont augmenté de 21 % soit 402 élèves de plus (2 323 élèves au lieu de 1 921) qu'en 2005-2006. Nous avons accueilli 699 nouveaux élèves, dont 235 en maternelle. Trente pourcent de ces élèves proviennent de l'Alberta, 30% du Québec, 22% de l'Ontario, 12% d'ailleurs au Canada et 6% de l'étranger.

L'effet de cette croissance sans précédent s'est fait retentir à travers le système et s'est traduit à la mise en œuvre de diverses initiatives pour y répondre. Nous avons entre autres embaucher 45 nouveaux enseignants dont la majorité avait de l'expérience en enseignement, ce qui a certes facilité leur insertion.

Au nom de la débrouillardise, plusieurs de nos écoles ont utilisé leurs salles d'arts ou de musique, leurs bibliothèques ou leurs laboratoires d'informatique pour y aménager temporairement des salles de classe.

S'occuper des immobilisations

Le Conseil s'est investi pleinement à acquérir plus d'espaces scolaires dans ses écoles et ailleurs. Dans la dernière année, nous avons cherché à désengorger les écoles Desrochers, Maurice-Lavallée, Gabrielle-Roy, Sainte-Jeanne-d'Arc et La Mission.

Voici, plus précisément, les projets d'immobilisation qui ont vu le jour :

- Priorités du plan capital : construction de Desrochers et La Prairie; modernisation de Gabrielle-Roy
- Déménagement de Gabrielle-Roy dans ses propres locaux à *Strathearn School*
- Construction d'un laboratoire de sciences de 125 000\$ à Gabrielle-Roy, y compris 11 ordinateurs
- Déménagement du niveau élémentaire de l'école Desrochers dans un local loué de la Légion canadienne à Jasper
- Déménagement et aménagement de quatre salles de classes mobiles, dont deux à Sainte-Jeanne-d'Arc et deux à Saint-Christophe
- Achat, aménagement et installation de deux classes mobiles à Maurice-Lavallée pour septembre 2007
- Construction d'une seconde classe mobile à La Mission
- Ouverture, en septembre 2007, d'une deuxième école publique à Edmonton par le biais d'un bail de deux ans avec *Edmonton Catholic Schools* pour la location de *St. Patrick School*
- Réitération d'engagement des conseils scolaires Centre-Nord et Grand Yellowhead RD envers le projet de construction/rénovation de *Jasper Jr/Sr High School* pour accommoder l'école Desrochers
- Soumission d'un dossier de revendication pour la construction d'écoles à Jasper et à Red Deer

Des regrets

Puisque le ministère de l'Éducation n'a pas répondu favorablement à sa demande de financement, le Conseil a dû reporter d'un an la décision d'ouvrir une école de démarrage secondaire à Saint-Albert. Les conseillers partagent la très grande déception des élèves et des parents des écoles Citadelle, La Mission et Père-

Lacombe qui envisageaient avec enthousiasme l'ouverture de cette école.

De plus, faute d'un site approprié, le Conseil a dû reporter d'un an la décision d'ouvrir une école élémentaire à Sherwood Park. Toutefois, le Conseil ne lâchera pas prise de sitôt et garde espoir pour l'année 2007-2008.

Nos plus beaux succès en 2006-2007

- ✓ Augmentation de 402 élèves pour un total de 2 323 (+ 21%)
- ✓ 235 enfants en maternelle, la plus grande cohorte dans notre brève histoire
- ✓ 90% des élèves sont transportés par autobus par 87 autobus scolaires différents
- ✓ Ajout de la 10^e année à Gabrielle-Roy et de la 11^e année à Desrochers
- ✓ Célébration de l'ouverture officielle et du 10^e anniversaire de Gabrielle-Roy
- ✓ Lancement du PARSA III sur « l'évaluation au service de l'apprentissage »
- ✓ Troisième année d'une subvention spéciale de la Province pour réduire les effectifs au primaire maintenant rendus à 18,5 élèves par classe
- ✓ L'école Maurice-Lavallée a obtenu une mention honorable dans la catégorie « *Improvement in Academics* » au *2006 Garfield Weston Awards for Excellence in Education*. Maurice-Lavallée est une des 30 écoles secondaires dont les résultats se sont améliorés le plus rapidement et de façon constante depuis les cinq dernières années.
- ✓ Obtention de la Province de 260 000 \$ en financement permettant aux cinq conseils scolaires francophones de gérer leur propre modèle de *Student Health* pour aider les enfants ayant des problèmes de comportement, de déficiences physiques et des besoins en orthophonie
- ✓ Retrait de 150 000 \$ des fonds capitaux en technologie pour acheter deux laboratoires mobiles de portatifs et remplacer un des deux laboratoires existants à Maurice-Lavallée
- ✓ Lancement du *Déclic/Snapshot*, publication du Conseil pour informer les parents sur la raison d'être d'une éducation et de l'école francophone
- ✓ Lancement de *Trait d'union*, un cahier d'activités qui propose aux familles divers thèmes sur la construction identitaire et communautaire
- ✓ Mise sur pied d'un comité qui développera l'an prochain un plan d'intervention sur la construction identitaire; son fonctionnement sera assuré par le consultant Richard Vaillancourt
- ✓ Embauche du contractuel Richard Vaillancourt pour réaliser les recommandations de l'étude sur les prématernelles
- ✓ Déménagement des opérations du CEPP à Gabrielle-Roy en 2007-2008
- ✓ Introduction d'un deuxième programme d'*ABC Head Start* et leur déménagement à l'école élémentaire publique du Nord
- ✓ Don de 30 000 \$ pour appuyer les prématernelles des écoles situées en région
- ✓ Année II de programmes de mentorat pour les nouveaux enseignants et pour les nouvelles directions
- ✓ Mise en place d'un système électronique d'appel téléphonique de suppléants (R2D2)
- ✓ Année II d'un projet-pilote entre l'ACFA et le Centre-Nord pour l'embauche de six coordonnatrices scolaires-communautaires dans les écoles situées à l'extérieur d'Edmonton
- ✓ Partenariat avec *Big Brothers/Big Sisters Edmonton* pour l'embauche d'Angèle Déry, qui coordonnera et supervisera les jumelages bénévoles-élèves à Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée l'an prochain
- ✓ Après 11 ans d'attente, obtention du ministère de l'Éducation d'un Consortium provincial francophone pour le perfectionnement professionnel pour les cinq conseils scolaires francophones
- ✓ Création d'un bureau des opérations ayant quatre employés qui travaillent en opérations, entretien, transport et sécurité-santé au travail
- ✓ Rétention des services d'*Hour Zero* pour la mise en œuvre de mesures de urgence, de sécurité et contre la pandémie
- ✓ Partenariat avec le Centre d'accueil et d'établissement pour l'embauche d'un Travailleur en établissement dans les écoles d'Edmonton
- ✓ Subvention provinciale ponctuelle de 220 000 \$ pour l'opération et l'entretien des écoles en reconnaissance de l'augmentation de nos effectifs scolaires extraordinaires
- ✓ Subvention extraordinaire de 280 000\$ de la Province pour suppléer au budget des opérations et de l'entretien
- ✓ Conception du logiciel PIEL pour gérer les plans d'intervention des élèves ayant des besoins spéciaux

- ✓ Approuver pour 2007-2008, la mise en place de cours en 9^e année à Maurice-Lavallée et d'un programme au secondaire à Gabrielle-Roy pour répondre aux élèves sous-scolarisés nouvellement arrivés ou issus de l'immigration
- ✓ Complétion du recensement des électeurs en avril 2007; le résultat indique que 76,2% des électeurs sont catholiques et 23,8% sont publics donc il y aura cinq postes de conseillers catholiques et deux postes de conseillers publics à combler aux élections scolaires en 2007
- ✓ Budget équilibré de 28,6 millions de dollars

Je conclus en remerciant très sincèrement mes collègues de la table politique, les administrateurs du bureau central, les directions d'école et leur équipe et tous les parents et membres du public qui croient, appuient et se donnent pleinement à l'épanouissement de l'éducation francophone en Alberta. En tant que mère de famille, membre du public et militante pour une éducation francophone de qualité, je crois fermement que c'est en continuant à travailler ensemble à relever les défis quotidiens et en accumulant les petites réussites que nous serons en mesure de léguer aux générations futures les outils nécessaires à l'évolution et la préservation d'une francophonie saine dans ce merveilleux pays qu'est le Canada.

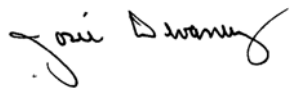
Bon succès à tous.



Josée Devaney
Présidente du Conseil

DÉCLARATION EN MATIÈRE DE RESPONSABILISATION

Le Rapport sur les résultats annuels en éducation du Conseil scolaire Centre-Nord no 2 pour l'année scolaire 2006-2007 a été préparé sous la direction du conseil scolaire, conformément aux responsabilités énoncées dans la *School Act*, la *Government Accountability Act*, la politique d'*Alberta Education 2.1.1 (Accountability in Education : School Authority Accountability)* et les politiques du gouvernement provincial en matière de comptabilité. Le Conseil scolaire s'engage à s'appuyer, dans la plus grande mesure possible, sur les résultats de ce rapport pour améliorer la qualité de l'éducation des élèves relevant de son autorité. Nous nous servirons des résultats pour élaborer de solides stratégies pour notre plan d'éducation triennal afin de faire en sorte que nos élèves aient la possibilité d'acquérir les connaissances, les habiletés et les attitudes nécessaires pour devenir des membres autonomes, responsables, bienveillants et productifs de la société.



Josée Devaney
Présidente du Conseil scolaire



Henri Lemire
Directeur général

PROFIL ET CONTEXTE DU CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-NORD

Le Conseil scolaire Centre-Nord est responsable de l'éducation francophone sur l'un des plus grands territoires de la province. Ce dernier s'étend, d'est en ouest, à Fort McMurray, de Lloydminster à Jasper et, du nord au sud, à mi-chemin vers Saint-Paul jusqu'à mi-chemin entre Red Deer et Calgary. Pour l'instant, il pourvoit à l'éducation d'environ 2 323 élèves. Ces élèves sont inscrits dans 11 écoles dont les effectifs varient entre 58 et 564. La très grande majorité des élèves du secondaire 2^e cycle se retrouvent dans la même école, soit l'école Maurice-Lavallée à Edmonton, mais nous offrons maintenant ce programme dans les écoles Boréal, Desrochers, Gabrielle-Roy et Saint-Christophe. Les autres élèves fréquentent les écoles ayant un programme du secondaire 1^{er} cycle, soit Citadelle, La Mission et La Prairie.

Le territoire desservi mesure 600 kilomètres d'est en ouest et 600 kilomètres du sud au nord. Cette étendue de territoire oblige le Conseil à avoir un système de transport comme nul autre en province. L'étendue de son territoire a obligé le Conseil à développer un système de transport particulier et introuvable ailleurs en Alberta. Ce système tient compte du fait que, même s'ils vivent principalement en milieu urbain, les élèves sont tellement éloignés des écoles francophones que la grande majorité doit prendre l'autobus scolaire pour s'y rendre.

La promotion et le recrutement d'élèves sont des responsabilités importantes de notre Conseil. La stratégie principale pour l'avenir prévisible est celle de continuer à assurer la viabilité d'une maternelle à temps plein qui répond mieux aux besoins des petits ayants droit de notre région. En effet, intégrer les enfants dès le début de leur carrière scolaire s'est révélé, selon la recherche et notre expérience à la suite de l'implantation en 1997-1998, la stratégie la plus prometteuse. Par conséquent, le Conseil a été le premier dans l'Ouest canadien à mettre en œuvre un programme de maternelle à temps plein. Le travail de promotion et de recrutement se fait principalement par le truchement de la coordonnatrice des communications et d'agents de recrutement embauchés à temps partiel qui, pour la septième année consécutive, ont appuyé, de mars à juillet, les écoles dans le recrutement de nouveaux élèves.

Toutes nos écoles élémentaires accueillent gratuitement des programmes préscolaires car le Conseil fait des efforts spéciaux afin de rencontrer les besoins de la communauté dans ce domaine. En 2003-2004, le Conseil a commandité une étude sur le préscolaire. Un des résultats principaux a été le développement d'une politique expressément pour les prématernelles. De plus, le Conseil continue à faire un don pour soutenir les prématernelles à Jasper, à Wainwright, à Legal, à Jasper et à Fort McMurray là où le nombre d'enfants n'est pas suffisant pour offrir un programme semblable à ceux offerts à Edmonton. Nos écoles offrent tous les programmes du tronc commun de la maternelle à la 12^e année. Un nombre impressionnant de programmes et de services adaptés aux besoins exceptionnels sont aussi offerts. Dix des écoles ont les services de spécialistes en musique et chaque école tient compte des besoins de francisation de plusieurs élèves. La programmation en francisation, en anglais langue seconde et en littérature précoce est bien gérée par des employés spécialisés qui offrent aux élèves des services individualisés et en très petits groupes. Nos efforts visent davantage à intégrer l'actualisation et l'enculturation en plus du développement linguistique.

**Sommaire global du pilier de responsabilisation
Conseil scolaire du Centre-Nord 2005-2006**

Objectif	Catégorie de Mesure	Rendement du Catégorie de Mesure	Mesure	Résultats du Conseil			Résultats provinciaux			Mesure d'évaluation		
				Plus récent	L'an passé	Moyenne sur 3 ans	Plus récent	L'an passé	Moyenne sur 3 ans	Rendement	Amélioration	Globale
Objectif 1 : Possibilités d'un apprentissage de grande qualité pour tous.	Écoles sécuritaires et bienveillantes	s.o.	Sécuritaire et bienveillante	87,6	88,5	s.o.	84,5	83,1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Possibilités d'apprentissage pour les élèves	s.o.	Choix de cours	78,0	81,5	s.o.	78,1	76,7	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
			Qualité de l'éducation de base	88,9	91,6	s.o.	87,7	86,1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
			Taux d'abandon scolaire	3,5	7,1	6,9	4,9	5,3	5,7	Élevées	Amélioration	Bonnes
			Taux d'achèvement (3 ans)	78,1	74,2	70,1	70,4	69,3	67,6	Élevées	Amélioration	Bonnes
Objectif 2 : Excellence des résultats des élèves	Rendement des élèves M-9	Problématique	Tests de rendement « Acceptable »	83,2	84,2	86,0	77,0	77,5	77,5	Moyennes	Baisse	Problém.
	Tests de rendement « Excellence »		15,9	18,3	18,0	19,4	19,5	19,1	Moyennes	Constant	Acceptab.	
	Rendement des élèves 10-12	s.o.	Diplôme « Acceptable »	90,0	89,6	88,5	85,7	85,8	85,0	Élevées	Constant	Bonnes
			Diplôme « Excellence »	23,9	25,9	20,7	23,0	22,2	21,1	Élevées	Constant	Bonnes
			Taux de participation	67,0	61,5	58,5	53,5	52,4	51,3	s.o.	s.o.	s.o.
			Admissibles aux bourses Rutherford	37,3	35,7	29,6	35,3	33,8	32,5	Élevées	Constant	Bonnes
	Préparation à l'apprentissage continu, à l'employabilité et au civisme	s.o.	Taux de transition (4 ans)	41,6	42,0	39,5	37,0	34,0	32,9	Élevées	Constant	Bonnes
			Préparation pour le monde du travail	84,3	94,7	s.o.	77,1	74,9	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
			Citoyenneté	79,5	78,3	s.o.	76,8	75,3	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Objectif 3 : Autorité scolaire hautement réceptive et responsable	Participation des parents	s.o.	Implication des parents	78,1	83,6	s.o.	77,8	76,1	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
	Amélioration continue	s.o.	Amélioration d'école	77,2	80,7	s.o.	76,9	73,9	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.

**Sommaire global du pilier de responsabilisation
Conseil scolaire du Centre-Nord 2006-2007**

Objectif	Catégorie de Mesure	Rendement du Catégorie de Mesure	Mesure	Résultats du Conseil			Résultats provinciaux			Mesure d'évaluation		
				Plus récent	L'an passé	Moyenne sur 3 ans	Plus récent	L'an passé	Moyenne sur 3 ans	Rendement	Amélioration	Globale
Objectif 1 : Possibilités d'un apprentissage de grande qualité pour tous.	Écoles sécuritaires et bienveillantes	Problématique	Sécuritaire et bienveillante	84,2	87,6	86,5	84,2	84,4	82,7	Intermédiaire	Déclin	Issue
	Possibilités d'apprentissage pour les élèves	Acceptable	Choix de cours	75,5	78,0	78,4	78,5	78,1	76,9	Intermédiaire	Maintien	Acceptable
			Qualité de l'éducation de base	85,8	88,9	89,6	87,6	87,7	86,0	Intermédiaire	Déclin	Problématique
			Taux d'abandon scolaire	5,3	3,5	5,4	4,7	4,9	5,3	Intermédiaire	Maintien	Acceptable
			Taux d'achèvement (3 ans)	74,0	78,1	75,4	70,4	70,4	69,1	Élevée	Maintien	Bonne
Objectif 2 : Excellence des résultats des élèves	Rendement des élèves M-9	Problématique	Tests de rendement « Acceptable »	82,1	83,2	85,0	76,9	77,0	77,3	Intermédiaire	Déclin	Problématique
	Tests de rendement « Excellence »		13,6	15,9	17,9	19,1	19,4	19,4	Basse	Déclin	Problématique	
	Rendement des élèves 10-12	Excellent	Diplôme « Acceptable »	87,7	89,7	88,8	84,7	85,7	85,6	Élevée	Maintien	Bonne
			Diplôme « Excellence »	27,2	23,8	24,5	23,0	23,0	22,0	Très élevée	Maintien	Excellent
			Taux de participation	68,6	67,0	63,6	53,7	53,5	52,4	Très élevée	Maintien	Excellent
			Admissibles aux bourses Rutherford	44,4	37,3	34,9	37,2	35,3	33,9	Élevée	Amélioration	Bonne
	Préparation à l'apprentissage continu, à l'employabilité et au civisme	Acceptable	Taux de transition (4 ans)	39,8	41,6	40,8	39,5	37,0	34,6	Élevée	Maintien	Bonne
			Préparation pour le monde du travail	77,6	84,3	87,3	77,1	77,0	74,7	Intermédiaire	Déclin Significatif	Problématique
			Citoyenneté	73,5	79,5	78,7	76,6	76,8	74,8	Intermédiaire	Déclin Significatif	Problématique
	Objectif 3 : Autorité scolaire hautement réceptive et responsable	Participation des parents	Acceptable	Implication des parents	77,3	78,1	78,8	77,5	77,9	76,0	Intermédiaire	Maintien
Amélioration continue		Problématique	Amélioration d'école	72,2	77,2	77,8	76,3	76,8	73,2	Intermédiaire	Déclin Significatif	Problématique

LE CONSEIL SCOLAIRE EN BREF

Nombre total d'élèves	2323
Élèves en maternelle	235
Élèves 1 ^{re} à 12 ^e année	2088
Personnel enseignant	153,74 étp
Employés de soutien	88,66 étp
Appui administratif	14
Appui pédagogique	9

CONSEILLERS SCOLAIRES 2006-2007	CONSEILLERS SCOLAIRES 2007-2008
Claude Duret, président Laurent Bolduc, vice-président public Josée Devaney, présidente catholique Martin Blanchet, conseiller Paul Dumont, conseiller Fred Kreiner, conseiller public Denis Vincent, conseiller	Josée Devaney, présidente Laurent Bolduc, vice-président public Claude Duret, vice-président catholique Martin Blanchet, conseiller Paul Dumont, conseiller Fred Kreiner, conseiller public Denis Vincent, conseiller

APPUI ADMINISTRATIF



Henri Lemire, directeur général
Robert Nantel, secrétaire-trésorier
Constance Murphy, directrice principale
Lynne Lambert, transport scolaire
Émilie Faucher, communications
Georges Veilleux, finances
Martine Ruest, ressources humaines
Suzanne Amyotte, comptes payables et finances
Rita d'Entremont, transport scolaire
Nathalie Martel, secrétaire-réceptionniste (Bureau central)
Laurence Michaud, secrétaire-réceptionniste (Transport scolaire)
Lorraine Goulet, secrétaire administrative (Services pédagogiques)
Micheline Murray, soutien technique (Services pédagogiques)
Francine Faucher, soutien technique (Services pédagogiques)

Rapport annuel des résultats en éducation 2006-2007

APPUI PÉDAGOGIQUE – SERVICES PÉDAGOGIQUES

Michelle Tardif, besoins spéciaux (1,0)
Mireille Prévost, élémentaire (1,0)
Denise Moulun-Pasek, secondaire (0,95)
Suzanne Foisy-Moquin, enseignement religieux (0,40)
Rock Larochelle, intégration des technologies (1,0)
Michael Chiasson, comportements sociaux (1,0)
Gilles Denis, conseiller itinérant en orientation (0,40)
Richard Vaillancourt, petite enfance (0,15)
Ismail Osman-Hachi, agent de liaison foyer-école (1,0)

LES ÉCOLES

École	Communauté	Niveaux	Nombre d'élèves
Maurice-Lavallée	Edmonton	7 ^e à 12 ^e	564
Notre-Dame	Edmonton	M à 6 ^e	206
Sainte-Jeanne-d'Arc	Edmonton	M à 6 ^e	363
Père-Lacombe	Edmonton	M à 6 ^e	239
Gabrielle-Roy	Edmonton	M à 10 ^e	357
Publique du Nord	Edmonton	M à 6 ^e	o.s.
La Mission	Saint-Albert	M à 9 ^e	166
Citadelle	Legal	M à 9 ^e	102
La Prairie	Red Deer	M à 9 ^e	109
Boréal	Fort McMurray	M à 12 ^e	94
Saint-Christophe	Wainwright	M à 12 ^e	65
Desrochers	Jasper	M à 10 ^e	58
Total			2 323

RAPPORT ANNUEL DU PARSA III

<http://www.csrcn.ab.ca/publications/Rapports.htm>

RAPPORT SUR LES EFFECTIFS EN CLASSE

<http://www.csrcn.ab.ca/publications/Rapports.htm>

Nouvelles priorités et priorités en cours du Conseil scolaire Centre-Nord – 2006-2009

Objectif provincial 1	Les élèves ont la possibilité d'obtenir un apprentissage de grande qualité pour tous.
Résultat provincial 1.1	Les écoles sont sécuritaires et bienveillantes.

Mesure provinciale 1.1

Les élèves, les parents et les enseignants seront satisfaits que les écoles du Conseil offrent un milieu sécuritaire aux élèves, que les élèves y apprennent l'importance d'être bienveillants et respectueux et qu'ils sont traités en toute justice.

Résultat 1.1.1		
Mesure	Résultat le plus récent CSCN	Résultat le plus récent Province
Écoles bienveillantes et sécuritaires	84,2	84,2
Mesure	Résultat des 3 années précédentes CSCN	Résultat des 3 années précédentes Province
Écoles bienveillantes et sécuritaires	86,5	82,7

Mesure de rendement

1.1.1 Pourcentage d'enseignants, de parents et d'élèves qui sont d'accord avec l'affirmation que les écoles du Conseil offrent un milieu sécuritaire aux élèves, que les élèves y apprennent l'importance d'être bienveillants et respectueux et qu'ils sont traités en toute justice.

	Résultats			Cible
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2006-2007
Enseignants				
Conseil	93,2	93,3	90,2	Facultative
Province	92,3	92,8	92,6	
Parents				
Conseil	o.s.	87,1	82,4	Facultative
Province	79,9	82,1	81,7	
Élèves				
Conseil	83,9	82,3	79,8	Facultative
Province	77,2	78,4	78,5	
Ensemble				
Conseil	88,5	87,6	84,2	Facultative
Province	83,1	84,4	84,2	

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

Les pourcentages d'enseignants, de parents et d'élèves qui sont satisfaits que les écoles du Conseil offrent un milieu sécuritaire aux élèves, que les élèves y apprennent l'importance d'être bienveillants et respectueux et qu'ils sont traités en toute justice sont légèrement plus élevés que ceux de la province. Notons qu'avec l'arrivée de la directrice des opérations, santé et sécurité, plusieurs programmes et mesures ont été mis en place pour assurer la sécurité des enfants à l'école.

Stratégies : Écoles bienveillantes et sécuritaires

Les écoles offriront un environnement sain et sécuritaire où les élèves apprennent l'importance du respect, de l'entraide et d'un traitement équitable.

Michael Chiasson, conseiller en comportement, a offert des ateliers de sensibilisation à l'intimidation en milieu scolaire dans toutes les écoles et aux parents à deux

écoles.

Le Conseil aura offert des ateliers pour former les intervenants à la pluralité de sa clientèle.

Des ateliers ont été offerts à tout le personnel de Gabrielle-Roy pendant une journée de développement pédagogique.

Le Conseil maintiendra le poste d'agent de liaison foyer-école afin de faciliter l'intégration des élèves et des familles immigrantes et explorera de nouvelles approches pour s'informer sur les besoins des nouveaux arrivants.

En juin 2005, le Conseil, le Centre d'Accueil et d'Établissement (CAÉ) et l'AMFA avaient mis sur pied un comité directeur des services d'accueil et d'éducation à la communauté immigrante. Ismaïl Osman-Hachi est l'agent de liaison foyer-école pour nos cinq écoles d'Edmonton depuis le début janvier 2005. Toutefois, dû principalement à des différences philosophique et pratique entre les deux organismes, ce comité a été dissous en juin 2006. Depuis novembre, le directeur général du Conseil travaille étroitement avec Georges Bahaya, directeur général du CAÉ, pour former un partenariat entre les deux organismes et obtenir du financement pour l'embauche d'un Travailleur en établissement dans les écoles. Le programme « Travailleur en établissement dans les six écoles francophones d'Edmonton » a pour but de répondre aux besoins en matière d'établissement et d'intégration des élèves immigrants et de leurs familles dans le milieu scolaire et dans la communauté. Ce programme est subventionné par le ministère de Citoyenneté et immigration Canada pour une période de deux ans.

Dans certaines écoles, les nouveaux arrivants représentent plus de la moitié des élèves. Pour bien des familles, l'adaptation à une nouvelle réalité scolaire et communautaire peut être difficile. Le travailleur en établissement dans les écoles aura donc comme rôle de leur simplifier la tâche. A partir de l'école le travailleur en établissement offrira aux clients des informations pour les aider, et ainsi mieux répondre à leurs besoins. Il expliquera les différences entre le système scolaire dans leur région d'origine et le système canadien, en plus d'introduire les parents au personnel des écoles. Le travailleur en établissement aidera également le personnel des écoles à mieux comprendre les besoins des familles immigrantes et les différentes étapes par lesquelles elles doivent passer pour s'intégrer à la culture canadienne.

Le travailleur en établissement travaillera auprès d'élèves et de familles arrivés à Edmonton depuis moins d'un an et qui sont immigrants (moins de 5 ans au Canada) ou d'origine immigrante. Il travaillera de près avec l'agent de liaison foyer-école du Centre-Nord qui travaillera auprès des élèves et familles du Centre-Nord arrivés depuis un an ou plus et qui sont d'origine immigrante.

Pour démarrer ce nouveau programme, Charles Balenga a été embauché en qualité de travailleur en établissement et il sera principalement basé à la nouvelle école francophone publique du Nord de la ville. Monsieur Balenga connaît bien les défis auxquels font face les immigrants dans les écoles. Il est détenteur d'une maîtrise en service interculturel "Intercultural Ministry" de l'Alliance University de la Saskatchewan. Il a en outre travaillé avec les jeunes dans un programme de *Catholic Social Services*. Il est entré en fonction le 15 mai 2007.

Les administrateurs des écoles, Maurice-Lavallée et Gabrielle-Roy entre autres, auront été proactives dans leur approche pour la sécurité des élèves en collaborant avec le service de police local.

Réponses des élèves sur le sondage de satisfaction administré en juin 2007.

Je me sens en sécurité dans l'école :

	4 à 6^e	7 à 9^e	10 à 12^e
D'accord	82,8%	46,6%	63,7%
Pas d'accord	9,9%	11,3%	9,3%

Je me sens en sécurité dans la cour d'école :

	4 à 6 ^e	7 à 9 ^e	10 à 12 ^e
D'accord	74,9%	50,1%	63,7%
Pas d'accord	13,7%	10,5%	11,2%

Réponses des parents sur le sondage de satisfaction administré en février 2007.

Je suis satisfait de la sécurité dans les écoles :

Satisfait	54,4%
Insatisfait	9,0%

Je suis satisfait de la sécurité dans la cour d'école :

Satisfait	54,7%
Insatisfait	10,4%

Réponses des enseignants sur le sondage de satisfaction administré en février 2007.

Je suis satisfait de la sécurité dans l'école :

Satisfait	50,5%
Insatisfait	11,7%

Je suis satisfait de la sécurité dans la cour d'école :

Satisfait	49,1,4%
Insatisfait	8,1%

Le Conseil aura conclu une entente de cinq ans avec *Hour Zero* pour la mise en œuvre d'un programme de mesures de sécurité et d'urgence. En collaboration avec les instances gouvernementales, le Conseil aura introduit un plan d'urgence contre la pandémie en mettant l'accent sur la prévention. Le Conseil continuera à mettre en œuvre les règlements du ministère des Ressources humaines et de l'emploi.

Le Conseil a réorganisé les tâches au Bureau central et créé le bureau des Opérations, transport, santé et sécurité. Lynne Lambert a été affectée au poste de directrice. Une de ses tâches importantes a été de travailler étroitement avec *Hour Zero* avec qui ils ont développé un « Guide de référence abrégé pour le personnel de mesures d'urgence » contenant le protocole fonctionnel et le protocole spécifique à différents genres d'incidents dans une école ou milieu de travail. De plus, chaque site du CSCN a son propre plan d'urgence et cartes à l'appui.

Avec l'arrivée en poste de Mme Lambert, le CSCN est plus que jamais conforme aux règlements provinciaux en matière de sécurité et de santé au travail. Cette législation est en place depuis mai 2004, mais le ministère de l'Éducation refuse toujours d'appuyer les conseils scolaires, en ressources humaines et financières, pour assurer une véritable implantation.

Le directeur général et la directrice des opérations ont assisté à toutes les rencontres convoquées par le Dr Purdy, Chief Officer of Health CHA, sur les questions d'un plan régional en cas de pandémie.

La responsable du transport assurera une meilleure sécurité et une supervision accrue dans l'autobus. On vise à responsabiliser les élèves plus vieux dans les autobus et à développer un esprit de fraternité entre les élèves.

Je suis satisfait de la sécurité dans l'autobus scolaire

Réponses des élèves sur le sondage de satisfaction administré en février 2007 :

	4 à 6^e	7 à 9^e	10 à 12^e
D'accord	67,1%	39,8%	46,0%
Pas d'accord	13,4%	6,0%	9,3%

Réponses des parents sur le sondage de satisfaction administré en février 2007 :

Satisfait	63,1%
Insatisfait	8,9%

Réponses des enseignants sur le sondage de satisfaction administré en février 2007 :

Satisfait	34,8%
Insatisfait	7,4%

Cette année, pour la première fois, le Conseil a embauché une seconde personne dans le secteur transport, Rita d'Entremont, qui aide la coordonnatrice du transport à accomplir ses tâches. Cette dernière a développé un excellent dépliant intitulé « Le transport scolaire : La sécurité de nos élèves avant tout ».

Cette année, 2 087 élèves ont utilisé le transport scolaire. Cela a nécessité 87 autobus et six transports parentaux pour un total de 94 trajets. Au cours de l'année, le Conseil a dû ajouter six autres trajets d'autobus principalement pour en réduire la durée. En moyenne le bureau du transport reçoit 30 demandes de changements par semaine, incluant les déménagements et les nouvelles inscriptions.

Les trajets les plus longs sont ceux qui se rendent à Maurice-Lavallée/Gabrielle-Roy/Sainte-Jeanne-d'Arc en provenance de l'ouest de Stony Plain (114 minutes), du nord de Devon, Tofield, Legal, Gibbons (90-95 minutes) et de Mirror jusqu'à La Prairie (105 minutes).

Au cours de l'année, le ministre de l'Éducation a annoncé l'ajout de 8 millions de dollars pour le transport scolaire, ce qui a représenté une augmentation de 104 000 \$ au budget de transport du CSCN.

Notre Conseil a participé au *Bus Driver Appreciation Day* en juin 2007.

Objectif provincial 1 –	Les élèves ont la possibilité d’obtenir un apprentissage de grande qualité.
Résultat 1.2. 1	Le système d’éducation répond aux besoins de tous les élèves de la maternelle à la 12e année, ainsi qu’à ceux de la société et de l’économie.
Mesure provinciale 1.2.1	Les élèves, les parents et les enseignants seront satisfaits du choix de cours qui est offert, y compris les beaux-arts, les carrières, la santé, l’éducation physique et la technologie, et l’enseignement religieux (dans les écoles catholiques).

Résultat 2.3		
Mesure	Résultat le plus récent CSCN	Résultat le plus récent Province
Choix de cours		
Général	62,3	68,2
Parents	49,2	55,9
Élèves	73,4	76,8
Enseignants	64,3	72,0
Mesure	Résultat des 3 années précédentes CSCN	Résultat des 3 années précédentes Province
Choix de cours		
Général	o/s	o/s
Parents	o/s	o/s
Élèves	o/s	o/s
Enseignants	o/s	o/s

Stratégies : Satisfaction par rapport aux choix des cours

a Le Conseil, en collaboration avec la FCSFA et l’ADLC, aura développé des cours en ligne pour toutes les matières de base de la 7^e à la 12^e année.

➡ Quoique le CSCN ne soit plus le conseil tutelle pour le poste de Gilbert Guénette, directeur du Centre francophone d’éducation à distance, il demeure un employé en prêt de service au CSCE.

C’est parfois assez incroyable ce qu’on peut réaliser en l’espace de deux ans. Tout a commencé en 2005 alors que les conseillers scolaires du Centre-Nord s’inquiétaient du fait que les élèves francophones n’avaient pas accès à des cours autrement qu’en salle de classe, ce qui défavorisait nos élèves tant en région qu’à Edmonton. Grâce à leur vision et ténacité, nous avons décidé d’embaucher Gilbert Guénette comme directeur au même titre que les 11 autres directions d’école. Cependant, M. Guénette avait, lui, la tâche de mettre sur pied et diriger la première école virtuelle francophone de l’Ouest canadien.

Puis, la Fédération des conseils scolaires francophones de l’Alberta (FCSFA) a jugé essentiel de transformer ce poste en un service provincial disponible à toutes les écoles francophones, surtout au niveau secondaire. La FCSFA a alors négocié une entente entre les cinq conseils scolaires francophones et *Alberta Distance Learning Centre (ADLC – Pembina Hills School District)* pour permettre au personnel francophone de travailler sur le même pied d’égalité avec leurs homologues anglophones et d’avoir accès à l’infrastructure technologique. Par contre, au début, la province a refusé qu’un tel poste soit créé. Heureusement, à force de nous entendre vanter les mérites d’un tel programme et sa nature équivalente, le Ministère a fini par accepter de financer le salaire de cette nouvelle direction.

L’éducation à distance est un outil puissant qui nous aide à relever les défis éducatifs auxquels les élèves francophones sont confrontés à cause des distances, des petites écoles, des petites classes, des choix de cours, etc. Grâce à l’appui du Centre francophone d’éducation à distance (CFED), les apprenants francophones ont

désormais accès à une plus grande variété de cours tout en recevant l'aide d'enseignants spécialisés. En effet, le CFED offre aux élèves du secondaire les cours en ligne suivants : français, mathématiques, sciences, études sociales, religion, carrière et vie et études professionnelles et technologiques (ÉPT). Les cours sont livrés sous forme asynchrone, c'est-à-dire en temps différé, car cela permet aux apprenants de progresser à leur propre rythme tout en ayant, en ligne, l'appui d'un enseignant et, à l'école, d'une aide pédagogique. Les apprenants utilisent également le téléphone, le courriel, l'Internet et des ressources en format imprimé pour suivre ses cours et communiquer avec l'enseignant.

Un an après son ouverture, le CFED a décidé de desservir une plus grande clientèle en ouvrant ses portes aux élèves qui n'ont pas accès à l'éducation en français, à ceux d'âge scolaire qui ont quitté l'école, qui étudient à domicile ou hors province ainsi qu'aux adultes. Ajoutons aussi les élèves des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon qui peuvent s'inscrire au CFED. Présentement, 41 élèves francophones suivent des cours à distance en anglais, 63 élèves en français dans le programme régulier et 87 en mode d'appui par les enseignants du CFED. Et dire qu'il y a deux ans, certains doutaient de la nécessité d'une telle entreprise!

Ce succès rapide et grandissant est en grande partie dû à Gilbert Guénette lui-même. Enseignant et directeur d'école à la retraite du *Calgary Catholic Schools*, il a accepté avec enthousiasme le défi de créer, à partir de rien, une école dite virtuelle avec des moyens, du moins au départ, quasi-inexistants. Il faut aussi reconnaître le soutien de Ralph Helder, directeur général d'ADLC, qui a cru, dès les premières rencontres, à l'importance d'une parité dans l'offre de services aux élèves francophones, dans le développement de cours en français et le potentiel énorme d'adapter ces cours pour la grande clientèle albertaine et canadienne qui poursuit des études en immersion française.

Pourtant, un des défis importants que partagent nos écoles et le CFED est de trouver des moyens d'encourager les élèves qui étudient de façon indépendante à bien compléter leurs cours à distance. Pour beaucoup d'élèves, ce n'est pas toujours facile d'utiliser cette nouvelle forme d'apprentissage qui leur demande d'assumer leurs pleines responsabilités d'apprenant à distance. C'est pourquoi les écoles francophones ont mis en place un double appui pour eux : des enseignants spécialisés œuvrant au CFED et, dans bien des cas, une personne désignée à l'école pour superviser les efforts des élèves. De son côté, le CFED continue à collaborer avec le *Calgary Board of Education* et des initiatives pancanadiennes pour développer des ressources répondant à des besoins communs.

Finalement, cette année, le CFED a des employés de soutien bilingues ainsi que deux enseignants à temps plein, Jean Mongrain pour les mathématiques et les sciences et Carl Asselin pour l'enseignement des lettres, sciences humaines et les cours d'ÉPT. Deux autres enseignants bilingues enseignent également des cours facultatifs en études sociales. Puis, le mois dernier, l'équipe francophone du CFED s'est installée dans les nouveaux locaux d'ADLC à l'édifice HSBC situé au 300, 10055 – 106^e Rue à Edmonton.

Pour plus d'information sur les programmes et les services offerts par le Centre francophone d'éducation à distance, visitez les sites Web www.cfed.ca et www.adlc.ca.

b Le Conseil aura introduit les niveaux 10-11-12 à Boréal, Desrochers, Gabrielle-Roy, La Prairie, Saint-Christophe.

- En 2006-07, le Conseil a introduit la 11^e à Desrochers et la 10^e à Gabrielle-Roy.
- Le Conseil offre déjà la 12^e à Boréal et Saint-Christophe, mais il n'y a pas toujours des élèves d'inscrit.
- Pour la deuxième année consécutive, Saint-Christophe a eu une finissante.

c Le Conseil aura négocié des partenariats avec des conseils avoisinants et aura conclu des ententes de collaboration cas par cas pour offrir ou obtenir des cours en français aux niveaux 9^e à 12^e année : cours de Français 10/20/30 à Red Deer; cours d'anglais et complémentaires à Wainwright; cours d'arts industriels à Saint-Albert; achat de cours complémentaires et du programme du Baccalauréat International à Edmonton; cours complémentaires avec Parcs Canada à Jasper.

➤ Cette année, voici comment s'est concrétisé nos partenariats avec des conseils avoisinants pour offrir ou obtenir des cours en français aux niveaux 9^e à 12^e année : Nous avons toujours l'offre de cours de Français 10/20/30 à Red Deer; nous n'avons pas fait recours à Blessed Sacrament School pour un cours d'anglais à Wainwright; malheureusement, malgré maintes interventions, nous n'avons pas pu négocier une nouvelle entente pour l'offre d'un cours d'arts industriels à Saint-Albert – les dg disent que les horaires ne le permettent plus; nous n'avons pas poursuivi l'achat de cours du programme Baccalauréat International à Edmonton; nous avons une entente de location à Jasper Jr/Sr HS pour l'utilisation du gymnase.

d L'école Boréal aura continué de piloté le concept d'un « campus francophone » 9^e à 12^e année à Westwood High School par l'entremise d'un partenariat avec Fort McMurray Public Schools.

➤ À Fort McMurray, l'entente de trois ans avec Westwood HS est excellente. Cette entente fait que nous embauchons un enseignant qui enseigne à Westwood à des élèves francophones et d'immersion. Westwood fournit aussi un enseignant et un vaste choix de cours complémentaires. Nos parents appuient pleinement cette approche qui nous permet d'espérer que l'an prochain nous aurons des finissants de la 12^e année à Fort McMurray. La plus grande difficulté est de recruter un enseignant capable d'enseigner les math et sciences à tous les niveaux du secondaire 9^e à 12^e année.

e Les écoles secondaires auront consulté les parents et les élèves, et elles les leur auront fourni de l'information décrivant les programmes du secondaire et leurs implications dans le choix de carrière, ex. identifier les genres de programmes qu'une petite école peut offrir.

➤ Gilles Denis, contractuel et conseiller itinérant en orientation est une personne ressource important pour nos écoles secondaires, sauf à Maurice-Lavallée. Il se consacre dans les domaines suivants :

- Le relationnel
- Tests de rendement et examens en vue du diplôme
- Inventaires personnels
- Portfolios
- Transitions
- Secondaire 1^{er} cycle au 2^e : fonctionnement et choix de cours, planification des trois années
- Secondaire 2^e cycle : marché du travail, emplois, études postsecondaires, carrières et bourses

f Le Conseil aura favorisé l'implantation provinciale du programme d'activité physique quotidienne (APQ) au niveau 1^{re} à 9^e année.

➤ Les Services pédagogiques ont offert une formation en APQ. Toutes les écoles élémentaires ont mis en place des horaires qui rencontrent la norme ministérielle de 30 minutes d'activités physiques par jour. La difficulté est d'assurer une vraie implantation à Maurice-Lavallée lorsque les élèves n'ont pas accès au gymnase.

Réponses des parents sur le sondage de satisfaction administré en juin 2007. Je suis satisfait du programme d'éducation physique :

Très satisfait/	Satisfait	Satisfaction	Insatisfait/	Très insatisfait	Insatisfaction
32,4%	56,8%	89,2%	8,1%	2,7%	10,8%

g Le Conseil aura privilégié l'embauche de spécialistes en musique dans toutes ses écoles.

- Il devient de plus en plus difficile d'embaucher des spécialistes. Heureusement qu'à l'élémentaire, des enseignants intéressés par la musique acceptent de l'enseigner en dépit de leur manque de formation. Nous n'avons pas de spécialistes à Boréal et Saint-Christophe cette année. Cela ne semble pas avoir affecté l'opinion et la satisfaction des parents par rapport au cours de musique. Le tableau suivant en fait état.

Réponses des parents sur le sondage de satisfaction administré en juin 2007. Je suis satisfait du programme de musique

Très satisfait/	Satisfait	Satisfaction	Insatisfait/	Très insatisfait	Insatisfaction
46,6%	42,3%	88,9%	6,9%	4,3%	10,2%

h Le Conseil aura consulté les élèves, parents et personnel des écoles Citadelle, Notre-Dame, La Mission, Père-Lacombe et Maurice-Lavallée par rapport aux résultats de l'étude de Joe Laplante sur la faisabilité d'ouvrir un programme de secondaire 2^e cycle à Saint-Albert.

i

- Voir la section sous les Infrastructures.

j Le Conseil s'engage à être un partenaire dans l'organisation des Jeux francophones du Canada en 2008, ex. inviter des parents-bénévoles et les agents communautaires-scolaires à y participer; assurer la pleine collaboration des écoles.

- L'intention est que les employés intéressés à faire du bénévolat pour les Jeux du mois d'août 2008, recevraient une formation dans le cadre de la conférence sur le Bien-être en novembre 2007.

Objectif provincial 1	Les élèves ont la possibilité d'obtenir un apprentissage de grande qualité.
Résultat provincial 1.2.2	Le système d'éducation répond aux besoins de tous les élèves de la maternelle à la 12e année, ainsi qu'à ceux de la société et de l'économie.
Mesure provinciale 1.2.2	Les élèves, les parents et les enseignants seront satisfaits de la qualité générale de l'éducation de base.

Résultat 1.2.2		
Mesure	Résultat le plus récent CSCN	Résultat le plus récent Province
Qualité de l'éducation de base	85,8	87,6
Mesure	Résultat des 3 années précédentes CSCN	Résultat des 3 années précédentes Province
Qualité de l'éducation de base	89,6	86,0

Mesure de rendement

1.2.2 Pourcentages d'enseignants, de parents et d'élèves qui seront satisfaits de la qualité générale de l'éducation de base.

	Résultats			Cible
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2006-2007
Enseignants				
Conseil	93,0	94,4	93,1	Facultative
Province	93,9	94,8	94,7	
Parents				
Conseil	n/a	82,6	76,3	Facultative
Province	78,9	81,6	81,8	
Élèves				
Conseil	90,2	89,7	87,9	Facultative
Province	85,6	86,6	86,4	
Ensemble				
Conseil	88,5	87,6	84,2	Facultative
Province	91,6	88,9	85,8	

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

Les pourcentages d'enseignants, de parents et d'élèves qui sont satisfaits de la qualité générale de l'éducation de base sont sensiblement les mêmes que ceux de la Province. Nous pouvons observer une tendance à la baisse pour les deux entités au cours des trois dernières années.

Stratégies : La qualité générale de l'éducation de base

a Le Conseil aura élaboré un plan de communication afin de faire connaître, mettre en pratique et diffuser une nouvelle culture corporative basée sur les principes de coopération, d'équité et d'inclusion.

➤ Ce travail s'effectue de façon continue depuis le bureau des communications, du recrutement et de la promotion. Annuellement, nous développons et exécutons un plan de communication en ce sens.

b Le Conseil aura fait connaître le modèle de gestion composée aux employés, aux parents et à la communauté.

➤ Une demande a été faite auprès du ministre de l'Éducation par les trois conseils scolaires francophones du centre et du nord de l'Alberta pour qu'un règlement ministériel soit expressément conçu pour la gestion scolaire francophone calqué sur les politiques adoptées l'an dernier par le CSCN sur les rôles, responsabilités et autorité des conseillers publics concernant :

- L'ouverture et fermeture d'école
- La nomination de la direction générale
- L'affectation des directions pour les écoles publiques et catholiques
- Les élections scolaires
- Les responsabilités des dirigeants
- Les responsabilités d'un conseiller scolaire
- Les réunions du Conseil

➤ En mars, le Conseil a exprimé au ministre de l'Éducation sa déception quant à la décision ministérielle de ne pas encadrer les politiques des trois conseils scolaires francophones composés favorisant une réglementation des responsabilités distinctes et partagées des conseillers publics et catholiques. Un règlement ministériel ou un amendement à la Loi scolaire aurait encadré les futurs conseils dans l'élaboration ou l'adoption de politiques visant à garantir un équilibre au niveau de la prise de décision publique et catholique.

➤ En mai, Denis Collette, directeur du recensement, a soumis son rapport détaillant les résultats du recensement effectué en avril 2007. Selon ces résultats et conformément à la politique B-2021, il y aura deux postes de conseillers publics et cinq postes de conseillers catholiques à combler lors des élections scolaires du 15 octobre 2007.

Année	Électeurs	
	Catholiques %	Publics %
2007	76,2	23,8
2004	73,2	26,7
2002	79,4	20,6

c Le Conseil aura mis en place une formation pour assurer que les employés intègrent pleinement sa vision et mission afin de renforcer leur engagement.

➤ Cette activité s'est réalisée par l'orientation des nouveaux enseignants et l'accompagnement qu'ils ont reçu tout au long de l'année par l'entremise de mentors.

d Les conseillers se seront donnés plus de temps et d'occasions pour leur propre formation, ex. session avec Glen Taylor, Dale Armstrong, etc., souper causerie, participer aux ateliers de l'ASBA, explorer les cours au site web de l'ASBA et le guide des conseils scolaires de l'Ontario.

➤ Les conseillers ont assisté à l'AGA de la FCSFA, une retraite annuelle à l'hôtel Ramada en mars 2007. Le Plan triennal a été élaboré lors de ces deux derniers jours.

➤ Presque tous les conseillers ont assisté à des réunions, congrès et colloques provinciaux et nationaux.

➤ Les conseillers ont invité Glen Taylor, Mariette Rainville, Phyllis Dalley et Michelle Vaillancourt à leur faire des présentations.

e Le Conseil aura demandé à la FCSFA d'organiser un congrès annuel pour les conseillers scolaires francophones.

➤ Pour la première fois en 2007, la FCSFA a tenu un congrès annuel pour les conseillers scolaires francophones.

f Les écoles auront élaboré un profil des écoles, y compris un gabarit électronique, basé sur les priorités ministérielles, du Conseil scolaire et de leur communauté scolaire.

➤ La directrice principale et le directeur général ont développé un gabarit électronique qui permettra aux écoles à partir de 2007, de mieux communiquer leurs plans éducatifs à la communauté scolaire et le CSCN.

g Le Conseil tentera de réduire le nombre d'élèves par classe de la maternelle à 3^e année en dépit de l'abolition de la subvention provinciale pour l'année III.

➤ Malgré l'embauche de 49 nouveaux enseignants et privilégié les affectations dans les écoles élémentaires, le ratio élèves-enseignant a augmenté tant dans les classes de maternelle à 3^e année que dans celles de 7^e à 12^e année. Le fait d'opérer de très petites écoles en région avec de petits groupes a pour effet de créer des moyennes plus élevées dans les écoles urbaines.

Moyenne des effectifs – Matières obligatoires

2006-2007	M à 3	4 à 6	7 à 9	10 à 12
Conseil scolaire Centre-Nord	19,1	19,3	20,5	21,2
Alberta Commission on Learning	17	23	25	27

Moyenne des effectifs – Toutes les matières

2006-2007	M à 3	4 à 6	7 à 9	10 à 12
Conseil scolaire Centre-Nord	19,1	19,3	19,6	18,0
Alberta Commission on Learning	17	23	25	27

Objectif provincial 1

Les élèves ont la possibilité d'obtenir un apprentissage de grande qualité.

Résultat provincial 1.2.3

Le système d'éducation répond aux besoins de tous les élèves de la maternelle à la 12^e année, ainsi qu'à ceux de la société et de l'économie.

Mesure provinciale 1.2.3

Les élèves, les parents et les enseignants seront satisfaits de l'accès, en temps opportun, aux services offerts aux élèves à l'école (par exemple, sur le plan de l'orientation scolaire, du counselling de carrière, des services de bibliothèque et du soutien offert aux élèves ayant des besoins spéciaux).

Mesure de rendement

1.2.3 Les élèves, les parents et les enseignants seront satisfaits de l'accès, en temps opportun, aux services offerts aux élèves à l'école (par exemple, sur le plan de l'orientation scolaire, du counselling de carrière, des services de bibliothèque et du soutien offert aux élèves ayant des besoins spéciaux).

	Résultats			Cible
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2006-2007
Enseignants				
Conseil	65,8	71,6	64,3	Facultative
Province	70,0	71,5	72,0	
Parents				
Conseil	o.s.	54,6	49,2	Facultative
Province	54,9	56,9	55,9	
Élèves				
Conseil	76,1	73,4	73,4	Facultative
Province	76,7	77,1	76,8	
Ensemble				
Conseil	71,0	66,6	62,3	Facultative

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

Les pourcentages d'élèves, de parents et d'enseignants satisfaits de l'accès aux services offerts aux élèves à l'école semblent être relativement stables pour la Province tandis que nous notons une légère baisse du côté du Conseil. Par contre, notons qu'il est difficile de bien interpréter ces données car on ne donne aucun détails ni sur le contexte de la période à laquelle le sondage a été administré ni sur les raisons qui motivent ces choix.

Stratégies : Satisfaction à l'accès, en temps opportun, aux services offerts aux élèves

a La plupart des écoles élémentaires auront introduit un programme de douance pour les élèves des niveaux 3-4-5-6.

➤ Micheline Rivard de Calgary et contractuel du Réseau, a présenté un atelier pour les enseignants qui ont des élèves doués. Elle a aussi offert aux équipes-écoles deux sessions de trois heures sur les stratégies gagnantes et la façon d'identifier des élèves doués. Elle recommande le livre « L'Art d'enseigner » comme principale ressource.

b Le Conseil aura mis en œuvre les recommandations émanant du monitoring des programmes et services pour élèves ayant des besoins spéciaux.

➤ En avril 2006, trois équipes ministérielles ont visité 10 écoles pour évaluer nos programmes et services pour élèves ayant des besoins spéciaux. En août 2006, le rapport final et les résultats furent très élogieux. La responsable du monitoring a vanté le leadership des écoles, des Services pédagogiques et du bureau central, la qualité du guide développé par Michelle Tardif, la très grande collaboration entre les intervenants, l'accueil chaleureux des écoles, le travail d'équipe, la bonne connaissance du personnel dans le développement de PI (Plan d'intervention personnalisé), le fait que les dossiers étaient complets à 90% contrairement à 60% au niveau provincial. Elle ajouta, « *You've outstripped everyone... you've raised the bar for all other districts... this is the best we've seen across Alberta so far* ».

Réponse des élèves de 7^e à 9^e année sur le sondage de satisfaction administré en juin 2006. Je suis satisfait des services offerts pour répondre à mes besoins spéciaux :

Très satisfait/	Satisfait	Satisfaction	Insatisfait/	Très insatisfait	Insatisfaction
13,1%	38,4%	51,5%	12,6%	5,7%	18,3%

Réponse des élèves de 10^e à 12^e année sur le sondage de satisfaction administré en juin 2006. Je suis satisfait des services offerts pour répondre à mes besoins spéciaux :

Très satisfait/	Satisfait	Satisfaction	Insatisfait/	Très insatisfait	Insatisfaction
9,3%	37,5%	46,8%	13,0%	2,3%	15,3%

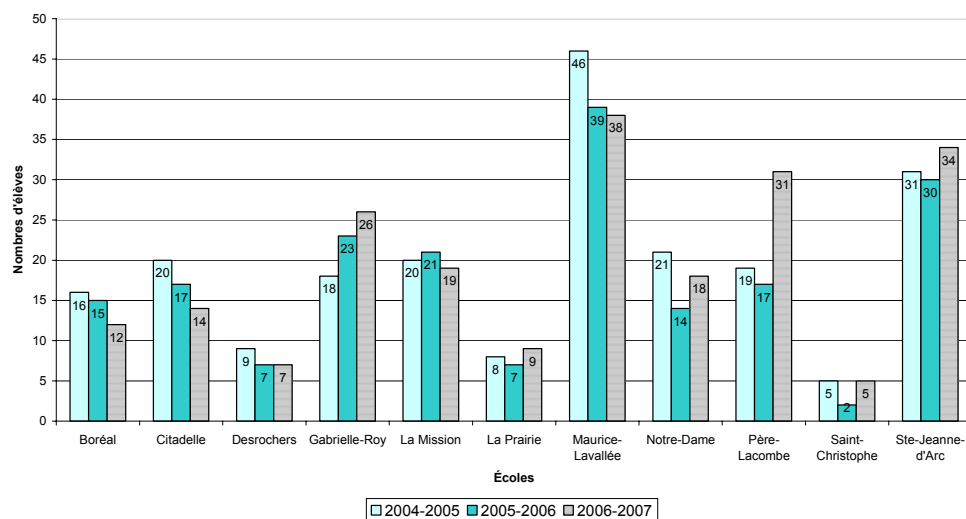
Réponses de parents sur le sondage de satisfaction administré en juin 2007. Je suis satisfait des services offerts aux élèves ayant des besoins spéciaux

Très satisfait/	Satisfait	Satisfaction	Insatisfait/	Très insatisfait	Insatisfaction
29,0%	41,5%	70,5%	18,7%	8,8%	27,5%

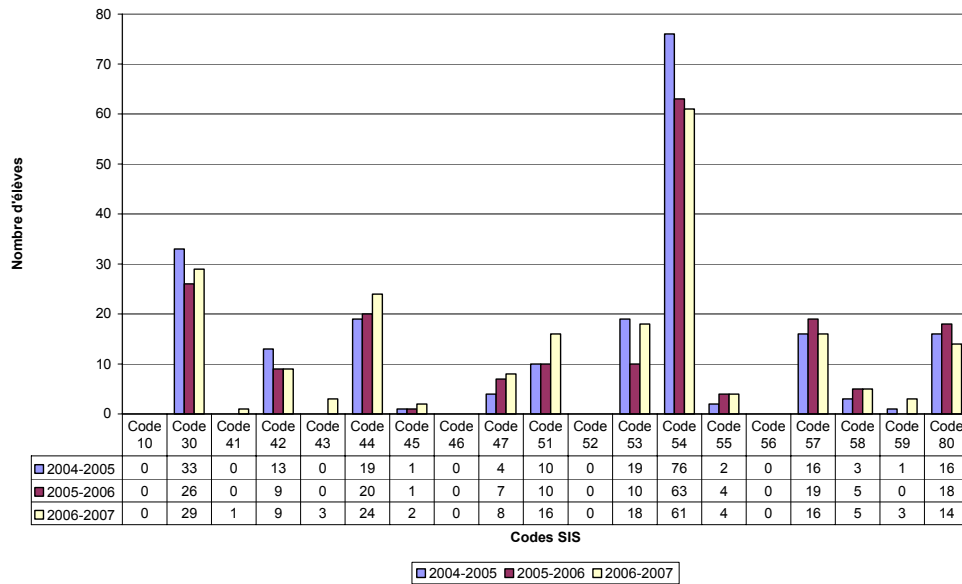
➤ En 2006-2007, nous avons réussi à améliorer les domaines méritants de l'attention, c'est-à-dire la quantification et la formulation trop vague des objectifs, l'importance de garder des preuves écrites et d'assurer les suivis, d'investir plus d'effort auprès des élèves doués et, surtout, de maintenir le haut niveau de performance des écoles dans les domaines de l'enfance exceptionnelle.

- Les écoles ont fait l'achat et l'apprentissage de *Read and Write Gold*, un logiciel qui permet aux élèves de faire lire les textes électroniquement.
- Nous avons formé un comité spécial avec les directions d'école et Michelle Tardif pour discuter de la situation des aides-élèves travaillant auprès des élèves ayant des besoins spéciaux. Ces rencontres ont permis de faire état de la situation dans chaque école concernant les services offerts aux élèves ayant des besoins spéciaux ainsi que le travail des aides-élèves. Cela nous a permis de dégager de nouvelles pistes pour la prestation des services en adaptation scolaire. Finalement, il s'est dégagé un nouveau modèle pour attribuer plus de temps de planification pour les enseignants qui ont des élèves codés dans leur salle de classe. Le modèle sera lancé en septembre 2007.
- Pour la première fois cette année, nous avons une conseillère en psychoéducation. Julie Bouchard travaille quatre jours à l'école Gabrielle-Roy et une journée à Sainte-Jeanne d'Arc. Sa présence a grandement aidé à la gestion et à la programmation des élèves ayant des besoins spéciaux et surtout à l'accompagnement sur place des enseignants. L'an prochain, dans le cadre du nouveau modèle, une seconde psychoéducatrice sera embauchée.
- Cette année, un nouveau logiciel en ligne a été créé pour les plans d'interventions personnalisés – le plan d'intervention en ligne (PIEL) – qui a été utilisé par tous les enseignants qui avaient un ou des élèves identifiés avec un code léger/moyen ou sévère. La conseillère en adaptation scolaire a maintenant accès à tous les PIELs élaborés par les enseignants et vérifiés par les directions d'école. Elle en a revu 213 en début d'année et en fin d'année pour s'assurer que les informations sont complètes et pertinentes, tout en assurant un meilleur suivi, ce qui était une de nos faiblesses dans les années précédentes.

Élèves avec codes SIS aux écoles du Conseil scolaire Centre-Nord #2



Élèves avec codes SIS au Conseil scolaire Centre-Nord No2



c Le Conseil continuera à bonifier le programme de la littératie précoce en y ajoutant 50 % de l’octroi provincial pour les niveaux 1 et 2, et en y ajoutant une autre somme des fonds du PARSA pour les niveaux 3-4-5-6, au besoin.

➡ Toutes les écoles ont à leur emploi, une enseignante à temps partiel qui travaille auprès d’élèves ayant des difficultés en lecture. Antérieurement, les conseils scolaires recevaient une subvention expressément pour les élèves en 1^{er} et 2^e. Le CSCN continue de subventionner à même le PARSA, la participation d’élèves de 3^e à la 6^e année. Les Services pédagogiques gèrent le programme conjointement avec un comité d’enseignantes affectées à cette activité.

d Le Conseil aura exploré comment appuyer les écoles et les enseignants qui font du coaching de sports d’équipe et individuels.

➡ Selon son plan triennal, le Conseil devait trouver le moyen d’appuyer les écoles dont les enseignants entraînent des jeunes ou des équipes sportives après les heures de classe. Le Conseil a approuvé un versement annuel de 5 000 \$ au budget de l’école Maurice-Lavallée ainsi que 1 300\$ à Gabrielle-Roy et 500\$ à La Prairie afin de reconnaître la contribution des enseignants-entraîneurs. Les autres écoles secondaires qui introduiront des programmes sportifs parascolaires pourront accéder un fonds comparable.

e L’administration aura revu le modèle parascolaire offert antérieurement à Citadelle.

➤ Reporté sinon abandonné.

Objectif provincial 1 Les élèves ont la possibilité d'obtenir un apprentissage de grande qualité.
Résultat provincial 1.3 Des programmes et des mesures de soutien efficaces sont disponibles aux élèves à risque.
Mesure provinciale 1.3.1 Le taux d'abandon scolaire des élèves de 14 à 18 ans sera réduit.

Résultat 1.3.1			Mesures d'évaluation		
Mesure	Résultat le plus récent CSCN	Moyenne précédente sur 3 ans CSCN	Rendement	Amélioration	Globale
Taux d'abandon scolaire	5,3	5,4	Élevées	Amélioration	Bonnes
Mesure	Résultat le plus récent Province	Moyenne précédente sur 3 ans Province	Rendement	Amélioration	Globale
Taux d'abandon scolaire	4,7	5,3			

Mesure de rendement		Résultats					Cible
		2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
1.3.1 Taux annuel d'abandon scolaire des élèves âgés de 14 à 18 ans.	Autorité scolaire	8,3	5,6	7,1	3,5	5,3	
	Province	6,3	5,5	5,3	4,9	4,7	

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

La province garde des données par rapport au taux annuel d'abandon (décrochage scolaire). Il est difficile de dégager une tendance du côté des écoles du Centre-Nord sauf pour dire qu'entre l'année 2003-2004 et 2004-2005, il y a une amélioration nette par rapport aux trois années antérieures. Positif aussi, est le fait que le taux d'abandon est moins élevé dans les écoles du Centre-Nord que pour l'ensemble de l'Alberta.

Stratégies : Le taux d'abandon scolaire

a L'administration du CSCN et de l'école Maurice-Lavallée auront dressé un profil du décrocheur.

- L'école Maurice-Lavallée a exploré des moyens pour réduire le taux de décrochage scolaire chez les élèves du secondaire 2^e cycle.
- Cette année, nous avons formé un comité expressément mandaté d'étudier la question du décrochage et de la sous-scolarisation à Maurice-Lavallée et Gabrielle-Roy. Le comité était composé des membres suivants : Nicole Bugeaud, Josée Dallaire, Jean-Daniel Tremblay, Denise Moulun-Pasek et Henri Lemire.
 - Une discussion a eu lieu autour du partage possible de cours d'options qui pourraient être partagés entre les deux écoles. Dans quelques années, l'école Gabrielle-Roy aimerait se prévaloir des cours d'Arts industriels offerts à l'école Maurice-Lavallée. Présentement, il y a 300 élèves qui suivent l'option Arts industriels à Maurice-Lavallée et il n'y aurait pas d'espace pour d'autres élèves à moins d'augmenter le temps d'enseignement dans ce domaine.

- Cette année, les cours d'options offerts à Maurice-Lavallée étaient, au 1^{er} semestre : Arts industriels, Arts visuels, Cuisine, ÉPA, Danse, Leadership, Musique et Stratégies ; au 2^e semestre : Alimentation, Arts industriels, Arts visuels, Criminalité, Couture, Danse, Droit, Éducation physique, Informatique, Mode, Musique, l'œil cinéma et Technologie des communications.
- Cette année, les cours d'options offerts en 10^e à Gabrielle-Roy étaient : Alimentation, Droit, Éducation physique 20/30, Informatique, Mode et Technologie des communications.
- À l'avenir, Maurice-Lavallée désire offrir des cours d'option de 5 crédits dans ces domaines : Arts visuels 30 (une priorité), Psychologie 20 et 30, Sociologie 20 et 30, Musique 30, Religion 35 « Les grandes religions du monde ».
- L'école Gabrielle-Roy explorera la possibilité d'offrir des cours dans ces domaines : Arabe, Robotique, Auto CAD et Esthétique
- La direction de Gabrielle-Roy a visité St. Joseph HS pour s'inspirer de son programme d'Esthétique qui sera introduit en 2007-2008.
- Le comité a discuté de la possibilité d'offrir un ensemble d'options qui pourraient tomber sous l'égide de 'Bureautique'. On estime que ces cours répondraient à un besoin de certains élèves qui ne se dirigent pas vers une éducation postsecondaire.

b Le Conseil aura revendiqué un développement plus rapide de cours en ligne.

c Le Conseil, par l'entremise du Alberta Distance Learning Centre et la FCSFA, aura participé au développement de cours d'éducation en ligne au niveau secondaire.

➡ Cela s'est fait par l'entremise de la FCSFA et de son comité de gestion. À présent, tous les cours réguliers du secondaire 2^e cycle sont disponibles en ligne.

d Les élèves de 12^e année auront pu participer aux tests langagiers nationaux et/ou internationaux, ex. Commission de la fonction publique du Canada, Test de connaissance du français (TCF), Test d'évaluation du français (TEF), deux tests développés selon le cadre commun des références pour la langue du Conseil d'Europe.

➡ Au printemps 2005 et 2006, nos élèves avaient participé à ces tests en collaboration avec EPSB. Cette année, pour des raisons qui demeurent incertaines, EPSB n'a pas poursuivi la chose et nous n'ont plus.

e Le Conseil aura maintenu le Campus de La Cité, l'école secondaire alternative située à La Cité francophone.

➡ Le Conseil gère le Campus de la Cité depuis presque 10 ans. Annuellement, de 20 à 30 élèves de Maurice-Lavallée fréquentent cette école alternative. À l'avenir, des élèves de Gabrielle-Roy s'y ajouteront.

Objectif provincial 1	Les élèves ont la possibilité d'obtenir un apprentissage de grande qualité.
Résultat provincial 1.4	Les élèves terminent leurs études secondaires.
Mesure provinciale 1.4.1	Le pourcentage d'élèves qui ont terminé leurs études secondaires dans les trois ans suivant leur entrée en 10^e année sera égal ou supérieur à la moyenne provinciale.

Mesure 1.4.1	Résultat le plus récent CSCN	Résultat le plus récent Province	Moyenne précédente sur 3 ans CSCN	Moyenne précédente sur 3 ans Province
Taux d'achèvement (3 ans)	74,9	70,4	75,4	69,1
Taux d'achèvement (4 ans)	79,6	76,2	74,6	73,6
Taux d'achèvement (5 ans)	81,2	78,6	74,7	76,0

Stratégies : Le taux d'achèvement (3 ans)

<p>a L'administration du CSCN et de l'école Maurice-Lavallée auront fait l'inventaire des choix d'études secondaires et d'emploi des finissants.</p> <p>➤ Cela se fait annuellement dans le cadre du travail de Marie Lafleur, conseillère en orientation.</p>
<p>b L'administration du CSCN et de l'école Maurice-Lavallée auront fait le calcul du nombre d'élèves qui ont poursuivi leurs études secondaires et post-secondaires à l'extérieur de l'Alberta.</p> <p>➤ Je n'ai pas obtenu ces résultats pour la présente année scolaire.</p>
<p>c L'école Maurice-Lavallée aura exploré des moyens pour favoriser un taux plus élevé d'élèves qui se dirigent vers les études supérieures après la 12^e année.</p> <p>➤ Cela se fait régulièrement dans le cadre du travail de l'administration et de la conseillère en orientation.</p>

Deuxième objectif : Excellence des résultats des élèves

Objectif provincial 2	Les élèves ont la possibilité d'excellence des résultats.
Résultat provincial 2.1	Les apprenants atteignent des normes élevées.
Mesure provinciale 2.1.1/2.1.2	Les résultats des élèves qui passent les tests de rendement en 3 ^e , 6 ^e et 9 ^e années et les résultats de la cohorte seront égaux ou supérieurs à ceux de l'année précédente, et atteindront ou dépasseront les normes de la province.
Mesure provinciale 2.1.3/2.1.4	Les résultats de la norme acceptable et la norme d'excellence des examens en vue du diplôme seront égaux ou supérieurs à ceux de l'année précédente et atteindront les normes de la province.
Mesure provinciale 2.1.5	Le taux de participation des élèves aux examens en vue du diplôme sera supérieur à la moyenne provinciale.
Mesure provinciale 2.1.5	Un pourcentage acceptable d'élèves en 12 ^e année aura obtenu la bourse Rutherford.

Résultat 2.1							
Mesure	Résultat le plus récent CSCN	Résultat le plus récent Province	Moyenne précédente sur 3 ans CSCN	Moyenne précédente sur 3 ans Province	Mesures de rendement CSCN	Mesures d'amélioration CSCN	Mesures globales CSCN
Tests de rendement 3-6-9 Acceptable	82,1	77,0	85,0	77,3	Moyennes	Baisse	Problématique
Tests de rendement 3-6-9 Excellence	13,6	19,1	17,9	19,4	Moyennes	Constant	Acceptable
Diplôme Acceptable	87,7	84,7	88,8	85,6	Élevées	Constant	Bonnes
Diplôme Excellence	27,2	24,5	23,0	22,0	Élevées	Constant	Bonnes
Taux de participation Admissibles aux bourses Rutherford	68,6	53,7	63,6	52,4	s.o.	s.o.	s.o.
	44,4	37,2	34,9	33,9	Élevées	Constant	Bonnes

Mesure de rendement	Résultats (en pourcentages)					Cible
2.1.1 Pourcentages des élèves de 3e, 6e et 9e année (résultats de la cohorte) qui ont atteint						

la norme acceptable et les pourcentages qui ont atteint la norme d'excellence aux tests de rendement provinciaux.		AE 2002-2003	AE 2003-2004	AE 2004-2005	AE 2005-2006	AE 2006-2007	AE 2006-2007
3^e année							
Language Arts	Conseil	87,9/8,1	90,5/15,5	82,6/8,4	71,8/4,6	70,3/6,9	
	Province	90,1/17,2	90,5/16,5	91,1/18,0	89,8/15,6	89,1/19,6	
Mathématiques	Conseil	94,1/28,3	92,9/38,2	86,5/28,1	88,8/19,1	83,2/22,1	
	Province	89,3/32,4	89,2/29,9	88,5/28,8	90,3/29,7	88,3/26,0	
6^e année							
Language Arts	Conseil	87,8/15,3	84,9/10,1	78,5/11,7	75,6/9,6	86,4/15,7	
	Province	89,2/19,0	87,0/17,0	85,9/17,2	87,6/17,7	89,6/22,1	
Français	Conseil	94,7/22,6	95,0/17,3	94,5/24,4	96,2/20,4	96,4/18,1	
	Province	95,3/21,7	95,4/18,6	94,2/23,3	96,5/20,1	91,0/11,7	
Mathématiques	Conseil	92,5/21,8	78,1/23,4	86,0/13,4	81,0/12,7	79,3/10,9	
	Province	86,5/19,3	86,2/23,3	86,0/20,0	83,0/17,2	82,3/16,1	
Sciences	Conseil	90,2/25,6	81,3/12,2	82,9/15,9	80,4/12,0	78,0/21,5	
	Province	87,9/26,5	88,3/28,8	88,0/28,6	87,1/30,8	84,4/29,8	
Études sociales	Conseil	90,2/21,8	76,8/11,6	81,7/12,2	86,8/16,5	79,6/13,6	
	Province	86,4/22,3	86,4/21,7	87,0/23,9	86,8/25,3	86,4/13,9	
9^e année							
Language Arts	Conseil	91,6 / 14,5	90,2 / 16,3	91,0 / 15,3	93,8 / 18,8	78,9/12,2	
	Province	89,2 / 15,4	88,9 / 14,2	89,1 / 16,1	88,2 / 15,5	88,2/16,8	
Français	Conseil	92,0 / 26,1	90,6 / 12,5	87,8 / 12,2	85,0 / 8,8	83,1/14,0	
	Province	94,4 / 27,8	88,1 / 15,8	89,5 / 17,9	87,9 / 15,0	84,2/13,0	
Mathématiques	Conseil	83,3 / 21,4	85,4 / 26,0	81,6 / 21,1	79,8 / 21,9	68,4/22,6	
	Province	72,6 / 20,1	75,4 / 21,5	77,7 / 22,5	77,2 / 20,0	75,3/20,7	
Sciences	Conseil	n/d	78,9 / 5,3	67,8 / 7,0	74,3 / 7,1	66,4/12,7	
	Province	n/d	75,2 / 13,6	76,5 / 14,5	76,5 / 15,1	78,4/12,5	
Études sociales	Conseil	88,6 / 15,9	92,6 / 21,1	81,7 / 12,2	77,0 / 8,0	67,2/8,2	
	Province	82,8 / 21,3	82,6 / 22,6	84,5 / 15,9	82,0 / 21,9	80,7/21,2	
Ensemble	Conseil	90,2 / 20,1	86,4 / 17,4	83,5 / 15,2	82,5 / 13,8		
	Province	87,5 / 22,0	86,1 / 20,2	86,5 / 20,6	85,9 / 20,5		

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

Les élèves des niveaux 3-6-9 écrivent des tests de rendement provinciaux dans un ensemble de 12 matières. Dans les années passées, ils ont atteint la norme « acceptable » et la norme « excellence » dans cinq matières. En général, les élèves ont moins bien réussi aux tests provinciaux que l'année précédente. Le Conseil est préoccupé par ces diminutions des résultats et la tendance à la baisse depuis les deux dernières années. Des initiatives de redressement seront poursuivies en 2007-2008.

Résultat 2.1 Les élèves atteignent des normes élevées (suite)

Mesure de rendement		Résultats (en pourcentages)					Cible
2.1.2 Pourcentage d'élèves qui ont atteint la norme acceptable et le pourcentage de ceux qui ont atteint la norme d'excellence aux examens en vue du diplôme.							
		AE 2002-2003	AE 2003-2004	AE 2004-2005	AE 2005-2006	AE 2006-2007	AE 2006-2007
Anglais 30-1	Conseil	o.s.	100/30	91/17	86,6/23,0	81,2/14,1	
	Province	o.s.	92/19	89/18	88,0/19,3	87,7/19,0	
Anglais 30-2	Conseil	o.s.	90/0	96/0	94,7/5,3	84,6/7,7	
	Province	o.s.	85/7	89/10	86,1/8,1	88,7/9,7	
Français 30	Conseil	95/26	100/21	100/16	95,9/32,7	98,6/23,6	
	Province	94/22	99/15	95/16	94,8/28,1	97,2/24,6	
Études sociales 30	Conseil	95/26	95/32	95/24	95,7/31,9	94/37,3	
	Province	87/22	86/24	85/24	85,5/23,9	86,1/24,6	
Études sociales 33	Conseil	68/9	67/7	86/29	79,9/5,3	88/16	
	Province	82/12	83/15	85/18	83,5/19	84,8/19,6	
Mathématiques pures 30	Conseil	90/26	83/26	88/48	87,5/37,5	89,5/26,3	
	Province	84/27	84/32	81/26	82,8/26,5	81,1/24,6	
Mathématiques appliquées 30	Conseil	71/21	90/14	94/38	69,5/0	76,7/13,3	
	Province	85/14	86/14	88/22	77,5/11,8	77,6/12,1	
Biologie 30	Conseil	77/24	82/23	80/23	84,3/27,5	78,9/21,1	
	Province	81/22	82/27	80/27	81,4/26,4	83,5/27,4	
Chimie 30	Conseil	85/17	86/32	82/31	80,4/19,6	75/25	
	Province	85/25	86/28	88/33	88,4/37,1	89,3/37,9	
Physique 30	Conseil	96/46	92/46	92/21	90,9/63,6	100/50	
	Province	82/25	87/30	84/28	84,4/30	86,1/29,3	
Ensemble	Conseil	84,6/24,3	88,5/23,1	90,4/23,7	86,4/24,7		
	Province	85/21,2	87/21,2	86,4/22,2	85,1/23,2		

Stratégies : Les résultats des tests de rendement

a Le PARSA III a mis l'emphase sur « l'évaluation au service de l'apprentissage » (l'évaluation formative).

- ⇒ Le PARSA III a été lancé en grand lors de la journée de la rentrée du personnel en août 2006.
- ⇒ Le ministère a confirmé que notre subvention pour le Programme d'amélioration du rendement en Alberta (PARSA) est de 132 \$ par élève, soit 289 938 \$ en 2007-2008. Ceci dit, les conseillers des Services pédagogiques ont offert des formations dans le cadre du PARSA ce qui a permis de consolider les concepts relatifs à l'évaluation formative et comment ils sont compatible à l'évaluation sommative. En bref, l'évaluation au service de l'apprentissage est ni plus ni moins un aspect de bonnes pratiques d'enseignement.
- ⇒ En cette première année du nouveau PARSA, le but principal pour les enseignants était de « Prendre connaissance/appliquer le processus d'auto-évaluation face à sa pratique pédagogique ». Voici les éléments clés qui ont marqué l'année :
 1. Faire une étude approfondie des résultats et des tendances des tests de rendement de l'école
 2. PARSA III : ce que dit
 - ◆ la recherche
 - ◆ la raison d'être
 - ◆ les fondements
 3. Informer/sensibiliser relativement à la terminologie et aux domaines d'études du PARSA selon les livres
 - ◆ Anne Davies: *Making Classroom Assessment Work*
 - ◆ De Paul Black et al.: *Assessment for Learning: Putting it into Practice*
 4. Identifier un projet ou l'orientation que prendra le PARSA à l'école
 5. Ressortir les résultats d'apprentissage qui forment le noyau de ce qui doit être appris dans les programmes d'études
- ⇒ Parmi les activités reliées à la mise en œuvre du PARSA, veuillez noter les suivantes :
 - Multiples rencontres de préparation avec les conseillères pédagogiques
 - Traduction de documents, la plupart de la littérature sur le sujet étant en anglais
 - Préparation d'outils de travail, prêts à être utilisés par les enseignants et les leaders PARSA de chaque école
 - Atelier d'une journée pour les enseignants et directions du CSCN en août 2006 afin de lancer le PARSA III
 - Coordination et organisation des rencontres Assessment Specialists et PARSA de notre Conseil
 - Participation aux préparatifs de la journée pédagogique du Conseil le 16 mars

b Les Services pédagogiques auront fait l'inventaire des meilleures pratiques qui mènent à un pourcentage plus élevé d'élèves qui atteignent la norme «excellence» aux tests de rendement.

- ⇒ Les conseillères pédagogiques et Constance ont fait et partagé des stratégies simples en ce sens lors des réunions des directions d'école et de certaines formations avec les enseignants.

c Les directions d'école auront reçu de la formation sur l'évaluation avec le mentor Dale Armstrong.

- ⇒ Cette année, il y a eu qu'une telle formation, mais le directeur général a eu recours à M. Armstrong à quelques reprises. La directrice principale du Conseil, Constance Murphy, consulte M. Armstrong périodiquement.

d Les écoles auront mis en place la programmation qui permettra aux élèves d'approcher, d'atteindre ou de surpasser les normes provinciales aux tests de rendement.

- Vu que les résultats en anglais dans les tests de rendement 3^e et 6^e année sont à la baisse depuis les dernières deux années, nous avons organisé des ateliers avec Betty Wiebe, spécialiste en enseignement de l'écriture en anglais et conceptrice du « Blended Structures and Styles in Writing ». Le modèle est très simple, mais par le biais de la répétition et du renforcement, les élèves apprennent à prendre des notes, à comprendre comment une phrase, un paragraphe est construit et comment enrichir des phrases. Nos enseignantes ont été très enthousiastes par rapport aux ateliers et nous avons eu une participation de 100% des 25 enseignants de la 3^e à la 8^e année originalement inscrits aux trois sessions de Mme Wiebe. La formatrice a aussi commenté que les enseignants du Centre-Nord étaient les plus enthousiastes et les plus rapides à mettre en pratique sa démarche.
- À cause de ce succès, les enseignants de l'élémentaire ont réclamé que l'on traduise certains documents de Mme Wiebe en français afin de faciliter le transfert des connaissances dans les cours de Français. En juin, quatre enseignantes de Gabrielle-Roy et Notre-Dame se sont rencontrées pour créer une banque de textes en français à partir desquels la démarche de Mme Wiebe pourra se faire en français. Une enseignante de Ste-Jeanne-d'Arc fera la traduction de documents pendant l'été pour la mise en œuvre à l'automne. Les documents traduits et la banque de textes débutants, intermédiaires et avancés seront placés dans une conférence de First Class pour la rentrée.

e Les conseillers auront pris connaissance des rapports d'analyse et les résultats des tests de rendement.

- Constance Murphy, directrice principale, a travaillé de près avec Dale Armstrong, expert-conseil en évaluation, pour appuyer l'administration dans l'analyse des résultats des tests et examens ministériels, la formation des cadres et la formulation de stratégies pour améliorer les résultats des élèves. Il continuera à nous assister en 2006-07.
- Constance Murphy a fait une analyse comparative détaillant les résultats des élèves du Centre-Nord contre ceux des écoles anglaises de leurs communautés respectives.

f Les écoles continueront à faire l'analyse détaillée de leurs résultats et à mettre en œuvre un plan d'action pour l'amélioration.

- Constance Murphy a présenté une mini-formation sur l'analyse des résultats des tests de rendement en utilisant les tableaux de l'extranet. Les écoles doivent faire leur propre analyse des résultats et soumettre leur plan d'action à la direction générale indiquant comment l'école propose d'améliorer les domaines problématiques.

Stratégies : Les résultats des examens en vue du diplôme

<p>a Les écoles secondaires 2^e cycle auront mis en place une programmation qui permet aux élèves d’approcher, d’atteindre ou de surpasser les normes provinciales aux examens en vue du diplôme.</p> <p>➤ L’équipe-école de Maurice-Lavallée a obtenu une mention honorable dans la catégorie « <i>Improvement in Academics</i> » lors des <i>2006 Garfield Weston Awards for Excellence in Education</i>. Le <i>Fraser Institute</i> a fait l’analyse des résultats des écoles de l’Alberta et a établi une liste de 30 écoles selon deux catégories, soit une pour les 729 écoles élémentaires et une autre pour les 270 écoles secondaires. L’école Maurice-Lavallée s’est distinguée parce qu’elle était une des 30 écoles secondaires dont les résultats se sont améliorés le plus rapidement et de façon constante depuis les cinq dernières années.</p>
<p>b Les conseillers scolaires auront pris connaissance des rapports d’analyse et les résultats des examens en vue du diplôme.</p> <p>➤ À chaque automne, le directeur général présente aux conseillers des tableaux et des analyses des résultats des tests et examens.</p>
<p>c Les écoles continueront à faire l’analyse détaillée de leurs résultats et à mettre en place un plan d’action pour l’amélioration.</p> <p>➤ La directrice principale a visité toutes les écoles pour revoir les résultats, examiné les plans d’actions pour le redressement des éléments les plus faibles et rapporté sur ses activités.</p>

Mesure de rendement		Résultats					Cible
		2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
2.1.3 Taux de participation aux examens en vue du diplôme : pourcentages des élèves qui suivent au moins quatre cours pour les examens en vue du diplôme.	Conseil	51,8	62,2	61,5	67,0	68,6	
	Province	50,1	51,4	52,4	53,5	53,7	

Stratégies : Le taux de participation des élèves aux examens en vue du diplôme

<p>a La direction générale aura assuré que le taux de participation aux examens en vue du diplôme continue à excéder la moyenne provinciale.</p> <p>b Les écoles auront réduit le nombre de demandes d’exemptions aux tests de rendement.</p> <p>➤ En 2005-2006 (les résultats les plus récents obtenus du ministère), indique que notre taux de participation aux tests de rendement en 3-6-9 était de 96,6% contre 90,8% au niveau provincial. Il s’agit d’un écart important en notre faveur.</p> <p>➤ En 2005-2006 (les résultats les plus récents obtenus du ministère), notre taux de participation aux examens en vue du diplôme en 12^e année était de 68,6% contre 53,7% au niveau provincial. Il s’agit d’un écart important en notre faveur, surtout du fait que nos résultats sont supérieurs dans presque toutes les matières.</p>
<p>c Les écoles auront offert aux élèves les accommodations pour faciliter la participation des élèves aux tests de rendement et elles limiteront les demandes</p>

d'exemption.

- Nos écoles offrent des accommodations aux élèves codés et à ceux qui éprouvent des difficultés. Pour la plupart, ils ont accès à soit un scribe ou un lecteur, ou les deux lors de l'administration des tests de rendement.

Résultat 2.1 : Les élèves atteignent des normes élevées.

Mesure de rendement		Résultats					Cible
		2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	
2.1.4 Pourcentage des élèves de la 12 ^e année admissibles aux bourses d'études Rutherford.	Conseil	21,4	31,8	35,7	37,3	44,4	
	Province	31,2	32,5	33,8	35,3	37,2	

Stratégies : La bourse Rutherford

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

a Les écoles du secondaire 2^e cycle feront en sorte que le nombre d'élèves qui obtiennent annuellement la bourse Rutherford est égal à ou supérieur à la moyenne provinciale.

➤ Les données les plus récentes du ministère de l'Éducation démontrent qu'en 2005-06, 44,4% des élèves (72) de 12^e année avaient rencontré les critères pour obtenir la bourse Rutherford comparativement à 37,27% au niveau provincial pour la même période.

b Les écoles secondaires 2^e cycle informeront les élèves dès la 10^e année relativement à la bourse Rutherford et elles feront en sorte que tous les élèves admissibles à la bourse remplissent le formulaire de demande.

➤ Gilles Denis et Marie Lafleur accomplissent cette tâche dans le cadre de leur travail. À l'école Maurice-Lavallée, les élèves obtiennent cette information sur le site web de l'école.

c Les écoles secondaires exploreront les bénéfices d'introduire un « Tableau d'honneur ».

➤ Les écoles Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée ont d'excellentes soirées des lauréats qui reconnaissent les élèves dans les domaines académiques, sportifs, communautaires, etc.

Résultat 2.2 : Les élèves sont bien préparés à l'apprentissage continu

Objectif provincial 2	Les élèves ont la possibilité d'excellence des résultats.
Résultat provincial 2.2	Les apprenants sont bien préparés à l'apprentissage continu.
Mesure provinciale 2.2	Un taux acceptable d'élèves aura fait la transition du secondaire au post-secondaire dans les quatre ans après leur entrée en 10 ^e année.

Résultat 2.2				
Mesure	Résultat le plus récent CSCN	Résultat le plus récent Province	Moyenne précédente sur 3 ans CSCN	Moyenne précédente sur 3 ans Province
Taux de transition (4 ans)	39,8	39,5	40,8	34,6
Taux de transition (5 ans)	65,9	59,5	54,5	54,5

Mesure de rendement		Résultats					Cible
		2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007
2.2.1 Taux de transition du secondaire au postsecondaire dans les quatre et six ans suivant l'entrée en 10 ^e année.	Dans les 4 ans :						
	Conseil	37,9	38,7	42,0	41,6	39,8	Facultative
	Province	32,0	32,8	34,0	37,0	39,5	
	Dans les 6 ans :						
	Conseil	64,7	58,5	51,3	53,7	65,9	Facultative
	Province	51,2	51,5	54,4	57,5	59,5	

Stratégies : Le taux de transition

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

Dans le cas des finissants qui ont terminé leur secondaire il y a six ans, on note une augmentation considérable par rapport à l'année précédente ainsi qu'une différence notable d'environ 6% avec la moyenne de la province.

Objectif provincial 2	Les élèves ont la possibilité d'excellence des résultats.
Résultat provincial 2.3	Les apprenants sont bien préparés au monde du travail.
Mesure provinciale 2.3	Un pourcentage important de parents et d'enseignants estiment qu'on enseigne aux élèves les attitudes et les comportements qui leur permettront, après le secondaire, de réussir sur le marché du travail.

Résultat 2.3 Résultats du Conseil scolaire du Centre-Nord		
Mesure	Résultat le plus récent CSCN	Résultat le plus récent Province
Préparation pour le monde de travail	77,6	77,1
Mesure	Résultat des 3 années précédentes CSCN	Résultat des 3 années précédentes Province
Préparation pour le monde de travail	87,3	74,7

Mesure de rendement	Résultats			Cible	
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2006-2007	
2.3.1 Pourcentages d'enseignants et de parents estimant qu'on enseigne aux élèves les attitudes et les comportements qui leur permettront, après le secondaire, de réussir sur le marché du travail.	Enseignants				
	Conseil	94,7	96,4	90,1	Facultative
	Province	89,1	89,4	89,2	
	Parents				
	Conseil	o.s.	72,2	65,1	Facultative
	Province	60,8	64,6	65,1	
	Ensemble				
	Conseil	94,7	84,3	76,6	Facultative
	Province	74,9	77,0	77,1	

Stratégies : La préparation pour le monde de travail

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

Le pourcentage d'enseignants qui estiment que les écoles du Centre-Nord enseignent aux élèves les attitudes et les comportements qui leur permettront de réussir sur le marché du travail après le secondaire est légèrement plus élevé que la moyenne provinciale. Toutefois, ce n'est pas l'avis des parents qui ne sont satisfaits qu'à 65,1 %. De plus, on remarque une diminution drastique du taux de satisfaction sur l'ensemble, le pourcentage du Centre-Nord se retrouvant sous la moyenne provinciale pour la première fois dans les trois dernières années.

a Les écoles auront mis l'accent sur le développement d'attitudes qui permettront aux élèves de réussir dans le monde du travail.

➔ Un nouveau comité a invité Yannick Dufour de la DÉF a apporté les précisions suivantes au sujet du programme Connaissance et Employabilité qui pourrait offrir aux élèves de 8^e à 12^e année la possibilité d'acquérir des connaissances et des habiletés essentielles à la vie quotidienne afin d'être bien préparés pour l'emploi, la poursuite d'études, l'apprentissage continu et de devenir des citoyens à part entière dans la société.

Réponses des parents sur le sondage de satisfaction administré en juin 2007. Je suis satisfait de l'enseignement d'attitudes et de comportements qui permettront à mon enfant après le secondaire, de réussir sur le marché du travail :

Très satisfait/	Satisfait	Satisfaction	Insatisfait/	Très insatisfait	Insatisfaction
28,7%	56,3%	85,0%	9,7%	5,0%	14,7%

Réponses des élèves de 10^e à 12^e année sur le sondage de satisfaction administré en juin 2007. Je suis satisfait de la façon dont mon école m'aide à me préparer pour réussir le marché du travail :

Très satisfait/	Satisfait	Satisfaction	Insatisfait/	Très insatisfait	Insatisfaction
11,6%	57,4%	79,0%	20,4%	5,1%	25,6%

Réponses des élèves de 10^e à 12^e année sur le sondage de satisfaction administré en juin 2007. Je suis d'accord avec le fait que je possède les aptitudes et les comportements nécessaires pour réussir sur le marché du travail :

Très satisfait/	Satisfait	Satisfaction	Insatisfait/	Très insatisfait	Insatisfaction
30,4%	59,3%	89,7%	4,7%	0,5%	5,2%

b Les écoles élémentaires auront introduit l'Espagnol comme troisième langue à partir de la 4^e année.

➤ La langue Espagnol est enseignée dans la plupart des écoles du Centre-Nord depuis 6-7 ans.

c L'école Gabrielle-Roy explorera la possibilité d'offrir un cours facultatif sur la langue arabe.

➤ Il n'y a pas eu de demandes des parents pour offrir des cours de langue arabe. De fait, les conseillers et les administrateurs questionnent la pertinence d'introduire une troisième langue à des élèves qui, pour la plupart, ont des difficultés avec le français et/ou l'anglais.

d Le Conseil aura formé un partenariat avec le Mennonite Centre, Big Brothers/Big Sisters, le CAÉ et Multicultural Brokers pour offrir un cours d'Anglais langue seconde aux élèves du secondaire pendant 2 à 3 semaines tous les étés.

➤ Le Centre-Nord et les quatre partenaires avaient offert ce camp à l'été 2005 et 2006, toutefois vu le désintérêt des élèves, les faibles inscriptions et le manque de succès une telle approche, il a été décidé d'abandonner le camp de langue.

e Les écoles ont implanté le nouveau programme d'études sociales.

➤ À tous les ans pour les prochaines 3-4 années, les écoles de la province doivent introduire le nouveau programme. Les conseillers aux Services pédagogiques offrent de ateliers aux enseignants qui ont à enseigner. Cette année, il s'agissait de l'implantation aux niveaux 4 et 7.

f Un comité du Conseil aura étudié la question de la sous-scolarisation de certains élèves immigrants et aura fait l'expérimentation de nouvelles initiatives pour répondre.

g Le Conseil revendiquera des fonds provinciaux pour la mise en place de programmes pour les élèves sous-scolarisés.

➤ Cette année, un nouveau comité s'est penché sur la question des élèves nouvellement arrivés et la sous-scolarisation dans les écoles élémentaires d'Edmonton. Le comité était composé d'Adèle Amyotte, Rita Hébert, Arthur L'Abbé, Michelle Tardif et Henri Lemire. En général, la problématique se résume ainsi :

- plusieurs élèves arrivent de d'autres provinces avec une histoire scolaire bien différente d'ici, par exemple, les classes spéciales
- le manque d'anglais chez certains élèves nouvellement arrivés du Québec et du Nouveau-Brunswick vient poser un défi aux enseignants
- la différence dans le curriculum
- la culture scolaire, en général
- certains élèves migrants ont plus de difficulté à s'adapter en raison de l'éloignement de leurs liens familiaux
- certains sont dépressifs
- pour les élèves issus de l'immigration, le manque d'anglais est parfois un problème ; situations familiales souvent difficiles ; pas beaucoup de suivis à la maison, ex : rencontres de parents, devoirs
- pour les élèves provenant d'autres nations, quelquefois ils n'ont ni le français, ni l'anglais ce qui rend l'insertion à l'école très difficile pour l'enfant et les enseignants
- certains élèves ont connu de nombreux déménagement d'une école à l'autre
- à l'occasion, il y a la formation de clics d'élèves
- nous constatons des cas d'intimidation de la part de certains parents envers les enseignants
- pour l'accueil et le triage des élèves de l'élémentaire, il fut suggéré de suivre le même processus qui semble bien fonctionner au secondaire, soit l'accueil des nouvelles familles et l'évaluation avec des tests d'entrée des élèves

➤ Le comité a exploré des options pour les élèves de 4^e à 6^e années qui ont peu ou pas d'anglais.

1. Offrir une session d'anglais intensif, les jeudis de 14 h à 16h à l'école de l'enfant. Cette session serait au choix des parents et ceux-ci devraient fournir le transport. Un aide-élève pourrait offrir cette session.
2. Offrir deux samedis d'anglais intensifs par mois. Ces sessions seraient offertes par un enseignant et le transport serait fourni par le Conseil.
3. Offrir un camp d'été en anglais.

➤ Le comité a exploré des options pour les élèves plus jeunes.

1. Projet pilote pour les élèves de la 2^e année qui parlent peu ou pas l'anglais. Dès septembre 2007, offrir deux ou trois périodes par semaine aux élèves de la deuxième année identifiés par l'enseignant et la direction comme ayant besoin d'anglais intensif afin de les préparer pour l'apprentissage formel de l'anglais en 3^e année. Obtenir la permission des parents.
2. Il a été suggéré de vérifier auprès de St-Albert *Catholic Schools* et les écoles publiques francophones de Calgary pour leur programme d'anglais précoce.

Autres

La coordonnatrice en besoins spéciaux et le directeur général ont présenté un nouveau modèle de services pour les besoins spéciaux. Ce modèle a été élaboré à la suite de rencontres entre les directions et les membres d'un comité ad hoc mis en place pour identifier d'autres moyens de mieux répondre aux élèves ayant des besoins spéciaux tout en essayant d'atteindre le but ultime pour ces élèves, soit l'acquisition maximale de leur autonomie.

Dès septembre, les écoles du Centre-Nord piloteront un modèle accordant du temps aux enseignants pour élaborer et faire les suivis exigés par les PIEL selon la formule suivante :

- ◆ Aucun temps s'il n'y a qu'un PIEL dans une salle de classe;
- ◆ Trois demi-journées par année pour 2 à 3 PIEL;

- ◆ Six demi-journées (ou trois journées pleines) pour 4 à 5 PIEL;
- ◆ Neuf demi-journées (ou 4,5 journées pleines) pour 6 à 7 PIEL.

Habituellement, les sessions de planification s'effectueront en septembre-octobre, mars-avril et mai-juin. L'enseignant consultera la direction pour déterminer où il travaillera et dans les deux jours qui suivent, remettra les mises à jour aux PIEL à la direction et à Michelle Tardif.

Notons que les journées arrêtées pour l'élaboration et les suivis des PIEL ne peuvent pas être échangées contre des journées de congé personnel ou être compensées monétairement.

Résultat 2.4 : Les élèves font preuve de caractéristiques de citoyen actif

Objectif provincial 2	Les élèves ont la possibilité d'excellence des résultats.
Résultat provincial 2.4	Les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens actifs.
Mesure provinciale 2.4	Un pourcentage important d'élèves, de parents et d'enseignants sont satisfaits que les élèves font preuve des caractéristiques de citoyens actifs.

Résultat 2.4 Résultats du Conseil scolaire du Centre-Nord		
Mesure	Résultat le plus récent CSCN	Résultat le plus récent Province
Citoyenneté active	73,5	76,6
Mesure	Résultat des 3 années précédentes CSCN	Résultat des 3 années précédentes Province
Citoyenneté active	78,7	74,8

Mesure de rendement

2.4.1 Pourcentages d'enseignants, de parents et d'élèves estimant que les élèves font preuve de caractéristiques de citoyens actifs.

	Résultats			Cible
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2006-2007
Enseignants				
Conseil	88,1	87,4	82,7	Facultative
Province	89,5	90,3	89,9	
Parents				
Conseil	o.s.	80,6	78,3	Facultative
Province	70,3	72,4	72,6	
Élèves				
Conseil	68,5	70,7	67,9	Facultative
Province	66,1	67,5	67,1	
Ensemble				
Conseil	78,3	79,5	73,5	Facultative
Province	75,3	76,8	76,6	

Stratégies : La citoyenneté active

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

Annuellement, la province demande aux conseils scolaires de sonder les parents sur le taux de satisfaction relativement aux caractéristiques de citoyen actif chez les élèves. Contrairement à l'année passée, seulement le groupe de parents se dit plus satisfait que les parents de la province. Les deux autres groupes, enseignants et élèves ont subi légère diminution dans leur pourcentage.

a Les écoles auront mis sur pied des projets et activités qui privilégient les droits et responsabilités, le bénévolat; les services à la communauté, etc.

Réponses des élèves de 4^e à 6^e année sur le sondage de satisfaction administré en juin 2007. J'ai l'occasion de participer à des activités qui aident ma communauté :

Oui	74,6%
Non	11,7%

Réponses des élèves de 7^e à 9^e année sur le sondage de satisfaction administré en juin 2007. J'ai l'occasion de participer à des activités qui aident ma communauté :

Très satisfait/ 19,3%	Satisfait 41,7%	Satisfaction 61,0%	Insatisfait/ 18,1%	Très insatisfait 7,5%	Insatisfaction 25,6%
--------------------------	--------------------	-------------------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------------------------------

Réponses des élèves de 10^e à 12^e année sur le sondage de satisfaction administré en juin 2007. J'ai l'occasion de participer à des activités qui aident ma communauté :

Très satisfait/ 13,5%	Satisfait 51,2%	Satisfaction 64,7%	Insatisfait/ 18,6%	Très insatisfait 6,5%	Insatisfaction 25,1%
--------------------------	--------------------	-------------------------------------	-----------------------	--------------------------	---------------------------------------

b Des écoles auront mis en œuvre un programme de civisme et de citoyenneté, ex. PACTE, Appui aux comportements prosociaux (ACP), Plein feu sur l'intimidation, DARE, SOS Politesse.

➤ Ces initiatives existent dans presque toutes les écoles dans le cadre des programmes de santé, de religion ou autres. Par exemple, la police offre DARE à La Prairie, La Mission, Desrochers et Citadelle. L'école Citadelle et la Police ont aussi offert *Internet Safety – MISSING*, un programme de prévention du crime électronique.

c Les écoles auront encouragé la participation des élèves à des activités francophones et de la société, ex. Parlement Jeunesse, FJA, Chambre économique de l'Alberta, élection en salle de classe et au niveau de l'école.

➤ Cela représente un travail continu dans toutes les écoles et se manifeste par des activités entre écoles comme le RaJe, la journée des 6^e, les voyages échanges au Québec et ailleurs, la journée Adrien-Bouchard, la journée pleine air, Surfer en français. À l'école, on célèbre la fête de Maurice-Lavallée, du Père-Lacombe, les journées thèmes, invite des invités, etc.

➤ Pour la première fois, le Conseil a été l'hôte des cérémonies d'ouverture de Read In Week, à La Cité francophone le 2 octobre 2006. Le ministre de l'Éducation, Gene Zwozdesky, était présent ainsi que de nombreux dignitaires, fonctionnaires, élèves et médias. Le conférencier invité était David Bouchard, auteur, éducateur francophone métis de la Saskatchewan. Il a visité presque toutes nos écoles du 2 au 7 octobre 2006.

Troisième objectif : autorité scolaire hautement réceptive et responsable

Résultat 3.1 : L'autorité scolaire fait preuve de relations de travail efficaces avec ses partenaires et les intervenants

Objectif provincial 3	Autorité régionale hautement réceptive et responsable
Résultat provincial 3.1	L'autorité scolaire fait preuve de relations de travail efficaces avec ses partenaires et les parties intéressées.
Mesure provinciale 3.1	Un pourcentage important de parents et d'enseignants seront satisfaits du degré de participation des parents aux décisions prises à sujet de l'éducation de leurs enfants.

Résultat 3.1 Résultats du Conseil scolaire du Centre-Nord		
Mesure	Résultat le plus récent CSCN	Résultat de l'an passé Province
Implication des parents	77,3	77,9
Mesure	Résultat des 3 années précédentes CSCN	Résultat des 3 années précédentes Province
Implication des parents	78,8	76,0

Mesure de rendement 3.1.1 Pourcentages d'enseignants et de parents satisfaits du degré de participation des parents aux décisions prises au sujet de l'éducation de leurs enfants.	Résultats			Cible	
		2004-2005	2005-2006	2006-2007	
	Enseignants				
	Conseil	83,6	82,4	82,9	Facultative
	Province	87,0	87,6	87,1	
	Parents				
	Conseil	o.s.	73,8	71,7	Facultative
	Province	65,2	68,1	67,9	
	Ensemble				
	Conseil	83,6	78,1	77,3	Facultative
Province	76,1	77,9	77,5		

Stratégies : L'implication des parents

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

En observant les pourcentages de l'année 2006-2007, on note une légère diminution du taux de satisfaction chez les parents des écoles du Centre-Nord. Toutefois, il semble qu'ils demeurent toujours davantage satisfaits que les parents à l'échelle de la province (71,7 vs 67,9). Notons que le pourcentage du taux de satisfaction sur l'ensemble des écoles est sensiblement le même.

a Les écoles auront encouragé concrètement la participation des parents dans la prise de décisions au sujet de l'éducation de leur enfant.

- D'après les résultats du Pilier de responsabilisation d'AE (tableau ci-dessus), le pourcentage de satisfaction de nos parents est sensiblement le même que la moyenne provinciale.
- Cette année, nous avons introduit la capacité des parents d'avoir accès aux notes en ligne par l'entremise de Maplewood. Les parents ont également eu accès à de la formation via vidéoclips sur le site web et de l'appui technique offert par Rock Laroche. Similairement, les enseignants peuvent utiliser Markbook en ligne.

b Les écoles auront encouragé une plus forte participation des parents au sein des conseils d'école.

- Quoique pas relié spécifiquement à la stratégie, l'Association canadienne de l'éducation de langue française, la Fédération canadienne des enseignants et la Commission nationale des parents francophones ont invité des parents à participer à une consultation nationale sur la production d'un outil qui leur permettra de contribuer au développement langagier de leurs enfants tout en les aidant dans la construction de leur identité francophone. Parmi les 20 participants sélectionnés, trois étaient du Centre Nord : Lise Roy-Maxwell et Jidiri Ndagije, vice-présidente et secrétaire du conseil d'école Père-Lacombe, et Danielle Tardif-Cyr, présidente du conseil d'école Citadelle.

c Le Conseil aura retenu les services d'un formateur pour former les membres des conseils d'école qui le désirent.

- Cela se fait de façon très sporadique et souvent à l'insu du CSCN.

d Le Conseil aura organisé une rencontre annuelle avec les présidences des conseils d'école et/ou des membres des conseils d'école lors du Colloque de la FPFA.

- Cette année, cela ne s'est pas fait de façon concertée. Plusieurs conseillers, directions et une trentaine de parents étaient présents au '5 à 7' tenu en mars 2007, dans le cadre du colloque annuel de la FPFA.

e Les conseillers se seront déplacés pour assister à des réunions des conseils d'école.

- Des conseillers ont assisté à des réunions ordinaires des conseils d'école, par exemple à Notre-Dame, Sainte-Jeanne-d'Arc, Desrochers, Père-Lacombe, La Mission, Citadelle et Maurice-Lavallée.

Résultats 3.2 : l'autorité scolaire fait preuve de leadership et d'amélioration continue

Objectif provincial 3	Autorité régionale hautement réceptive et responsable
Résultat provincial 3.2.1	L'autorité scolaire fait preuve de leadership et d'amélioration continue.

Mesure provinciale 3.2.1	Un pourcentage important d'enseignants et de parents sera satisfait que leur école et les écoles du Conseil scolaire se sont améliorées depuis les trois dernières années.
Mesure provinciale 3.2.2	Un pourcentage important d'enseignants conviendront que la formation en cours d'emploi qu'ils reçoivent de l'autorité scolaire reflète les priorités de l'autorité, qu'elle répond bien à leurs besoins en perfectionnement professionnel et favorise leur épanouissement professionnel.

Résultat 2.3		
Mesure	Résultat le plus récent CSCN	Résultat le plus récent Province
Qualité de l'éducation		
Général	85,8	87,6
Parents	76,3	81,8
Élèves	87,9	86,4
Enseignants	93,1	94,7
Mesure	Résultat des 3 années précédentes CSCN	Résultat des 3 années précédentes Province
Qualité de l'éducation		
Général	89,6	86,0
Parents	82,3	79,0
Élèves	89,4	85,1
Enseignants	93,9	93,8

Résultat 2.3		
Mesure	Résultat le plus récent CSCN	Résultat le plus récent Province
Perfectionnement professionnel répond aux besoins	80,9	78,8
Mesure	Résultat des 3 années précédentes CSCN	Résultat des 3 années précédentes Province
Perfectionnement professionnel répond aux besoins	o/s	o/s

Mesure de rendement	Résultats	Cible
----------------------------	------------------	--------------

Province	70,9	75,4	75,1	
Ensemble				
Conseil	80,7	77,2	72,2	Facultative
Province	73,9	76,8	76,3	

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

Les réponses à cette question peuvent s'avérer ambiguës car très peu de répondants sont en mesure d'y répondre car ils ne connaissent pas nécessairement bien l'histoire d'écoles dont il est question. Certains pourraient dire qu'il est difficile de répondre avec confiance et fiabilité. Toutefois, pour les besoins de ce rapport, les deux cohortes d'individus rapportent une diminution de leur satisfaction, limitant leurs comparaisons à la province.

Stratégie : L'amélioration de l'école

a Dans son sondage de satisfaction annuel, le Conseil aura demandé aux enseignants s'ils sont satisfaits que leur école se soit améliorée depuis les trois dernières années:

Réponses des enseignants sur le sondage de satisfaction administré en juin 2007. Je suis satisfait de mon école comme lieu de travail :

Très satisfait/ 42,2%	Satisfait 45,0%	Satisfaction 87,0%	Insatisfait/ 5,5%	Très insatisfait 3,7%	Insatisfaction 9,2%
--------------------------	--------------------	-------------------------------------	----------------------	--------------------------	--------------------------------------

Mesure de rendement

3.2.1 Pourcentages d'enseignants et de parents indiquant que leur école et les écoles de leur autorité scolaire se sont améliorées ou n'ont pas changé au cours des trois dernières années.

	Résultats			Cible
	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2006-2007
Enseignants				
Conseil	85,1	85,5	80,9	Facultative
Province	76,5	78,2	78,8	

Stratégies : Le perfectionnement professionnel

COMMENTAIRES RELATIFS AUX RÉSULTATS

Annuellement, la province cherche à recueillir des données sur le pourcentage d'enseignants qui conviennent que la formation en cours d'emploi qu'ils reçoivent de l'autorité scolaire reflète les priorités de l'autorité, qu'elle répond bien à leurs besoins en perfectionnement professionnel et favorise leur épanouissement professionnel. Cette année nous observons une diminution du taux de satisfaction général chez les enseignants de notre autorité scolaire.

a Les Services pédagogiques auront mis en œuvre leur plan d'action pour le perfectionnement professionnel des enseignants.

- Voici des exemples d'ateliers de formation offerts par les Services pédagogiques :
 - une journée de lancement du PARSA pour tous les enseignants et directions du CSCN
 - atelier PARSA sur l'évaluation au service de l'apprentissage présenté au personnel de l'école Saint-Christophe
 - atelier 'Pleins feux sur l'enquête' avec les enseignants d'études sociales de 4^e et 7^e année
 - atelier offert par Olenka Bilash sur l'enseignement d'une deuxième langue 2^e cycle de l'élémentaire
 - atelier *Comment le CSCN concilie francité et francisation* au Congrès de l'ACREF : *Des mots pour me dire* à Ottawa
 - 21 septembre : deux heures d'atelier aux écoles Citadelle et La Mission sur l'évaluation au service de l'apprentissage
 - 30 novembre : atelier pour l'ERLC sur l'introduction à l'évaluation au service de l'apprentissage
 - organisation et facilitation d'un atelier sur le nouveau programme d'Études sociales en 7^e année basé sur le document *Pleins feux sur l'enquête*
 - présentation sur comment intervenir aux cas d'intimidation en milieu scolaire
 - atelier sur la sensibilisation de l'abus sexuel auprès des enfants en milieu scolaire pour les aides-enseignants
 - mise à la formation d'une communauté d'apprentissage professionnelle (CAP) ayant comme domaine spécifique le spectre de l'autisme et trois journées de formation avec la participation de Patricia Plamondon, consultante au Réseau
 - une journée destinée aux enseignants et aux aides-élèves ayant un élève dans leur classe qui est dans le spectre de l'autisme Comité Maternelle : 2 rencontres (oc 2006; février 2007)
 - atelier sur le portfolio « Apprentissage en écriture au secondaire » offert par Clémence Préfontaine
- Exemples de rencontres aux Services pédagogiques
 - Comité Francisation
 - Comité Anglais langue seconde
 - Programme de moniteurs de langue

b Un plus grand nombre d'enseignants auront participé à des congrès canadiens comme l'ACREF, l'AQUÉTA, l'AQUOPS, etc..

- Dans les années passées, s'était surtout les administrateurs et les conseillers pédagogiques qui participaient à des congrès hors province, surtout au Québec. Toutefois, depuis deux ans, un bon nombre d'enseignants ont profité de l'appui financier du CSCN et des bourses de la DÉF pour assister à des conférences importantes au Québec en Ontario, une sur la construction identitaire à Moose Jaw et une sur l'état de l'éducation en français dans l'Ouest canadien à Winnipeg.

c Le Conseil aura subventionné les journées pédagogiques de novembre et mars.

- Les directions sont responsables de veiller le plan de croissance professionnel de tous les enseignants. Ce qui est nouveau dans le plan, c'est le questionnement qui amène l'enseignant à réfléchir sur sa pratique et ses besoins de formation ainsi que la présentation d'une ribambelle de moyens de se perfectionner.
- Les écoles ont développé et exécuté des objectifs de perfectionnement d'abord dans le domaine du PARSA et ensuite dans des domaines répondant à leurs besoins et intérêts particuliers. Les équipes-école planifient ensemble sur le genre d'activités de formation auxquelles participeront individuellement les enseignants au courant de l'année.
- Toutes les écoles ont eu une journée pédagogique unique à elle pour une formation spécifique à leurs besoins.
- Historiquement, l'animation du PARSA s'est fait par le biais des conseillères pédagogiques. Elles créaient et offraient des ateliers qu'elles espéraient voir mis en pratique les salles de classes lors des visites de classe. Pour ce troisième cycle du PARSA, nous avons jugé plus efficace de placer une partie de l'animation dans les mains des écoles. Ainsi en janvier, trois modèles d'animation du PARSA ont été présentés aux directions d'écoles. En remettant une part de la responsabilité de l'animation du PARSA nous croyons que nos chances de succès, qui se traduisent par une application des principes de l'évaluation au service de l'apprentissage dans les salles de classe, soit plus élevées. Certaines écoles se sont bien appropriées le projet tandis que d'autres nécessitaient plus d'aide de la part des Services pédagogiques. Le tout se déroule très bien car les modèles d'animation étant différenciés, respectant le profil et les besoins de chacune de nos écoles. Les directions n'avaient que de commentaires positifs par la façon dont la journée pédagogique pour le PARSA s'est déroulée dans leurs écoles le 16 mars.

d Le Conseil aura dédié des fonds pour la formation continue du personnel administratif du bureau central, du personnel de soutien et des concierges.

- Presque tous les employés du bureau central ont assisté à des ateliers, conférences, séminaires dans leur domaine d'activité. Par exemple, Isabelle Déchène Guay a assisté à une conférence nationale pour les personnes œuvrant en communication au sein de conseil scolaire. D'autres sont allés à Kitchener pour une formation sur Maplewood. Robert a participé à une conférence sur l'aspect légal de l'éducation et une autre sur les infrastructures scolaires. Dans mon cas, j'assiste annuellement à la formation de francophones de l'Ouest et du Canada.

e De concert avec le CÉDÉFA, la FCSFA, l'ATA, le Campus Saint-Jean, la DÉF, le Conseil aura entrepris et contribué financièrement aux efforts de développement professionnel de son personnel administratif et aux aspirants à l'administration scolaire.

- Ce projet est encore loin de voir le jour et c'est, en bonne partie, pourquoi le CSCN a mis sur pied une approche de mentorat pour les directions d'école.
- C'est principalement le CÉDÉFA, regroupement des directions d'école, qui assume la responsabilité en fournissant annuellement à ses membres des journées de format

f Le Conseil aura mis sur pied une approche de mentorat pour soutenir les nouvelles directions d'école.

- Pour la deuxième année, la directrice principale a travaillé environ 50 jours. Ses priorités étaient : mentorat des quatre nouvelles directions d'école, accompagnement des directions, représentation du Centre-Nord lors d'activités professionnelles externes et visites périodiques dans les écoles.
- Cette année, le Conseil scolaire Centre-Nord a embauché quatre nouvelles directions d'école : Michelle Baril à Citadelle; Arthur L'Abbé à Notre-Dame; Steve Mazerolle à Saint-Christophe; Michael Theriault à Boréal.
- Claude Viel a également été nommé au poste de directeur de l'école La Mission à la suite du départ à la retraite de Monique Holm en juin 2006.
- En avril, Mireille Prévost a été embauchée comme directrice de la nouvelle école publique du Nord.

g Le Conseil aura mis en œuvre son nouveau programme de mentorat des enseignants débutants et des enseignants nouvellement embauchés par le Conseil scolaire Centre-Nord.

- En 2005-2006, le CSCN a mis sur pied un programme de mentorat pour les nouveaux enseignants. Denise Moulun-Pasek et Mireille Prévost ont rapporté qu'il y a eu 31 jumelages d'enseignants. Une évaluation informelle révèle un très haut taux de satisfaction. Elles rapportent que l'expérience est enrichissante de part et d'autre. Évidemment, le besoin d'échanges est plus grand au début de l'année. Il y a quand même de l'entraide, même lorsqu'il n'y a pas de mentor. Une conclusion importante : contact est meilleur quand le mentor et le novice sont dans la même école.
- Les Services pédagogiques ont développé et remis une trousse pour les mentors expliquant leur rôle.

h L'équipe des Services pédagogiques aura formé des comités par niveau responsable pour concevoir des tests de fin d'année en français et en mathématique 1^{re} et 2^e année.

i L'équipe des Services pédagogiques aura formé des comités par niveau responsables pour concevoir des tests de compétences langagières à tous les niveaux.

- De 2004 à 2006, nous avons mis sur pied une communauté d'apprentissage de Sciences en 7-8-9 années dans le but d'améliorer la qualité de l'apprentissage des élèves dans cette matière. Ayant créé cette communauté, nous avons passé un certain temps à identifier ce qui était important à enseigner à chaque niveau. Nous avons également identifié les laboratoires essentiels et créé des outils de révision pour chaque module pour les trois niveaux et placé tous les outils dans la conférence Sciences dans Firs Class. Il semblait logique de passer à la création d'un examen commun pour cette matière.

- Une des initiatives les plus importantes de l'année qui s'insère dans notre projet PARSA a été la mise sur pied des examens finaux communs en 7^e et en 8^e années. Nous avons choisi de commencer par les matières suivantes pour cette année :
 - Études sociales 7 (à cause de la mise en œuvre du nouveau programme à partir de septembre 2006)
 - Maths 7
 - Sciences 7
 - Maths 8
 - Sciences 8
- Les mathématiques ont été choisies parce que, comme les sciences, les examens seraient plus faciles à créer. Des trois domaines identifiés pour cette année, ce sont les Études sociales qui ont présenté le plus grand défi. N'étant pas précises et objectives comme les Sciences et les Maths, l'examen d'Études sociales a nécessité plus de révisions.
- Généralement, pour la création d'examens, le processus suivi a été le suivant :
 1. cueillette d'examens finaux existants
 2. création d'un examen ébauche à partir des examens fournis par Yves Foko pour les examens de Maths et de Sciences
 3. rencontre d'une équipe de deux enseignants d'expérience pour retravailler l'examen ébauche en s'assurant de suivre de près les programmes d'études et pour créer un plan d'ensemble de l'examen pour insertion dans le bulletin qui accompagne chacun des examens
 4. pour les Études sociales, un examen ébauche a d'abord été créé par deux enseignants
 5. validation des examens créés par au moins deux autres enseignants
 6. corrections et mise en page faite par M. Foko et la conseillère pédagogique – secondaire
- Les examens ont été conçus avec le logiciel *School House* et, principalement, à partir de questions créées précédemment par un sous-comité du CSCN en 2001-2002. Ils ont été validés par trois enseignants. Des solutionnaires ont été préparés ainsi qu'un tableau indiquant quelle partie du programme est touchée par chaque question. Les résultats de ces cinq examens finaux ont paru sur le bulletin de fin d'année.

Autres

- Cette année, le CSCN a reçu des subventions des fonds fédéraux : le Consortium de formation professionnelle a reçu 152 666 \$; les fonds pour l'ouverture de nouvelles classes s'élèvent à 373 019 \$; nous avons reçu 314 864 \$ pour financer une partie des dix classes de maternelles à temps plein.
- Le Conseil a accepté l'invitation d'*Edmonton Public School Board* de devenir partenaire dans la création du Centre d'études historiques Queen Alexandra. Une dizaine de partenaires communautaires et scolaires entreprennent ce projet dont l'objectif principal vise à promouvoir de meilleurs résultats scolaires en études sociales. Les élèves et les enseignants auront, entre autres, accès à des présentations et des ateliers offerts par des experts en histoire d'Edmonton et de l'Alberta. Des documents authentiques, des artefacts et des photos anciennes encourageront les élèves à faire de la recherche, à développer leurs compétences en écriture et à approfondir leurs connaissances: *Queen Alexandra School* est l'endroit idéal pour y installer ce centre d'études historiques, étant le site original de la *University of Alberta* et la plus ancienne des écoles de province.
- Les écoles Maurice-Lavallée, La Prairie, La Mission, Sainte-Jeanne-d'Arc, Desrochers, Gabrielle-Roy, Boréal et Citadelle participeront au Programme pancanadien d'évaluation (PPCÉ) – anciennement PIRS – pour évaluer les élèves de 13 ans. Le premier PPCÉ aura une composante majeure en lecture et deux mineures en mathématiques et en sciences. Toutes les écoles francophones de l'Alberta y participeront.

Objectif du CSCN 4	Garantir la pérennité du fait français.
Résultat du CSCN 4.1	Améliorer la coordination des services destinés aux enfants.
Mesure du CSCN 4.1	Les élèves, les parents, les enseignants et les conseillers scolaires seront satisfaits que les élèves à risques aient accès, facilement et de façon ponctuelle, aux services et aux mesures de soutien.

Stratégies

a Le Conseil continuera à gérer le Réseau provincial d'adaptation scolaire dans sa capacité de conseil tutelle.

- À titre de conseil tutelle, le Centre-Nord a revendiqué, et obtenu, du ministère de l'Éducation la somme de 125 000 \$ pour éponger le déficit du Réseau provincial en adaptation scolaire en 2005-2006.
- Les bureaux du Réseau déménageront dans le nouveau Centre de santé St-Thomas au début de l'année scolaire 2007-2008. Cela permettra au Réseau d'avoir des locaux plus grands et mieux disposés à ses besoins.

b Les écoles du Conseil auront utilisé les services de diagnostique, d'évaluation, de formation et de coordination offerts par le Réseau.

- Michelle Tardif collabore avec le Réseau provincial d'adaptation scolaire en accompagnant les directions d'école dans leurs demandes de services au Réseau ou autres. Cette année le Réseau a mis sur pied un programme informatisé, SIRPAS, pour toute demande d'évaluation, de consultation et de formation. Michelle a accès à toutes les demandes des écoles. Elle regarde chaque demande et s'assure qu'elle est bien complétée et elle approuve ou non chaque demande. En juin, chaque direction d'école complète ses projections de besoins dans SIRPAS et Michelle vérifie et approuve ou non ces demandes.
- Cette année, les écoles du Conseil ont fait 235 demandes de services au Réseau pour un total de 50%. Considérant le nombre total d'élèves au Conseil soit 2 323, le Conseil aurait droit à 47% du total des demandes. Ces demandes se répartissent comme suit :

Préscolaire	M-6 ^e	7 ^e -12 ^e	École	Total	%
68	126	31	10	235	50%

- Voici des tableaux préparés par le Réseau décrivant la situation des élèves identifiés pour l'année 2006-2007 et quelques années antérieures.

CSCN #2	2004-2005	2005-2006	2006-2007
Code 10	0	0	0
Code 30	33	26	29
Code 41	0	0	1
Code 42	13	9	9
Code 43	0	0	3
Code 44	19	20	24
Code 45	1	1	2
Code 46	0	0	0
Code 47	4	7	8

Mis en forme : Police :10 pt,
Non souligné, Couleur de
police : Automatique

Code 51	10	10	16
Code 52	0	0	0
Code 53	19	10	18
Code 54	76	63	61
Code 55	2	4	4
Code 56	0	0	0
Code 57	16	19	16
Code 58	3	5	5
Code 59	1	0	3
Code 80	16	18	14
TOTAL	213	192	213

c Le Conseil, de concert avec la FCSFA, aura revendiqué la création d'un Student Health Initiative Program (SHIP) uniquement pour les conseils francophones et géré par le Réseau provincial en adaptation scolaire.

- Finalement, après 11 ans de revendication, les conseils scolaires francophones auront désormais leur propre modèle de SHIP pour aider les enfants ayant des problèmes de comportement, de déficiences physiques et des besoins en orthophonie. Le ministère de l'Éducation versera 260 000 \$ par année au CSCN, le conseil tutelle du Réseau.

Objectif du CSCN 4 **Garantir la pérennité du fait français.**

Résultat du CSCN 4.2 **Offrir des services en francisation pour les élèves et les parents.**

Stratégies

a Les écoles auront offert une programmation individualisée et en petit groupe à tout élève ayant des besoins en francisation.

- Le 13 décembre 2006, des administrateurs des écoles d'Edmonton ont participé à une journée de remue-méninges et de planification avec des représentants de *Big Brothers/Big Sisters Edmonton* (BBBS). Ceux-ci aideront le Centre-Nord à mettre sur pied un programme de mentorat pour les élèves donnant également aux écoles d'Edmonton l'accès aux services d'un coordonnateur. Les participants ont visité un programme similaire offert à *Norwood Elementary School* avec le D^r Heather Raymond et Leigh Roy, coordonnatrice de projets pour *Partners for Kids*. Renée Hébert (BBBS Canada – Atlantique) était également présente à cette journée et a expliqué comment l'association nationale peut appuyer un tel projet développé à Edmonton.
- Le CSCN a formalisé un partenariat avec BBBS pour mettre sur pied un programme de mentorat jeunesse pour les écoles francophones d'Edmonton. Angèle Déry, qui enseignait à l'école publique Gabrielle-Roy, a été embauchée pour coordonner et superviser les jumelages avec des bénévoles de la communauté francophone, les enfants et leurs familles. Elle concentrera ses efforts pour créer et appuyer des jumelages adultes-élèves aux écoles Gabrielle-Roy et à Maurice-Lavallée. Ce poste est entièrement subventionné par BBBS.

b Le Conseil aura piloté des activités de francisation et d'intégration du français au foyer, ex. offrir ou subventionner des cours de français – les offrir plus tôt dans l'année et plus souvent.

Réponse des enseignants sur le sondage de satisfaction administré en juin 2007. Je suis satisfait de la promotion d'un français de qualité dans mon école :

Très satisfait/	Satisfait	Satisfaction	Insatisfait/	Très insatisfait	Insatisfaction
26,6%	54,1%	80,7%	16,6%	3,7%	20,3%

Réponse des parents sur le sondage de satisfaction administré en juin 2007. Je suis d'accord que l'école aide mon enfant à améliorer son français parlé :

Très satisfait/	Satisfait	Satisfaction	Insatisfait/	Très insatisfait	Insatisfaction
71,8%	23,1%	94,9%	5,1%	0%	5,1%

Réponse des enseignants sur le sondage de satisfaction administré en juin 2007. Je suis satisfait de la qualité du français parlé de mes élèves de mon école :

Très satisfait/	Satisfait	Satisfaction	Insatisfait/	Très insatisfait	Insatisfaction
10,0%	64,5%	74,5%	22,7%	2,7%	25,4%

Objectif du CSCN 4 Garantir la pérennité du fait français.
Résultat du CSCN 4.3 Améliorer la littératie et la numération précoces.

a Les Services pédagogiques et les écoles auront implanté des activités pour améliorer la littératie et la numération précoce en maternelle et à l'élémentaire.

- Voilà une des raisons principales pour l'étude des maternelles en 2003-04. Les trois dernières années, Mireille Prévost, conseillère aux Services pédagogiques, a mis l'accent sur cette dimension lors de session de formation avec les enseignantes de la maternelle. Les directions et les enseignantes dénotent du vrai progrès de ce côté-là.
- Les enseignantes de la maternelle ont assisté à des rencontres et formation qui favorisaient le développement d'approches communes pour la pré-lecture et la pré-écriture.

b Les élèves des écoles élémentaires auront bénéficié d'un programme de littératie précoce en 1^{er} et 2^e année, ainsi qu'en 3^e année grâce au PARSA III.

- Michelle Tardif coordonne le programme de littératie précoce ce qui implique la préparation de rencontres avec les enseignantes responsables du programme, de la recherche et la mise en commun de matériel pour l'évaluation et l'intervention auprès des élèves identifiés, des stratégies et moyens efficaces à utiliser pour la prestation du programme.

- Cette année, les enseignantes de littératie précoce ont assisté à deux rencontres qui ont permis de réévaluer le programme, de cibler les priorités et de se donner des moyens pour améliorer le programme et les outils d'évaluation.
- Le programme de littératie est un franc succès. Il reste qu'il n'y a pas assez de continuité au niveau de la formation, ni de la prestation et du suivi du programme vu le fort roulement du personnel.
- Michelle Tardif recommande que le temps alloué doit, dans certaines écoles, être augmenté.

c Les élèves de l'élémentaire en difficulté de lecture auront eu accès à un camp d'été de 45-48 heures en lecture et écriture.

- Pour une neuvième année consécutive, le Conseil a offert un camp d'été en lecture. Nous avons offert un camp de lecture/écriture de 9h à 15h à l'école Notre-Dame, du mardi 18 juillet au jeudi 27 juillet 2006. Après l'évaluation du camp avec les enseignantes, il a été recommandé de revenir à la formule d'offrir un camp de 9h à midi, pour une durée de trois semaines consécutives.
- Nous offrirons un 10^e camp de lecture à l'été 2007, du 16 juillet au 3 août, de 9h à midi, à l'école Gabrielle-Roy.

d Le Conseil aura introduit, de concert avec le CODELF en Ontario, un programme web d'aide aux devoirs pour les élèves de la 4^e à la 12^e année.

- Au printemps 2005, le directeur général a rencontré Denise Brisson, la responsable du service S.O.S. Devoirs offert par les 12 conseils scolaires de l'Ontario. Le CSCN et la Division scolaire en Saskatchewan ont piloté le service à ses élèves de 4^e à la 12^e année à partir de janvier 2006, au coût de \$5 par élève.
 - La Direction de l'éducation française a envoyé gratuitement à SOS Devoirs un exemplaire de tous les manuels scolaires albertains pour les mathématiques et les sciences ainsi que certains pour les programmes d'études sociales.
 - Statistiques du Centre SOS Devoirs pour le dernier trimestre de l'année scolaire 2006-2007. Malheureusement, nous n'avons pas accès aux données pour nos élèves.
 - 1 514 993 occurrences (occurrence = tout fichier transféré, inclut images, animations, pages)
 - 294 902 pages web explorées
 - 890 appels téléphoniques
 - 2 491 clavardages
 - 172 courriels
 - 180 participants au concours
 - 83 interventions par soir
- Clientèle :
- 80 du primaire
 - 414 du cycle moyen
 - 259 de l'intermédiaire
 - 137 du cycle supérieur

e Le Conseil aura développé une politique sur la lecture et les devoirs.

- Un comité d'administration et de conseillers pédagogiques a développé une politique qui a été présenté à tous les enseignants au printemps et adopté en première lecture par le CSCN en juin 2007.

Autres

➡ Le CSCN a adopté, amendé ou abrogé les politiques suivantes en 2006-2007 :

Adoption de nouvelles politiques

B-2062 Réunions du Conseil par l'entremise de moyens électroniques

B-2021 Élections scolaires : subdivisions électorales

B-2011 Ouverture de nouvelles écoles et programmes

D-4031 Réclamations de dépenses – personnel

C-3012 Transfert d'un élève à l'intérieur du Conseil

B-2012 et B-2012C Recensement des électeurs

Amendement de politiques existantes

H-8021 – Activités spéciales

B-2090 – Comité du conseil scolaire

C-3001 – Fermeture d'école

E-5002 – Zones de marcheurs

E-3010 – Aires de fréquentation

I-9030 – Âge et critères d'admissibilité

Politique abrogée

G-7400 – Programme d'achat d'ordinateurs

Objectif du CSCN 4	Garantir la pérennité du fait français.
Résultat du CSCN 4.4	Fournir des services qui appuient les élèves issus de foyers exogames et immigrants.

Stratégies

c Les employés du Conseil percevront l'exogamie comme un élément positif et rassembleur pour l'école et la communauté francophone.

d Les écoles auront mis en place des pratiques d'accueil pour les parents non parlant français et les familles nouvellement arrivées en Alberta, ex. projets pilotes avec la FPFA, colloque sur l'exogamie, cours de français pour adultes, etc.

⇒ Cette stratégie est difficile à mesurer. Les directions répètent que le message est compris et est de plus en plus accepté par le personnel qui connaît bien notre réalité.

e Le Conseil aura embauché un contractuel du *Ex-Team* (équipe exogamie) qui continue à offrir des ateliers en exogamie et en endogamie.

⇒ Les directions d'école ne voyaient plus la pertinence de cette activité donc elle n'a pas eu lieu.

Objectif du CSCN 4	Garantir la pérennité du fait français.
Résultat du CSCN 4.5	Entretenir et soutenir des partenariats familiaux, éducatifs et communautaires.

Stratégies

a Les écoles joueront leur rôle d'agent rassembleur de la communauté francophone et d'intégration de tout élève francophone.

⇒ En octobre 2006, le directeur général a remis au Conseil une présentation Power Point sur « L'équilibre scolaire-communautaire » présenté lors de la rencontre RNDGÉ/ADIGECS, les directions générales du Canada et du Québec tenue à Montréal à la fin septembre. Le Conseil est très fier du rôle communautaire qu'assument le CSCN et ses écoles.

⇒ L'article du directeur général dans l'Écho de l'automne 2006 :

NOTRE MANDAT COMMUNAUTAIRE

Il est encore très commun d'entendre des gens demander quelles sont les différences entre les écoles francophones et les autres formes d'éducation publique en Alberta. Pour ceux qui œuvrent dans le milieu de l'éducation francophone ou qui ont des enfants dans nos écoles, la réponse est simple : il y en a plein! Dans cette chronique, je m'arrêterai sur un élément important du mandat des écoles et des conseils scolaires francophones et qui nous différencie tant des autres conseils scolaire : c'est notre mandat de contribuer activement au développement communautaire.

Plusieurs seront surpris d'apprendre que c'est la Cour suprême du Canada qui a précisé la question. En effet dans le jugement du cas Mahé (1990), le Cour indiquait qu'il :

« ... convient de faire remarquer en outre que les écoles de la minorité servent elles-mêmes de centres communautaires qui peuvent favoriser l'épanouissement de la culture de la minorité linguistique et assurer sa préservation. Ce sont des lieux de rencontre dont les membres de la minorité ont besoin, des locaux où ils peuvent donner expression à leur culture. »

De plus, dans son plan triennal, le Conseil stipule que nous devons chercher des moyens et des stratégies pour « entretenir et soutenir des partenariats éducatifs et communautaires ». Toutefois, la façon d'assumer cette responsabilité dans le cadre scolaire est moins précise. Puisqu'il n'y a évidemment pas d'approches fixes, il revient aux écoles et au Conseil de déterminer les actions qui favoriseront l'épanouissement communautaire. Le moyen privilégié demeure, sans aucun doute, la création de partenariats avec des organismes de la communauté.

On dit très souvent du Centre-Nord que nous sommes un des conseils scolaires leaders au Canada dans le domaine du développement communautaire. Comment sommes-nous arrivés là et comment cela se réalise-t-il? Bien, voyons ensemble des exemples concrets de partenariats que nous avons créés au fil des années :

Au niveau du préscolaire

PARTENAIRES	ACTIVITÉS
Fédération des parents francophones de l'Alberta	Groupes de jeux : activités de socialisation pour enfants âgés entre 0 et 5 ans
Institut Guy-Lacombe de la famille	Centre de ressources : service de prêt de livres, jeux, jouets, vidéos, etc. pour les familles et individus de tous les âges
Sociétés de parents	Prématernelle : programme de demi-journées pour enfants âgés de 2,5 à 4,5 ans
L'Avantage ABC	Prématernelle pour besoins spéciaux : programmation préscolaire pour 16 enfants issus de foyers défavorisés, dont 8 ayant des besoins spéciaux et 8 enfants 'réguliers'
Centre d'expérience préscolaire et parascolaire (CEPP)	Garderie : programmes et services de garde aux enfants âgés entre 18 mois et 5 ans l'école Gabrielle-Roy
CEPP ou individu	Services de garde avant et après l'école pour les enfants d'âge scolaire : offerts dans deux écoles de 7 h à 9 h et de 15 h 30 à 18 h

Au niveau scolaire

PARTENAIRES	ACTIVITÉS
L'UniThéâtre	Théâtre : cours d'art dramatique pour créer une troupe théâtrale semi-professionnelle avec les élèves du secondaire 2 ^e cycle
Centre de développement musical	Musique : programme de musique offert par des

	musiciens professionnels pour élèves du secondaire 2 ^e cycle
Entreprises, organismes et autres	Expérience au travail : permettre aux élèves du secondaire 2 ^e cycle de vivre une expérience de travail dans un commerce, entreprise ou organisme communautaire
Conseil de développement économique de l'Alberta	Entrepreneuriat : formation sur l'entrepreneuriat pour les élèves en 6 ^e , 9 ^e et 10 ^e
Association la Girandole	Danse : permettre aux élèves du secondaire 1 ^{er} et 2 ^e cycle de suivre un cours de danse à l'école sous la direction d'une troupe de danse semi-professionnelle
Association Jeunesse-Famille de l'Alberta	La caravane de la tolérance : présentation sur l'harmonie ethnique, la tolérance et la justice sociale

Au niveau culturel

PARTENAIRES	ACTIVITÉS
Regroupement artistique francophone de l'Alberta (RAFA)	Production artistique : permettre à des artistes francophones de se produire dans les écoles ou d'y offrir des ateliers pour les élèves.
RAFA, Société des arts visuels de l'Alberta, Centre de développement musical, etc.	Artistes en résidence : permettre aux élèves de « découvrir » un médium artistique.
Association la Girandole	Danse : écoles satellites pour offrir des cours de gigue, de ballet, etc. aux élèves de l'élémentaire

Au niveau communautaire

PARTENAIRES	ACTIVITÉS
ACFA provinciale et régionales	Développement communautaire et animation culturelle : Permet l'embauche de six coordonnatrice scolaire-communautaire en région qui travaillent conjointement avec les ACFA et les écoles au niveau des activités de promotion, d'information, de sensibilisation et d'animation.
Fort McMurray et Legal	Centre communautaire scolaire : Fournir à la communauté francophone un lieu de travail et de rencontre à même l'école.
Familles francophones	Camp d'été en Francisation : Permettre aux élèves du primaire de vivre des expériences de camp de jour en français.
Centre d'accueil et d'établissement, BB/BS, Mennonite Centre	Camp d'été en Anglais langue seconde Permettre aux élèves du secondaire ayant peu ou pas d'anglais oral de suivre des expériences en anglais.

Association multiculturelle francophone de l'Alberta	Camp d'été en intégration culturelle : Permettre à des élèves du primaire et issus de l'immigration de vivre des expériences de camp de jour en français.
Conseil de l'éducation de la foi catholique chez les francophones de l'Alberta	Enseignement religieux : Fournir aux catholiques des services et ressources efficaces aptes à soutenir et à nourrir l'épanouissement de l'éducation de la foi en français, dans une perspective complémentaire foyer-école-paroisse.
Centre d'accueil et d'établissement	Immigration : Favoriser les conditions d'accueil et d'établissement des familles nouvellement arrivées en Alberta et, pour la plupart, issues de l'immigration.

Au niveau institutionnel

PARTENAIRES	ACTIVITÉS
Ministère de l'Éducation	Comités : permettre aux enseignants de participer à des comités d'élaboration du curriculum, de correction des tests provinciaux ou d'y travailler (prêts de services)
Réseau provincial en adaptation scolaire	Besoins spéciaux : fournir une évaluation spécialisée et un appui aux élèves ayant des besoins spéciaux
Consortium de formation professionnelle	Personnel : offrir des ateliers aux employés francophones de l'Alberta
Conseils scolaires anglophones	Cours : permettre à des élèves du secondaire de suivre des cours spécialisés qui ne sont pas disponibles dans nos écoles
Le Franco et SRC	Médias : faire la promotion de l'école francophone et du Conseil dans les pages de l'hebdomadaire provincial, à la radio et à la télévision françaises
Campus Saint-Jean et universités	Stages : permettre aux étudiants universitaires et collégiaux de faire un stage d'étude dans une salle de classe ou autres, y incluant les étudiantes en soins infirmiers du Campus
Chercheurs	Projets de recherche : permettre aux scientifiques, professeurs, étudiants, etc. de faire de la recherche auprès des élèves, personnel, écoles et Conseil

L'année dernière, le Conseil a, par contre, adopté la politique « Partenariats éducatifs et parrainages pédagogiques » pour encadrer les activités possibles entre les écoles et les organisations communautaires. Les principes directeurs sont que les partenariats éducatifs doivent améliorer la qualité et la pertinence de l'éducation, être mutuellement avantageux, avoir des valeurs et des objectifs communs, encourager le partage des ressources humaines, matérielles et financières, permettre aux parties prenantes de jouer leurs rôles et responsabilités respectifs afin d'améliorer les expériences d'apprentissage des élèves.

Il va sans dire que, dans bien des cas, ces partenariats représentent un engagement financier important pour le Centre-Nord. Un calcul brut de la valeur réelle de notre contribution s'élève à près de 250 000 \$, sans compter les dizaines de milliers de dollars en nature. Mais fort heureusement,

cet investissement majeur se traduit en des centaines d'occasions pour nos élèves et nos employés de vivre pleinement leur francophonie, tout en construisant leur sens d'appartenance à la communauté et leur identité francophone.	
b	Les écoles auront mis en œuvre des programmes et des services qui facilitent l'intégration de tout élève, ex. ateliers sensibilisation, soirée « Surfer en français », Fête francophone, camp d'intégration culturelle avec l'AMFA.
c	L'école aura été sensibilisée à la réalité et à l'importance de la diversité culturelle, de l'exogamie, de l'accueil et de l'inclusion de tout élève.
d	Le Conseil aura exploré la faisabilité d'offrir un camp d'été pour les élèves du secondaire ayant des besoins en francisation, ex. échange à Drummondville; remettre un certificat aux participants et remercier les familles là-bas.
e	Le Conseil aura sensibilisé les parents sur l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire et communautaire de leurs enfants, ex. dépliant sur leur rôle d'éducateur complice avec l'école pour le développement de l'enfant.
f	Le Conseil et ses écoles auront établi et maintenu des relations de partenaires avec des organismes, tels que : Campus St-Jean, FJA, AMFA, AJFAS, RAFA, PANE, Réseau santé albertain, Fédération du sports de l'Alberta, Fédération des Jeux francophones, UniThéâtre, Centre de développement musical, GRC et le programme DARE, Centre d'arts visuels, ACFA régionales et provinciale, Institut Guy-Lacombe de la famille, Centre de ressources, Dictée des Amériques, Dictée PGL, Société des jeux francophones de l'Alberta, etc..

Objectif du CSCN 4	Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire.
Résultat du CSCN 4.6	Poursuivre les efforts dans le domaine du préscolaire.
MESURE LOCALE 4.6	Le pourcentage de parents d'enfants d'âge préscolaire seront satisfaits de la collaboration avec le Conseil scolaire et la qualité des programmes et services pour leur enfant.

Stratégies	
a	Le Conseil et les écoles élémentaires auront implanté les recommandations de l'étude du Conseil sur l'éducation préscolaire.
b	Le Conseil aura embauché un contractuel à temps partiel pour porter le dossier du préscolaire.
↻	En septembre, le Conseil a reçu le rapport « Étude de faisabilité : mise en place d'un modèle de gestion et de programmation de la prématernelle dans les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord » rédigé par Richard Vaillancourt, consultant. Le but du projet était de mettre progressivement en place un modèle uniforme au cours de l'année scolaire 2006-2007.
↻	En octobre, les conseillers ont accepté les recommandations de l'an 1 proposées dans le plan d'action triennal détaillant le rôle du responsable du dossier « prématernelles ». Richard Vaillancourt accompagnera les 10 prématernelles dans la mise en œuvre des initiatives suivantes : rencontres du comité consultatif, formation des éducatrices, système central de services comptables, stratégies de francisation, appui financier aux prématernelles situées en région, soutien d'un webmestre et de techniciens en TIC ainsi que logiciel de pages Web.
↻	L'année 2006-2007 a été marquante au préscolaire pour le Conseil scolaire Centre-Nord. Il s'agissait en fait de la première année de mise en œuvre du Plan d'action triennal préscolaire faisant suite à la réalisation de l'étude sur les prématernelles au printemps 2006. Le Conseil scolaire s'est démarqué en investissant dans un appui plus soutenu aux prématernelles créant ainsi, en collaboration avec ses partenaires, un environnement plus structuré et structurant. Les parents gestionnaires et les éducatrices ont bénéficié de cet appui afin d'offrir des services de haute qualité aux enfants d'âge préscolaire.
↻	Les initiatives du Conseil scolaire ont été reçues positivement par tous les intervenants (parents gestionnaires, éducatrices, directions d'école, partenaires). Le Conseil scolaire a un rôle important à exercer dans ce domaine et il est essentiel de poursuivre les initiatives afin qu'elles soient durables et inscrites dans une perspective plus systémique tout en reconnaissant le rôle des parents dans la gouvernance et la gestion des services préscolaires.
↻	Richard Vaillancourt remettait mensuellement des rapports de progrès disponibles sur le Web et remis au directeur général du Conseil scolaire. Les réalisations de l'année l serviront de tremplin pour les initiatives à poursuivre et à venir au cours des prochaines années. Richard Vaillancourt écrit, « Les services à la petite enfance sont la porte d'entrée à l'école française, c'est en solidifiant les bases au préscolaire que

nous pourrons continuer à construire sur du solide au scolaire! »

c Les programmes de prématernelle situés dans les écoles Saint-Christophe, Boréal, Desrochers, La Mission, La Prairie et Citadelle auront reçu un don du Conseil pour renforcer leur programmation.

- Pour la cinquième année consécutive, ces prématernelles ont reçu un don du Conseil pour appuyer leur programme en raison de 3 000\$ pour un programme de trois demi-journées par semaine, 4 000\$ pour quatre demi-journées et 5 000\$ pour cinq demi-journées. De plus, certaines ont reçu des fonds pour l'achat d'équipement et de ressources.

d Le Conseil aura invité les éducatrices des pré-maternelles à des activités de formation.

- Les éducatrices participent au Réseau Entre-Aide en février. Richard Vaillancourt a offert un appui ponctuel aux éducatrices.
- Une éducatrice a assisté à une formation organisée par l'ACELF à l'été 2007.

e Le Conseil tentera d'obtenir du financement provincial pour continuer à offrir un programme de maternelle à temps plein.

- Depuis 1997, le Conseil offre la maternelle à temps plein à tous les enfants qui fréquentent le programme. Le Centre-Nord était le premier conseil scolaire de l'Ouest canadien à le faire.
- Le ministre de l'Éducation a confirmé que la province n'est pas prête à le faire en dépit d'une des recommandations centrales de la Alberta Commission on Learning. Cependant, grâce aux octrois fédéraux et l'entente de la FCSFA, le Conseil paie la majeure partie de ce coût additionnel.

f Le Conseil aura invité le Centre d'expérience préscolaire et parascolaire (la garderie CEPP) à louer trois locaux à l'école Gabrielle-Roy.

- Le Conseil a accepté la demande du CEPP de louer une troisième salle de classe à l'école publique Gabrielle-Roy afin d'offrir aux familles francophones d'Edmonton un programme plus efficace. Avec cette décision, le CEPP pourra également rationaliser son programme et ses opérations en concentrant ses activités à Gabrielle-Roy.
- En octobre, le directeur général a fait visiter l'école publique Gabrielle-Roy à Michael Walter, responsable des édifices au ministère de l'Éducation. Pour l'avoir vu en opération, il est conscient que le CEPP loue des espaces à cette école.

g Le Conseil aura poursuivi une seconde année de partenariat avec Avantage ABC (ABC Head Start) permettant à des enfants d'âge préscolaires et provenant de foyers défavorisés de recevoir une programmation spécialisée.

- En 2005-2006 cet organisme à but non lucratif a implanté à l'école publique Gabrielle-Roy un programme pour les enfants d'âge préscolaire. *ABC Head Start* offre une programmation spéciale à une quinzaine d'enfants ayant des besoins spéciaux et provenant d'une famille à revenu faible. Les enfants sont supervisés par une enseignante, un travailleur social, un agent culturel, deux aides à demi-temps et une orthophoniste. Presqu'entièrement subventionné par la province, le programme est offert des demi-journées du mardi au vendredi.
- Le Conseil est fier du partenariat établi avec *ABC Head Start*. De fait, le Conseil a approuvé la demande d'*ABC Head Start* d'opérer un deuxième programme pour les enfants d'âge préscolaire en 2007-2008, un en avant-midi et l'autre en après-midi. Les deux programmes seront offerts à l'école publique du Nord en 2007-2008.

h Le Conseil aura appuyé les écoles qui ouvriront un programme de garde avant et après l'école.

- Il y a deux programmes du genre, un à La Prairie et l'autre à Gabrielle-Roy qui reçoit des élèves de Sainte-Jeanne-d'Arc et Gabrielle-Roy. Celui de La Prairie est géré par une particulière tandis que celui à Gabrielle-Roy est sous la tutelle du CEPP.
- Un couple désire ouvrir un programme à l'école publique du Nord quelque temps en 2007-2008, dès qu'il aura reçu sa licence de la province.

Autres

- Au printemps 2007, la Province a accepté de subventionner la mise sur pied d'un *Parent Link Centre* (PLC) pour les régions de Red Deer et d'Edmonton et pour le nord de l'Alberta. Il est prévu qu'un second *Parent Link Centre* puisse voir le jour dans le sud de la province au cours de cette année. L'Institut Guy-Lacombe de la famille gèrera le PLC avec une subvention provinciale annuelle de 300 000 \$.
- Le Parent Link Centre ouvrira ses portes à la Cité en septembre 2007.

Objectif du CSCN 4 Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire.

Résultat du CSCN 4.7 Privilégier des moyens pour améliorer la francité des écoles.

Stratégies

- a** Le Conseil visera à créer des écoles pour la modernité, des écoles qui aident l'élève à devenir un francophone de l'avenir et du monde.
- b** Les écoles auront mis en œuvre des activités qui développent la fierté de la langue et de la culture françaises.
- c** Les élèves franco-dominants auront été valorisés et auront pu s'épanouir pleinement dans nos écoles.

➤ Ces stratégies sont très difficiles à mesurer à cause de leur manque de précision. Il reste qu'elles représentent un travail continu dans toutes les écoles et se manifestent par des activités entre écoles comme le RaJe, la journée des 6^e, les voyages échanges au Québec et à ailleurs, la journée Adrien-Bouchard, la journée pleine air, Surfer en français. À l'école, on célèbre la fête de Maurice-Lavallée, du Père-Lacombe, les journées thèmes, on invite des invités, etc.

- d** Le Conseil aura mis sur pied un comité responsable de la francité des écoles et la prise de conscience identitaire, ex. comment valoriser les élèves franco-dominants; initier un dialogue entre le personnel... les parents... les conseillers; développer des outils d'information et de sensibilisation pour élèves et parents (Trait d'union et fiches pour les circulaires).

- En 2006-2007, des projets concrets ont été mis sur pied pour favoriser la francité dans les familles dont les enfants fréquentent une école de notre conseil scolaire.
- En septembre 2006, les conseillers ont félicité le travail du Comité ad hoc sur la francité pour la mise en œuvre d'initiatives visant à promouvoir la langue et la culture françaises dans les écoles du Centre-Nord. Les parents des élèves de maternelle à 3^e année viennent de recevoir *Le trait d'union*, un excellent outil pédagogique faisant le lien entre le foyer, l'enfant et l'école. Remerciements à Rita Hébert qui a lancé le « Passeport » l'an dernier à Sainte-Jeanne-d'Arc, à l'auteure Cathia Riopel, à la graphiste Marie-Pierre Castonguay ainsi qu'à Isabelle Déchène Guay qui a coordonné le tout. Ce cahier d'activités propose aux familles divers thèmes en liant avec la construction identitaire. Les enfants apprendront qu'il y a un lien – un trait d'union – entre l'école et la maison, mais aussi entre la maison et la communauté francophone.
- Lors de la rentrée du personnel en août 2006, la sénatrice Claudette Tardif a prononcé une excellente allocution portant sur l'évolution de l'éducation française en Alberta et le rôle important que joue l'école francophone.
- À tous les mois depuis septembre 2006, les parents de nos écoles reçoivent *Le dé clic* (Snapshot en anglais) portant sur divers sujets tels que le profil des familles francophones de l'Alberta (cultures, pays, traditions, etc.), l'éducation francophone, l'exogamie, etc. Cette série de 10 fiches mensuelles bilingues est rédigée par Glen Taylor.
- Dans les corridors de nos écoles et dans les salles de classe, on peut voir des affiches illustrées du style « capsules linguistiques ». Affichées deux fois par mois, elles ont pour objectif de corriger les anglicismes, d'enseigner des expressions et des dictons, de faire la différence entre homonymes, antonymes, homophones et synonymes.
- En mars, le Conseil a mandaté l'administration de créer un comité d'intervenants (conseillers, directions, enseignants, parents, élèves) pour développer un plan d'intervention sur la construction identitaire et l'intégration communautaire. Ce plan devra identifier les conditions gagnantes nécessaires pour favoriser la durabilité et le transfert de la langue, de la culture et de l'identité chez les élèves. Des indicateurs de réussite, des règles de conduite devront être indiqués dans le plan ainsi que des recommandations de pratiques pour assurer l'actualisation du concept de construction identitaire.
- En avril, le Conseil a approuvé la création d'un comité dont le mandat sera de développer un plan d'intervention sur la construction identitaire. Ce comité sera composé de conseillers, de directions, d'enseignants, de parents et d'élèves et débutera ses travaux à l'automne prochain. Le comité devra faire l'étude de la situation actuelle ainsi que l'inventaire des activités et des programmes (incluant l'évaluation de leur qualité et efficacité) qui touchent de près et de loin à la construction identitaire. Le bon fonctionnement du comité et de ce dossier sera assuré par Richard

Vaillancourt pour une durée équivalente à 60 jours de travail.

- En mai, le contractuel Richard Vaillancourt a élaboré un processus pour atteindre les objectifs du dossier « construction identitaire » pour la prochaine année scolaire. Voici quelques étapes de son travail :
 - Élaborer un processus de développement et de suivi du dossier
 - Former un comité consultatif (trois réunions sont prévues dès le mois d'août)
 - Dresser le portrait de la situation en faisant un inventaire des activités, des programmes et des meilleures pratiques
 - Analyser et évaluer les activités, programmes et pratiques
 - Rédiger un plan d'intervention
 - Soumettre le plan final en avril 2008

e Le Conseil entreprendra pour la seconde année un projet pilote conjoint « 6 points de service » avec l'ACFA provinciale pour activer des activités de nature communautaires et scolaires aux écoles Citadelle, La Mission, Saint-Christophe, Boréal et Desrochers.

- Pour nos écoles à l'extérieur d'Edmonton, la seconde année de ce projet conjoint avec l'ACFA provinciale est venue renforcer de façon importante le lien école-communauté.
- L'objectif du projet vise à un rapprochement entre les écoles francophones participantes et les organismes communautaires afin de mieux répondre à leurs mandats respectifs.
- Les organismes communautaires locaux qui sont touchés par ce projet sont les ACFA régionales, les conseils d'écoles et les sociétés de parents. Le projet a également suscité de nouveaux liens régionaux pour huit organismes provinciaux: l'UniThéâtre, le Gala Albertain de la Chanson, la Fête franco-albertaine, la Société des Jeux, la Société des Arts visuels de l'Alberta, la Librairie Le Carrefour, Le Franco, Radio-Canada et la Fédération des aînés francophones de l'Alberta.
- Trois points de services du projet avaient leurs particularités. Tout d'abord, la communauté de Wainwright est la seule parmi les six n'ayant pas d'ACFA régionale à proximité (Wainwright est desservi par l'ACFA régionale de Saint-Paul). Quant à la communauté de Red Deer, l'ACFA régionale n'a pas d'entente de gestion du personnel avec le Secrétariat provincial. Finalement, la communauté francophone de Saint-Albert entretient peu de liens avec l'ACFA de Centralta ou même d'Edmonton.
- À l'entrée scolaire 2006, cinq écoles avaient un coordonnateur scolaire communautaire (CSC) tandis que le poste à Boréal a été comblé en novembre. Les CSC ont développé une programmation annuelle avec la direction de leur école. Les CSC ont assisté à une journée de planification et à deux jours de formation sur les objectifs et outils d'évaluation du projet, ainsi que la construction identitaire. Les programmations ont été approuvées par le directeur général du CSCN. Il est à noter que malgré le fait que le mois de septembre était consacré à l'élaboration d'une programmation et à la formation, les CSC avaient tout de même débuté les activités dans leur école respective.
- Analyse des activités :

Nombres d'activités organisées dans les six écoles du CSCN en 2006-2007

École	Desrochers	Citadelle	Boréal	Saint-Christophe	La Mission	La Prairie
2005-06	17	18	16	18	**6	30
2006-07	29	*54	26	23	***39	30

*La programmation 2006-2007 comportait 10 thèmes (Radio-étudiante, Midi « show », Soupe et musique, Journée d'esprit, Club de lecture, Improvisation, Ciné-pop, Camping de lecture, Semaine de la francophonie et cours de gardiens avertis) qui ont permis 54 interventions directs.

**La programmation 2005-2006 comportait six activités organisées de mars à mai 2007

****La programmation 2006-2007 comportait neuf thèmes (Radio-étudiante, Improvisation, Journée d'esprit, Improvisation, Ciné-pop, Concours, Chasse aux trésors, Semaine de la francophonie et cours de gardiens avertis) qui ont permis 39 interventions directs.

- Le nombre d'activités organisées durant l'année scolaire 2006-2007 a non seulement augmenté, mais la qualité des activités organisées fut meilleure. Plus précisément, les activités sont plus significatives du point de vue:
 - de la construction identitaire
 - des partenariats communautaires
 - de l'intégration des arts et de la culture
 - de l'intégration de la famille

f La responsable des communications aura répertorié les sites d'excursions où les élèves recevront les visites en français.

- Les directions d'école et moi-même avons répondu à un questionnaire en ligne dans le cadre du projet Accent à l'ACFA provinciale. Les buts de ce projet de l'ACFA sont de créer un guichet unique des services en français en Alberta, d'identifier les besoins des écoles d'immersion française et francophones en matière d'activités en français et d'encourager les organismes anglophones à offrir aux écoles leur programmation en français afin d'améliorer les expériences d'apprentissage à la culture française.
- L'an prochain, Richard Vaillancourt et Émilie Faucher feront l'inventaire des sorties éducatives que font les écoles tout en mesurant leur impact pédagogique.

Objectif du CSCN 4	Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire.
Résultat du CSCN 4.8	Le Conseil prend tous les moyens nécessaires pour assurer un financement efficace, équivalent et durable.

Stratégies

a **Le Conseil continuera à travailler de concert avec la FCSFA et le ministère de l'Éducation pour maintenir le financement en place et pour obtenir de nouveaux fonds pour les programmes et services sous ou peu financés, ex. espace, opération et formation pour la maternelle à temps plein et pour la prématernelle; ouverture et opération de petites écoles; tous les cours du programme au secondaire; éducation en ligne; promotion des écoles, recrutement d'ayants droit et rétention des élèves dans les écoles; financement découlant des amendements à la Loi scolaire.**

➤ Les faits saillants du budget révisé sont :

Élèves	2 323
Enseignants	153,74 étp
Personnel de soutien	88,66 étp
Besoins spéciaux sévères – maternelle	5
Besoins spéciaux sévères – 1 ^{re} à 12 ^e	22,5
Francisation	370

Anglais langue seconde – Canada	328
Anglais langue seconde – immigrants	60
Dépenses	28 352 073 \$.
Revenus	28 636 243 \$
Réserves capitales	1 944 722 \$

➤ Le Conseil a fait appel auprès du ministre de l'Éducation de la décision des fonctionnaires gouvernementaux de refuser la demande du Centre-Nord pour obtenir un financement supplémentaire pour le fonctionnement et l'entretien de ses écoles. Le Conseil a demandé au Ministre de prendre en considération une situation exceptionnelle, mais ponctuelle, occasionnée par une augmentation de ses effectifs scolaires équivalente à 21%. Le financement provincial est présentement basé sur les inscriptions de l'année dernière (1 921 élèves). En avril, le ministre de l'Éducation a autorisé un financement accru à la subvention provinciale accordée pour l'opération et l'entretien des écoles. Les conseils francophones qui ont connu une augmentation de leurs effectifs scolaires de plus de 4% en bénéficieront en 2006-2007 et en 2007-2008. Pour le Centre-Nord, cela représentera un financement additionnel de 220 000 \$ pour l'année 2006-2007.

b Le Conseil aura exploré, par le biais de la FCSFA, les possibilités de partager des services dans les domaines de la formation, d'éducation en ligne, de besoins exceptionnels, ex. le Réseau provincial en adaptation scolaire, un Consortium en formation, etc.

Autres

➤ En juin 2007, le gouvernement de l'Alberta a annoncé que tous les employés du Conseil demeurant à Fort McMurray sont éligibles à une allocation pour le coût de la vie d'un montant de 1 040 \$ par mois. Cette allocation est équivalente à ce qui sera payé à tous les employés du gouvernement de l'Alberta à Fort McMurray. Cette allocation est entrée en vigueur à compter du 1^{er} juin 2007, elle est imposable et sujet à révision. Elle sera en vigueur tant et aussi longtemps que le gouvernement remboursera les conseils scolaires. L'allocation sera appliquée au prorata selon les termes du contrat des employés, soit 10 ou 12 mois. Les modalités d'application restent à être déterminées, toutefois le Conseil a été informé que l'allocation est un complément à ce qui existe et ne s'ajoute pas aux allocations existantes. Les conventions collectives du Conseil ont des articles concernant l'allocation du coût de la vie. Ainsi, les enseignants reçoivent déjà une allocation de 5 700 \$ par année, soit 475 \$ par mois. Les aides et secrétaires sont rémunérées au maximum de leur grille salariale dès le début de leur emploi. Cela représente entre 600 \$ et 700 \$ par mois.

Objectif du CSCN 4 **Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire.**

Résultat du CSCN 4.9 **Fournir aux élèves et aux employés des édifices scolaires équivalents à ceux de la majorité.**

Stratégies

a Le Conseil assumera son mandat d'assurer que les francophones aient accès à l'éducation française.

➤ Le Conseil a communiqué au Premier ministre du Canada son très grand désaccord avec sa décision unilatérale d'abolir le programme de contestation judiciaire du Canada qui, selon lui, n'est pas nécessaire. Pourtant, les 31 conseils scolaires francophones du Canada doivent leur formation et leur existence à ce programme. Sans ce financement, les communautés francophones et acadienne du Canada voient leur potentiel et leur développement sérieusement compromis et limités. C'est grâce à ce programme que des causes fondamentales, telles que Mahé (1990) et Arsenault-Cameron (2000), ont été entendues devant la Cour suprême et ont permis aux francophones du Canada de défendre leurs droits

constitutionnels en matière d'éducation.

- En décembre, le Comité permanent sur les langues officielles de la Chambre des communes a invité des organismes francophones à faire des présentations sur la vitalité de la communauté francophone en Alberta et, plus particulièrement, sur la santé et l'immigration. Les conseillers scolaires Josée Devaney, Paul Dumont et Martin Blanchet ont présenté un mémoire au nom du Conseil scolaire. Le mémoire est disponible à www.csrcn.ab.ca/publications/rapports.htm.

b Le Conseil aura revendiqué l'acquisition d'édifices équivalents pour les écoles Gabrielle-Roy, La Prairie, Desrochers et Saint-Christophe.

École Gabrielle-Roy

- Depuis septembre 2006, l'école est finalement installée dans l'ancienne école Strathearn School. Les travaux de la phase I du projet de modernisation ont été complétés au cours de l'été 2006. Une demande pour les phases II et III a été soumise à cet effet au ministère de l'Infrastructure le printemps dernier. Toutefois, le Ministère a indiqué qu'il attendra un an pour évaluer ce projet.
- L'ouverture officielle et la célébration du 10^e anniversaire de l'école ont eu lieu le 22 mars 2006.
- Au total, le Conseil a reçu 775 000 \$ pour les travaux effectués à Gabrielle-Roy, incluant 201 000 \$ pour des travaux de la phase II, principalement un laboratoire de sciences.
- La construction du laboratoire de sciences sera octroyée au soumissionnaire le plus bas, soit Krawford avec un projet évalué à 124 040 \$. Krawford est la compagnie qui avait effectué les travaux l'été dernier. À ce prix s'ajouteront, bien entendu, les frais pour enlever l'amiante, l'achat et l'installation de 11 ordinateurs. Les travaux seront complétés au courant de l'été 2007.

École Desrochers

- À l'été 2006, un bail entre la Légion canadienne de Jasper et le Centre-Nord a été signé. De même, un bail entre *Grand Yellowhead Regional Division* et le Centre-Nord a été renouvelé afin de permettre l'utilisation par l'école Desrochers du gymnase et de la salle de musique du *Jasper Jr/Sr High School*. Dans le cadre de ces ententes, le Ministre a accepté de payer le loyer, soit 20 431 \$ à *Grand Yellowhead Regional District* et 111 431 \$ à la Légion de Jasper. Cependant, il a refusé de « rembourser » les 380 000 \$ investis par le Centre-Nord pour aménager les locaux. Le Ministre insiste que ces dépenses proviennent des réserves capitales du Centre-Nord.
- Cette année, une partie de l'école est installée dans de nouveaux locaux aménagés à même l'édifice de Légion canadienne de Jasper. On y trouve quatre petites salles de classe, un bureau administratif et une bibliothèque. Le secondaire s'offre toujours dans la classe mobile.
- Le 24 avril dernier, les conseillers scolaires de *Grande Yellowhead Regional District* et du Centre-Nord se sont rencontrés à La Cité pour réitérer leur engagement envers la construction/rénovation éventuelle de *Jasper Jr/Sr High School*. Les partenaires ont identifié, dans leurs plans capitaux respectifs, le projet de Jasper comme priorité n° 1. Ils se sont aussi entendus sur l'importance d'une approche concertée et soutenue auprès du ministre de l'Éducation. Ils sont confiants que le projet conjoint est réalisable.

École Citadelle

- La province continue à rembourser le CSCN en raison de 39 260 \$ que nous remettons à l'ACFA de Centralta pour la location du gymnase, salle d'arts et cuisine.

École La Mission

- Le Conseil a approuvé un retrait de 250 000 \$ de ses réserves capitales pour la construction à cette école d'une nouvelle classe mobile. Accu-Tech a obtenu le contrat au prix de 246 700\$. C'est la même compagnie qui a construit la première unité. Ils ont débuté la construction qui durera environ cinq mois. En juillet 2007, la Province a financé le projet en raison de 268 000\$.

École Maurice-Lavallée

- Le Conseil a approuvé un retrait de 500 000 \$ de ses réserves capitales pour la construction de deux classes mobiles à cette école. Entre temps, la Province a insisté que le Conseil achète deux unités d'EPSB. Elles ont été installées en juin 2007 là où était la patinoire récemment vendue à *Lakeland County* (Lac La Biche).
- Le Conseil a également approuvé un retrait de 150 000 \$ de son fonds de technologie pour l'achat de deux ou trois laboratoires mobiles de TIC pour remplacer un ou deux des laboratoires existants à cette école. L'école a reçu 64 ordinateurs portatifs et les deux chariots spéciaux ont été commandés d'une compagnie allemande.

Écoles La Prairie et Desrochers

- En juin, le président Claude Duret a fait suivre au Ministre Ron Liepert un dossier complet lui fournissant l'historique et les détails de la situation inadéquate des écoles Desrochers à Jasper et La Prairie à Red Deer. Le Conseil a identifié ces deux projets de construction d'écoles comme étant ses deux priorités. Les conseillers ont demandé que soient informés le président du Secrétariat Francophone, le Ministre de la Justice, le Ministre de l'Infrastructure ainsi que les députés concernés.

École Sainte-Jeanne-d'Arc

- Le ministre de l'Éducation a approuvé un octroi de 250 000 \$ pour l'achat, l'installation et les rénovations de la classe mobile à l'école Sainte-Jeanne-d'Arc. Elle servira à l'aménagement de deux salles de classe pour les élèves de 4^e année.

Saint-Christophe

- En janvier, le CSCN a reçu 175 000 \$ de la Province pour l'achat et l'installation de deux classes mobiles à Saint-Christophe, projet qui avait été complété à l'été 2006.

Demande de fonds émergents

- En février 2007, en raison de la croissance rapide et importante des effectifs scolaires, le Conseil a fait une demande de fonds émergents (Emergent Funding) au ministre de l'Éducation pour cinq projets, dont quatre devant être complétés d'ici la prochaine année scolaire et un cinquième à débiter dans les meilleurs délais.
 1. Construction d'une classe mobile à La Mission
 2. Achat et installation d'une école de démarrage de niveau secondaire à Saint-Albert
 3. Achat et/ou construction de quatre classes mobiles à l'école Maurice-Lavallée
 4. Achat et/ou construction de deux classes mobiles à l'école Père-Lacombe
 5. Construction, à l'école publique Gabrielle-Roy, d'un gymnase de niveau « école secondaire » et aménagement du présent gymnase en salles de cours d'études professionnelles et technologiques ou en bibliothèque/ laboratoire d'informatique.

Autres

En juin, le Conseil initiera des pourparlers formels avec Edmonton Public School District et avec Edmonton Catholic School District en vue de louer ou d'acheter des écoles existantes et de participer à la planification et à la construction éventuelle d'écoles partagées.

Voici un article de l'Écho de septembre-octobre 2006.

Infrastructures scolaires I

La bonne nouvelle est maintenant chose bien connue. Cette année, nous accueillons 402 nouveaux élèves de plus que l'année dernière. Toutefois, les défis qui en découlent sont évidents et se traduisent principalement en l'embauche de nouveaux employés et le besoin de trouver des locaux.

Il reste que la question de l'infrastructure scolaire demeure un mystère pour tous ceux qui œuvrent en éducation. Les parents se demandent quand leur école sera rénovée. Le personnel dit qu'il n'y a plus de place. Les administrateurs ne comprennent pas comment les fonctionnaires calculent la capacité des écoles et les conseillers scolaires revendiquent de nouveaux espaces. Mais malgré ce tollé de protestations, le gouvernement demeure muet.

Le tableau ci-dessus compare le taux d'utilisation de nos écoles avec leur capacité telle que déterminée par le ministère de l'Infrastructure. Selon la formule ministérielle, une école devrait atteindre un taux d'utilisation de 85 % avant qu'un conseil scolaire puisse faire une demande d'espaces additionnels. Vous remarquerez que, selon cette formule, le Centre-Nord ne recevra pas prochainement les fonds capitaux nécessaires pour répondre aux besoins de tous nos élèves.

Écoles	Niveaux	Effectifs scolaires 2006-07	Capacité maximale Nombre d'élèves	Taux d'utilisation (%)
Sainte-Jeanne-d'Arc	M-6	363	545	67
Père-Lacombe	M-6	239	399	60
Notre-Dame	M-6	206	329	63
Gabrielle-Roy	M-10	357	676	53
Maurice-Lavallée	7-12	564	757	75
La Mission	M-9	166	231	72
Citadelle	M-9	102	226	45
La Prairie	M-9	109	188	58
Saint-Christophe	M-12	65	106	61
Desrochers	M-12	58	75	77
Boréal	M-12	94	325	29
Total		2 323		

Évidemment, lorsque vous faites le tour de l'école de vos enfants ou si vous y enseignez, vous avez du mal à expliquer comment le gouvernement établit sa formule d'utilisation des espaces et encore moins comment les fonctionnaires et les politiciens déterminent lesquelles des 2 000 écoles de l'Alberta profiteront de fonds capitaux pour construire à neuf, ajouter des locaux ou moderniser leurs infrastructures. Il reste donc à voir comment la Province réagira face à une croissance aussi forte, rapide et inattendue du nombre d'élèves francophones. Il est difficile à s'imaginer comment certaines de nos écoles pourront entasser encore plus d'élèves entre leurs murs l'an prochain si nous n'obtenons pas d'autres écoles ou n'ajoutons pas d'espace dans les écoles existantes.

Devant cet état, un conseil scolaire n'a que deux choix : attendre ou être proactif. Le premier choix fait qu'un conseil baisse les bras et s'en remettre à la providence. Le second choix consiste à être proactif et à refuser d'attendre indéfiniment ce qu'il nous faut pour mieux répondre aux besoins de nos élèves.

Voilà ce qu'a décidé de faire le Centre-Nord pour faire avancer trois projets majeurs en attente depuis février dernier. Plus précisément, nous avons demandé des fonds émergents pour : a) la phase I des rénovations à Gabrielle-Roy; b) l'achat et l'installation de deux classes mobiles à Saint-Christophe; c) les travaux d'aménagement de la Légion canadienne à Jasper pour y installer l'école Desrochers. Puis récemment, le Conseil a fait une autre demande de financement pour acheter deux classes mobiles à Sainte-Jeanne-d'Arc.

Le résultat? Le ministre Zwozdesky a tout refusé! Néanmoins, cela ne l'a pas empêché de s'empresse à nous autoriser d'utiliser nos propres surplus accumulés pour aller de l'avant! La décision du Centre-Nord? Retirer 1,3 million de dollars de ses réserves capitales pour compléter ces projets. Notons toutefois que, pour les conseillers scolaires, cette somme n'est pas un « retrait » du compte du CSCN, mais bien un « compte recevable »; ils continueront de demander des fonds au gouvernement albertain pour ces projets capitaux.

Cela dit, il faut se poser la question fondamentale suivante : À qui revient la responsabilité de fournir des espaces pour l'instruction des élèves francophones? Aux conseils scolaires ou à la Province? La réponse est bien connue : cette responsabilité revient à la Province et même la Cour suprême du Canada en a ainsi jugé. Mais où est donc le problème si la Province est responsable? Il semble qu'il s'agisse d'un manque de volonté politique de la part du gouvernement de l'Alberta de s'acquitter de sa pleine responsabilité envers les conseils scolaires francophones. Les politiciens se leurrent à dire qu'ils ont investi jadis dans des projets d'achats, de construction et de modernisation d'une dizaine d'écoles francophones... Mais ce qu'ils ne disent pas tout haut, c'est qu'une vingtaine d'autres écoles ont encore de grands besoins en matière d'infrastructures.

Au Centre-Nord, les trois priorités du plan capital s'élevant à quelque 25 millions de dollars sont la modernisation complète de Gabrielle-Roy, incluant la construction d'un gymnase, la construction de l'école Desrochers à même l'école secondaire de Jasper et la construction d'une école M à 12 à Red Deer. La Province doit annoncer prochainement 7,3 millions de dollars pour les projets d'infrastructure des cinq conseils francophones. Espérons qu'elle verra les mérites d'au moins un de nos projets.

Il va s'en dire que vos élus ne désespèrent pas pour autant et s'acharment à faire comprendre aux autorités que la situation doit s'améliorer. Heureusement, les conseillers scolaires du Centre-Nord ont à cœur le bien-être des élèves et du personnel et n'hésitent pas d'agir là où la Province ne le fait pas.

Voici un article à ce propos écrit par le directeur général Henri Lemire dans l'Écho de novembre-décembre 2006 :

Infrastructures scolaires II

Dans ma chronique de septembre-octobre 2006, j'abordais la problématique de l'infrastructure scolaire. Ce dossier est devenu la priorité du Conseil surtout depuis l'arrivée, cette année, de 402 nouveaux élèves, correspondant à une augmentation de 21 % par rapport à 2005-2006. Nos écoles sont évidemment remplies à craquer et le Conseil doit s'assurer que les infrastructures scolaires seront adéquates pour suffire à la croissance espérée dans les prochaines années.

Je vous avais également expliqué que les élus du Centre-Nord avaient choisi une approche proactive devant la lenteur décisionnelle du gouvernement provincial de subventionner quatre projets « émergents » dont la demande de financement avait été soumise en février 2006.

La bonne nouvelle est enfin arrivée plus précisément le 3 novembre dernier. En effet, le ministre de l'Éducation, Gene Zwozdesky, a annoncé l'octroi de 1,2 million de dollars pour les travaux effectués, entre juin et octobre 2006, aux écoles Desrochers, Gabrielle-Roy, Saint-Christophe et Sainte-Jeanne-d'Arc.

École publique Gabrielle-Roy (Edmonton) : Le Conseil a investi 574 000 \$ pour les travaux de la phase I recommandés par l'architecte Malcolm Johnson. Nous avons installé des toilettes dans quatre classes de l'aile préscolaire, rénové les bureaux administratifs et le salon du personnel, construit une grande salle de rencontre/café et peinturé tout l'intérieur de l'école.

École Desrochers (Jasper) : Le Conseil a investi 380 000 \$ pour rénover les locaux de la Légion canadienne afin d'abandonner les deux salles de classe que nous occupions au *Jasper Jr./Sr. High School*. À la Légion, nous y avons construit quatre petites salles de classe, une bibliothèque/laboratoire d'informatique et un bureau administratif. Le Ministère paie également le loyer annuel.

École Saint-Christophe (Wainwright) : Le Conseil a investi 175 000 \$ pour acheter, réparer et installer deux classes mobiles pour accueillir les élèves du secondaire.

École Sainte-Jeanne-d'Arc (Edmonton) : Le Conseil a investi 250 000 \$ pour acheter, réparer et installer deux classes mobiles pour celles qui avaient été installées dans la bibliothèque et le laboratoire de sciences en septembre dernier.

En tout, le Conseil a investi 1 379 000 \$ pour ces quatre projets et, heureusement, le Gouvernement de l'Alberta a octroyé 1 474 000 \$.

Le président du Centre-Nord, Claude Duret, a récemment écrit au ministre Zwozdesky pour lui exprimer notre très grande reconnaissance d'avoir renversé sa décision initiale et répondu pleinement à nos demandes de fonds émergents pour ces quatre projets d'aménagement et d'installation de classes mobiles. Finalement, cette décision permet au Conseil de remettre les 1,2 million \$ puisés à même ses réserves capitales. Le soulagement collectif des conseillers et des administrateurs s'est fait entendre lors de l'annonce!

Dans un ordre d'idée semblable, le Ministre a récemment dévoilé son plan quinquennal « *Schools for Tomorrow* » (www.education.gov.ab.ca/schoolsfortomorrow/strategiccapitalplan.pdf). Un fait marquant de ce rapport est que, malgré le boom économique en Alberta, 40 des 57 conseils scolaires anglophones ont moins d'élèves cette année qu'en 2001-2002, incluant 3 des 4 grands conseils d'Edmonton et de Calgary. Ce qui étonne encore plus est l'incroyable croissance des cinq conseils scolaires francophones : celle-ci dépasse largement celle connue du côté anglophones au cours des cinq dernières années :

- + 14,1 % au Conseil scolaire Centre-Est
- + 16,6 % au Conseil scolaire du Nord-Ouest
- + 27,5 % au Conseil scolaire catholique et francophone du Sud
- + 28,1 % au Conseil scolaire Centre-Nord
- + 50,0 % au Conseil scolaire public du Sud

Ce plan de cinq ans recommande également que :

- 1,4 milliards \$ soient réservés pour la construction de 82 nouvelles écoles;
- 900 millions \$, pour la modernisation de 71 écoles; et
- 200 millions \$, pour l'achat de classes mobiles à charpente d'acier.

Pour les cinq conseils scolaires francophones, le gouvernement consacrerait :

- 50 millions \$ pour la construction d'un nombre non spécifié de nouvelles d'écoles;
- 20 millions \$ pour la modernisation d'un nombre non spécifié d'écoles;
- Aucune mention de fonds pour l'achat de classes mobiles à charpente d'acier.

Ceci pourrait être intéressant pour le Centre-Nord puisque les conseils scolaires francophones du Nord-Ouest et du Centre-Est ont déjà complété la construction et la rénovation de leurs sept écoles. Nous pouvons nous attendre que le Centre-Nord et les deux conseils scolaires du Sud de l'Alberta soient les seuls à se partager ces fonds.

Quant au plan capital triennal de notre Conseil, les trois priorités principales sont :

1. 8 à 10 millions \$ pour la modernisation de Gabrielle-Roy;
2. 8 millions \$ pour une nouvelle école M à 12^e année à Jasper;
3. 8 millions \$ pour une nouvelle école M à 12^e année à Red Deer.

À la lumière de la forte croissance des effectifs, le Conseil scolaire se penche aussi sur la possibilité d'ouvrir dans les deux prochaines années une école secondaire catholique dans le nord-ouest d'Edmonton, une école élémentaire publique dans le sud-est ou le nord-est d'Edmonton ainsi qu'une école élémentaire catholique à Sherwood Park.

Beaucoup de projets en perspective si – voilà le bémol – ce plan ne s'agit pas seulement celui d'un ministre sortant (vraisemblablement), mais bien une décision adoptée par le Gouvernement de l'Alberta. Il sera intéressant de voir si, mais aussi quand et jusqu'à quel point, le premier ministre Ed Stelmach donnera « souffle de vie » à *Schools for Tomorrow*.

c Le Conseil aura exploré la possibilité d'ouvrir de nouvelles écoles sur son territoire.

École publique du Nord

➤ En mars, le Conseil a approuvé l'ouverture d'une école élémentaire publique (maternelle à 6^e année) en 2007-2008 dans une partie de *St. Patrick School* (120^e Avenue et 95^e Rue) louée à *Edmonton Catholic Schools*. En avril, le Conseil a négocié un bail de deux ans avec *Edmonton Catholic Schools* pour la location de *St. Patrick School*. Le Conseil a eu accès à l'école dès juin, mais le paiement du loyer n'a débuté en septembre 2007. Finalement, une demande de financement de 210 000 \$ a été faite au gouvernement pour aider au démarrage de cette nouvelle école.

Sherwood Park

- En mars, le Conseil a mandaté l'administration d'explorer la faisabilité d'ouvrir une école élémentaire à *Sherwood Park* en 2007-2008. *Elk Island Catholic Separate Regional Division* avait approuvé une résolution semblable, indiquant ainsi son désir d'explorer la faisabilité d'accommoder une nouvelle école francophone dans cette communauté. Cependant, en avril, du à l'absence d'un site approprié pour cette école, le Conseil a dû reporter d'un an sa décision d'ouvrir une école élémentaire à Sherwood Park.
- Le Conseil demandera à *Strathcona County* de réserver un terrain dans la communauté de Sherwood Park pour y construire éventuellement une école élémentaire francophone.

Saint-Albert

- Afin de faciliter sa prise de décision quant à l'ouverture possible d'une école secondaire dans le nord-ouest de la ville d'Edmonton, le Conseil a effectué un sondage auprès des parents des écoles touchées par ce projet.
- En novembre 2006, il y a eu quatre soirées de consultation auprès des parents de cinq écoles afin de connaître l'intérêt des parents pour l'établissement d'une école secondaire à Saint-Albert :
 - La plupart des parents appuie fortement la création d'une nouvelle école secondaire à Saint-Albert, incluant une école installée temporairement sur un autre site dans le nord-ouest d'Edmonton.
 - À Père-Lacombe, les parents préféreraient inscrire leurs enfants à une école située à Saint-Albert ou au nord-ouest d'Edmonton plutôt qu'à l'école Maurice-Lavallée qui est, selon eux, trop loin de leur domicile.
 - À Legal, les parents tiennent à ce que l'école Citadelle continue à offrir les programmes de 7^e à 9^e années.
 - À Saint-Albert, la majorité est prête à s'investir et à travailler très fort pour obtenir une nouvelle école secondaire.
 - À Maurice-Lavallée, il n'y a aucune crainte quant à un effet négatif de ce projet sur leur école.
 - À toutes les écoles, les parents ont refusé que la nouvelle école soit associée à une école anglaise ou d'immersion.

- En janvier 2007, un sondage a été envoyé aux parents des écoles touchées par ce projet. L'intention était de connaître leur engagement par rapport à l'ouverture d'une école secondaire.
- EPSB ayant refusé, le Conseil a dû abandonner l'idée de louer des espaces à *Wellington School*.
- En mars, le Conseil a reporté sa décision quant à l'ouverture prochaine d'une école secondaire dans le quartier nord-ouest d'Edmonton. Il est toujours à la recherche de la meilleure solution possible pour réaliser ce projet.
- En mars, le Conseil a fait une demande formelle auprès de la ville de Saint-Albert pour l'installation d'une école de démarrage temporaire sur un site adjacent au *Servus Leisure Centre*. Malheureusement, Alberta Education n'a pas voulu appuyer financièrement le projet qui envisageait l'ouverture d'une école de démarrage de 7^e à 9^e année ou 7^e à 10^e année dès septembre 2007.
- En avril, vu le ministère de l'Éducation n'a pas répondu favorablement à la demande de financement pour ce projet, le Conseil a reporté d'un an sa décision d'ouvrir une école de démarrage secondaire à Saint-Albert. Les conseillers partagent la très grande déception des élèves et des parents des écoles Citadelle, La Mission et Père-Lacombe qui envisageaient avec enthousiasme l'ouverture de cette école.
- Le Conseil a soumis une demande au *Site Allocation Committee* de la ville de Saint-Albert pour réserver le site *Kingswood* pour y construire ultérieurement une école secondaire. En juin, le *Joint Use Agreement Steering Committee* de la ville de Saint-Albert a donné son aval à la demande du Centre-Nord pour l'acquisition d'un site permanent, Kingswood, pour y construire une nouvelle école secondaire.

d Le Conseil aura fait de la promotion auprès d'ayants droit non desservis pour mieux faire connaître l'éducation francophone dans les communautés à proximité de ses écoles, ex. Fort Saskatchewan, Sherwood Park, Vermilion, Camrose, Innisfail, Stettler, Anzac, Barrhead, Westlock, Hinton.

- Par l'entremise du travail de la coordonnatrice aux communications et des agents de recrutement, nous entreprenons annuellement une campagne d'information et de promotion assez agressive et concertée. De fait, le Centre-Nord a la réputation d'être un Conseil qui sait faire de la promotion et cela se voit dans des augmentations des inscriptions d'en moyenne 7% par année depuis 1994.

e Le Conseil aura étudié les options qui lui sont offertes ailleurs ou il renouvellera son bail à La Cité en 2006. Cela pourrait inclure une étude comparative du loyer à long terme ou d'une débenture pour un nouvel édifice.

- En décembre, le Conseil a signé un bail de trois ans – janvier 2007 à décembre 2009 – pour les espaces à bureaux loués à La Cité francophone : Bureau central, Bureau des opérations, du transport et de la santé et sécurité, Services pédagogiques, Réseau provincial en adaptation scolaire et Campus de La Cité.
- Le loyer de base augmentera à chaque année de 1 \$ le p² brut, équivalant à 10% par année. Il passera de 9 \$ à 10 \$ en janvier 2007, à 11 \$ en 2008 et à 12 \$ en janvier 2009. Les coûts de fonctionnement sont de 6,65 \$ le p² brut et sont sujets à modification selon les états financiers de La Cité. L'augmentation totale du loyer et des frais d'opération équivaut donc à près de 6 % par année et passera de 147 224 \$ à 179 397 \$ en janvier 2009. Les espaces loués augmenteront de 826 p² avec l'ajout du bureau de la Fédération des parents francophones de l'Alberta et d'un petit local autrefois loué par l'Institut Guy-Lacombe de la famille.

Objectif du CSCN 4

Garantir la pérennité du fait français au sein du Conseil scolaire.

Résultat du CSCN 4.10

Accroître le nombre d'élèves, le profil du conseil et ses écoles comme milieux positifs, dynamiques où l'enfant peut s'épanouir pleinement comme francophone.

Stratégies

a Le Conseil aura actualisé son plan d'action pour la promotion du Conseil et de ses écoles, et pour le recrutement et la rétention des élèves « 2006 élèves en 2006. »

- Cette année, notre plus grosse surprise a été l'incroyable augmentation au niveau de nos effectifs scolaires. Nos inscriptions ont augmenté de 21% par rapport à 2005-2006, i.e. que nous avons 2 323 élèves au lieu de 1 921. Pas étonnant qu'à chaque réunion des directions, l'item en primeur s'intitulait « Gérer la croissance ».
- Dix de nos 11 écoles accueillent plus d'élèves qu'en 2005-2006 et parmi celles-ci ce sont les écoles Gabrielle-Roy, Père-Lacombe, Desrochers, Maurice-Lavallée, Notre-Dame, La Prairie et Saint-Christophe qui ont connu la plus forte croissances avec, respectivement, 55%, 37%, 32%, 18% et 15% pour les trois dernières.
- Une analyse interne a révélé que cette année, nous avons accueilli 699 nouveaux élèves, dont 235 en maternelle. Trente pourcent de ces élèves proviennent de l'Alberta, 30% du Québec, 22% de l'Ontario, 12% d'ailleurs au Canada et 6% de l'étranger.

École	2005-06	2006-07
Citadelle	105	102
Boréal	89	94
La Prairie	93	109
Notre-Dame	177	206
Père-Lacombe	174	239
Gabrielle-Roy	231	357
Sainte-Jeanne-d'Arc	327	363
Maurice-Lavallée	484	564
La Mission	143	166
Desrochers	44	58
Saint-Christophe	54	65
Total	1921	2323

- Le bureau des communications a produit un nouveau guide d'information pour les parents intitulé « Instruire l'avenir : tout savoir sur le Conseil scolaire Centre-Nord et ses écoles ».
- En juin, David Caron, membre de la communauté, agissant comme expert-conseil au sein du conseil d'école Maurice-Lavallée, a fait une excellente présentation scientifique sur les tendances de la croissance scolaire et l'impact sur les édifices, plus particulièrement Maurice-Lavallée et les écoles secondaires d'Edmonton. Nous avons retenu ses services pour faire une analyse plus complète des tendances des effectifs dans toutes les écoles du CSCN. Son rapport sera remis au Conseil en décembre 2007.

b Le Conseil aura appuyé les écoles dans leurs initiatives de promotion, de recrutement et de rétention des élèves.

- Nous avons embauché pour la 11^e année des agents de recrutement. Malheureusement, nous n'avons pas réussi à retenir les services d'une agente expressément pour Gabrielle-Roy. Notre agent de liaison foyer-école, Ismaël Osman-Hachi, a fait beaucoup de recrutement pour Gabrielle-Roy. Notre-Dame et Maurice-Lavallée ont partagé la même.
- Le Franco nous a invités à publier 1-2 page de photos et d'articles concernant les écoles en échange pour l'envoi de l'hebdomadaire aux foyers de nos élèves une fois par mois. Cela a été très bien reçu par le public, mais a occasionné beaucoup d'heures de travail additionnel de la part de la coordonnatrice aux communications.

- Nous publions l'Écho cinq fois par année.
- Toutes les écoles publient mensuellement une circulaire pour les parents, ainsi qu'une version abrégée en anglais.
- Nous retenons les services d'un Webmestre qui apporte un appui ponctuel aux secrétaires pour qu'elles gardent à jour le site web de l'école.

c Le Conseil aura implanté son propre logiciel LAMI pour mieux comprendre les causes de migration des élèves, ex. la difficulté à recruter et retenir les ayants droit, la perception que l'offre est insuffisante, etc.

- Isabelle Déchène Guay, Rock Larochelle et la graphiste Marie-Pierre Castonguay ont conçu quatre cartes postales qui inciteront les parents à remplir un sondage sur les raisons de choisir nos écoles ou leur(s) motivation(s) de départ. Les résultats sont intégrés au système LAMI d'analyse des migrations qui gère les motivations des arrivées et départs des élèves via serveur web. Les « cartes postales sondage » réduiront les coûts.

d Les écoles Gabrielle-Roy et Maurice-Lavallée auront exploré la faisabilité de suivre des cours dans une école ou l'autre.

- Deux réunions ont eu lieu avec les cadres des deux écoles, mais ils ont conclu que pour la prochaine année scolaire, du moins, il serait préférable de ne pas poursuivre le partage de cours entre les écoles.

e Le Conseil aura calculé le pourcentage d'élèves ayants droit sur son territoire et mettra en place des moyens pour augmenter les effectifs à partir de ces nouveaux élèves.

- Le Conseil a utilisé un nouveau règlement ministériel *Student Record Regulation* pour faire la demande des noms et coordonnées des élèves admissibles à l'école francophone en vertu de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés et de la Loi scolaire albertaine, mais qui fréquentent des écoles anglophones et d'immersion sur son territoire.
- En décembre, le Conseil a écrit à 28 *school boards* sur son territoire demandant de lui fournir les noms et coordonnées des élèves dont les parents les ont identifiés comme étant des ayant droit conformément à l'article 23 de la Charte canadienne. Après une deuxième lettre, il manque : Fort McMurray Catholic Schools et Wolf Creek. À partir des 26 *school boards* répondants, il y aurait 6 750 élèves ayant droit comparativement aux 2 323 qui fréquentent les écoles du Conseil scolaire Centre-Nord.
- Afin de communiquer avec ces familles, nous avons conçu une brochure bilingue qui sera expédiée avec une lettre explicative à toutes les familles en question. Cet envoi sera limité à 500 à 1 000 familles à l'été 2007 vu le retard de réception des listes des *school boards*.

Objectif du CSCCN 5 Faire la promotion de l'éducation catholique grâce à des programmes d'instruction religieuse conçus pour faire valoir la professionnalité catholique.

Résultat du CSCCN 5.1 Les écoles catholiques sont des lieux qui reflètent le message évangélique.

Stratégies

a Le Conseil prendra les mesures nécessaires pour assurer que l'école catholique reflète une perméabilité « catholique » dans son fonctionnement et sa programmation.

Réponse des parents sur le sondage de satisfaction administré en Juin 2007. Je suis satisfait du programme d'enseignement religieux :

Très satisfait/	Satisfait	Satisfaction	Insatisfait/	Très insatisfait	Insatisfaction
-----------------	-----------	---------------------	--------------	------------------	-----------------------

30,9%	61,5%	92,4%	2,6%	5,0%	7,6%
-------	-------	--------------	------	------	-------------

Réponse des enseignants sur le sondage de satisfaction administré en Juin 2007. Je suis satisfait des célébrations liturgiques organisées au cours de l'année :

Très satisfait/	Satisfait	Satisfaction	Insatisfait/	Très insatisfait	Insatisfaction
42,1%	37,4%	79,5%	4,7%	1,9%	6,6%

Réponse des parents sur le sondage de satisfaction administré en Juin 2007. Je suis satisfait des célébrations liturgiques organisées au cours de l'année :

Très satisfait/	Satisfait	Satisfaction	Insatisfait/	Très insatisfait	Insatisfaction
38,2%	55,3%	83,5%	2,9%	3,2%	6,1%

Le Conseil aura fait en sorte que l'école catholique francophone soit une communauté de vie chrétienne et de transformation pour les élèves et le personnel.

- La conseillère pédagogique en enseignement religieux enseigne à Maurice-Lavallée à temps partiel. Elle a offert des ateliers dans ces domaines :
 - La perspective catholique dans le cours de santé
 - Introduction aux sacrements
 - Les rudiments de la Bible
 - Ateliers aux niveaux des niveaux 4^e, 5^e, 7^e et 8^e années
 - Atelier de l'Avent
 - Atelier du Carême
 - Les bases bibliques avec presque tous les élèves de l'école Boréal
- Elle a aussi effectué d'autres tâches, telles que :
 - Développement de dossiers divers découlant du plan triennal du CÉFFA
 - Prise de connaissance des nouveaux cours de 9^e à la 12^e année
 - Rassemblement jeunesse
 - Coorganisatrice de la Montée jeunesse Alberta en septembre 2006
 - Comité du Congrès de la foi novembre 2006
 - Projet *Solidaridad escolar* : collecte d'articles et de dons pour le Père Hébert au sein du Conseil scolaire
 - Voyage missionnaire au Nicaragua 2007, de nombreuses rencontres de planification, de préparation au cours de l'année, d'une soirée bénéfice à Maurice-Lavallée
 - Comité de pastorale scolaire à Maurice-Lavallée (célébrations liturgiques, projets de justice sociale, etc.)
 - Membre des Agents de pastorale francophone (réunions mensuelles)
 - Coordinatrice des visites de la Famille Myriam dans nos écoles

<p>b Le Conseil exercera un rôle de leadership au sein du Conseil de l'éducation de la foi catholique chez les francophones de l'Alberta (CÉFFA).</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suzanne Foisy-Moquin, a été présidente du CÉFFA qui a organisé l'excellent Congrès de la foi catholique qui a eu lieu du 2 au 4 novembre 2006 à l'école Maurice-Lavallée. Ce Congrès fut un très grand succès. Le CÉFFA est très reconnaissant de l'appui du CSCN dans tous les dossiers du CÉFFA, mais en particulier dans celui-ci. Il est très rare au Canada de pouvoir rassembler les entités scolaires et paroissiales autour de questions qui traitent de la foi catholique et, ce, en français. Notre leadership a été souligné et apprécié. ➤ Le Conseil s'est engagé à adhérer au CÉFFA pour une période de trois ans, soit de 2006 à 2009. Les frais d'adhésion sont d'environ 23 000 \$ par année. 	
<p>c Le Conseil aura subventionné des retraites de fin d'année et autres pour les élèves des niveaux 7 à 12, ainsi que des retraites pour les enseignants et administrateurs scolaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Suzanne a organisé une retraite pour les directions d'écoles catholiques le 24 octobre à Ephphata House. ➤ Suzanne a été l'organisatrice principale d'un voyage d'éveil missionnaire à Cinco Pinos, une activité des plus enrichissantes pour les 19 participants et trois accompagnateurs, y compris le président du CSCN, Claude Duret. Le groupe était accompagné du Père Hébert, missionnaire au Nicaragua depuis une vingtaine d'année. 	
Objectif du CSCN 6	Faire la promotion de l'éducation française publique grâce à une programmation qui reflète la dimension non-confessionnelle, plurielle et hétérogène de la communauté francophone.
Résultat du CSCN 6.1	Les écoles publiques sont des lieux inclusifs qui respectent toutes les cultures et les croyances.
Stratégies	

a Le Conseil prendra les mesures nécessaires pour assurer que l'école publique reflète un caractère inclusif qui respecte toutes cultures

- En mars et avril 2007, l'Alliance jeunesse-famille de l'Alberta Society (AJFAS) a offert une programmation intitulée « Caravane » aux élèves de 4^e à 12^e années à toutes les écoles du Centre-Nord. Le but était de promouvoir les échanges interculturels et de lutter contre le racisme et la discrimination. La thématique et la programmation portaient sur les préjugés, la discrimination, les conséquences et les actions à prendre pour mieux accepter la différence et ainsi vivre en harmonie.
- Mireille Prévost a accepté de représenter les écoles du Centre-Nord au nouveau comité directeur formé par l'AJFAS afin d'évaluer les activités du projet de la Caravane et de donner des avis quant aux stratégies à prendre pour promouvoir l'harmonie dans la communauté.

b Le Conseil aura pris des moyens pour faire connaître et valoriser l'éducation non-confessionnelle et ses écoles publiques.

- L'ouverture d'une deuxième école publique à Edmonton signifie la reconnaissance et l'importance que porte le Conseil à l'égard de l'éducation publique.

c Le Conseil aura subventionné des ateliers pour former les intervenants à la pluralité de la communauté publique.

- Cela s'est fait à Gabrielle-Roy et de façon ponctuelle par Ismail Osman-Hachi s'est chargé de former des intervenants à la pluralité de la communauté publique à l'école Gabrielle-Roy.

d Le Conseil revendiquera l'acquisition d'une modernisation de l'école Gabrielle-Roy et la construction d'une nouvelle école pour Desrochers, ses deux premières priorités dans son Plan capital.

- Avec l'acquisition de Strathearn School, le CSCN a amendé son Plan capital 2007-2010 faisant en sorte que la première priorité est l'école Desrochers vu que le Conseil n'est pas propriétaire.

États financiers 2006-2007 – Rapport du vérificateur

Le Conseil a accepté les états financiers 2006-2007 tels que soumis par la firme King & Company. Celle-ci a présenté son rapport au Conseil sur les états financiers vérifiés pour l'année scolaire allant du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2007. Le surplus anticipé était de 275 000 \$. Les états financiers révèlent un surplus de 1 066 116 \$ pour l'année 2006-2007.

Le Conseil a géré efficacement une augmentation exceptionnelle de 21% dans le nombre d'élèves qui fréquentent ses écoles. Plus de 45 enseignants ont été embauchés pour rencontrer les besoins des programmes.

Tous les secteurs d'activités ont terminé l'année à l'intérieur du budget alloué : instruction, opérations et entretien, transport, administration centrale.

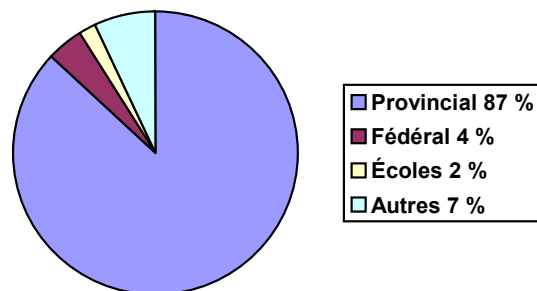
Le budget décentralisé aux écoles a également été géré efficacement par les directions qui dans l'ensemble ont respecté l'engagement budgétaire.

États financiers 2006-2007

Revenus

Provincial	25 444 798 \$
Fédéral	1 292 649 \$
Dons	1 779 \$
Frais, ventes et services	416 949 \$
Intérêts	135 883 \$
Locations d'édifices	37 548 \$
Fonds générés par les écoles	581 104 \$
Amortissement	1 373 021 \$
TOTAL	29 283 731 \$

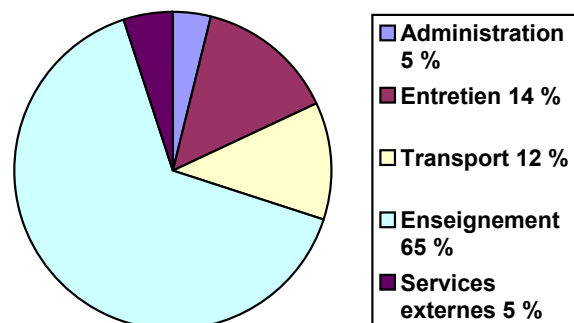
Revenus



Dépenses

Enseignement M -12	18 220 087 \$
Opération et entretien des écoles	4 029 805 \$
Transport des élèves	3 485 699 \$
Administration centrale	1 208 820 \$
Services externes	1 273 204 \$
TOTAL	28 217 615 \$

Dépenses



Surplus / (Déficit) 1 066 116 \$

Surplus accumulé au 31 août 2007

Sans restriction	3 462 223 \$
Réserve : équipement	30 000 \$
Réserve : entretien des écoles	120 000 \$
Réserve : écoles	31 317 \$

Pour obtenir une copie du bilan financier autorisé, veuillez communiquer avec le siège social du Conseil scolaire Centre-Nord au 468-6440.

Publication du rapport annuel du Centre-Nord

Comme par les années passées, le rapport annuel 2006-2007 du Centre-Nord est posté sur le site Web du Conseil scolaire au www.csrcn.ab.ca/rapports

S:\DATA\WINWORD\CoordCom07\Conseil scolaire\Rapport_annuel\RapportAnnuel_Dec07 HPL 2.doc